

SEA-DOO®

Série GTI^{MC} / GTR^{MC} / WAKE^{MC}

Guide du conducteur

Comprend
des informations sur la sécurité,
le véhicule et son entretien

2021



⚠ AVERTISSEMENT

Lire ce guide au complet.
Il contient des informations sécuritaires importantes.
Âge minimum recommandé pour l'utilisateur 16 ans.
Conservez ce guide du conducteur sur la motomarine.

2 1 9 0 0 2 1 3 1 _ F R

**Traduction des
instructions originales**

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la **VIDÉO DE SÉCURITÉ** et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous transportez des objets sur la plateforme arrière de l'embarcation ou sur les accessoires de cargaison, réduisez votre vitesse et adaptez votre comportement au volant pour réduire les risques de chutes de l'embarcation ou pour éviter d'entrer en contact avec la cargaison. Ces situations peuvent causer des blessures. Ne transportez jamais d'objets lorsqu'un skieur ou un planchiste est remorqué. Ils peuvent causer de graves blessures ou même la mort.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

L'utilisation, la réparation et l'entretien d'une motomarine peuvent vous exposer à des produits chimiques incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement qui sont reconnus par l'état de la Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Réparez la motomarine dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre motomarine.



Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées :

| | | | |
|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| ACE ^{MC} | iBR ^{MC} | Sea-Doo® | WAKE ^{MC} 170 |
| D.E.S.S. ^{MC} | iControl ^{MC} | T.O.P.S. ^{MC} | XPS ^{MC} |
| GTI ^{MC} | iTC ^{MC} | VTS ^{MC} | |
| GTR ^{MC} | Rotax® | | |

AVANT-PROPOS

Guide du conducteur 2021

GTI 90
GTI 130
GTI SE 130
GTI SE 170
GTR 230
Wake 170

| | |
|------------|---|
| Deutsch | Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com |
| English | This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com |
| Español | Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com |
| Français | Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com |
| Italiano | Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com |
| 中文 | 本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。 |
| 日本語 | このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com |
| Nederlands | Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com |
| Norsk | Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com |
| Português | Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com |
| Русский | Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com |
| Suomi | Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com |
| Svenska | Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com |

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté une toute nouvelle motomarine Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre embarcation et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre embarcation vous satisfaisait pleinement.

Avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre motomarine :

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE.*

Vous devez lire et comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine et visionnez attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* sur le site <https://www.sea-doo.com/safety>.



Veillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

BRP recommande expressément à tous les conducteurs de s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région.

Dans certaines régions, on doit posséder une carte de qualification pour utiliser une embarcation de plaisance.



AVERTISSEMENT

Familiarisez-vous avec cette motomarine; son rendement peut être supérieur à celui d'autres motomarines utilisées auparavant.

Messages sur la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants :

Ce symbole d'avertissement de sécurité  avertit d'un risque de blessure.



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.



ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement des pièces de la motomarine ou la propriété d'autrui si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec l'embarcation, son fonctionnement, son entretien et son utilisation sécuritaire.

Conservez ce Guide du conducteur dans la motomarine afin de pouvoir vous y référer pour le fonctionnement, l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site **www.operatorsguides.brp.com**

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----------|
| AVANT-PROPOS | 1 |
| AVANT DE PARTIR..... | 2 |
| MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ..... | 2 |
| À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR..... | 3 |

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

| | |
|---|-----------|
| PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES | 10 |
| ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE..... | 10 |
| ÉVITEZ LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS..... | 10 |
| ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES..... | 11 |
| ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS..... | 11 |
| INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ | 12 |
| RAPPELS CONCERNANT L'UTILISATION SÉCURITAIRE..... | 12 |
| SPORTS NAUTIQUES (REMORQUAGE AVEC LA MOTOMARINE)..... | 17 |
| HYPOTHERMIE..... | 19 |
| COURS DE SÉCURITÉ NAUTIQUE..... | 20 |
| TRANSPORT DE CHARGES..... | 20 |
| TECHNOLOGIES ACTIVES (ICONTROL) | 21 |
| INTRODUCTION..... | 21 |
| ITC (INTELLIGENT THROTTLE CONTROL)..... | 21 |
| IBR (FREINAGE ET MARCHÉ ARRIÈRE INTELLIGENTS)..... | 22 |
| ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ | 24 |
| ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE..... | 24 |
| ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE RECOMMANDÉ..... | 27 |
| EXERCICES | 28 |
| CHOIX D'UNE AIRE D'EXERCICE..... | 28 |
| EXERCICES PRATIQUES..... | 28 |
| FACTEURS IMPORTANTS À NE PAS NÉGLIGER..... | 29 |
| RÈGLES DE NAVIGATION | 30 |
| RÈGLEMENTS DE CIRCULATION..... | 30 |
| RAVITAILLEMENT | 32 |
| MÉTHODE DE REMPLISSAGE..... | 32 |
| SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE..... | 33 |
| INFORMATION SUR LE REMORQUAGE | 34 |
| ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE | 36 |
| ÉTIQUETTE MOBILE..... | 36 |
| ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ..... | 38 |
| ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ..... | 42 |
| PICTOGRAMME DE SÉCURITÉ MOULÉ..... | 45 |
| VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION | 46 |
| AVANT DE METTRE LA MOTOMARINE À L'EAU..... | 46 |
| UNE FOIS LA MOTOMARINE À L'EAU..... | 51 |

RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

| | |
|------------------------|-----------|
| COMMANDES | 54 |
| 1) GUIDON..... | 55 |

| | |
|--|-----------|
| 2) MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR..... | 55 |
| 3) LEVIER IBR (FREINAGE ET MARCHE ARRIÈRE INTELLIGENTS)..... | 55 |
| 4) INTERRUPTEUR DE COUPURE DU MOTEUR..... | 56 |
| 5) BOUTON DE DÉMARRAGE/D'ARRÊT DU MOTEUR..... | 57 |
| 6) BOUTON VTS (SYSTÈME CORRECTEUR D'ASSIETTE) (SI ÉQUIPÉ)..... | 58 |
| 7) BOUTON MODE..... | 58 |
| 8) BOUTON CONTRÔLE DE VITESSE (SI ÉQUIPÉ)..... | 59 |
| 9) FLÈCHES GAUCHE/ HAUT/ BAS/ DROIT ET OK (SI ÉQUIPÉ)..... | 60 |
| 10) BOUTON INFO (SI ÉQUIPÉ)..... | 60 |
| 11) BOUTON COMPTEUR (SI ÉQUIPÉ)..... | 60 |
| AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4,5 PO..... | 61 |
| DESCRIPTION DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION..... | 61 |
| VOYANTS..... | 62 |
| RÉGLAGES..... | 63 |
| ÉQUIPEMENT..... | 66 |
| 1) BOÎTE À GANTS..... | 67 |
| 2) SUPPORT D'EXTINCTEUR..... | 68 |
| 3) LOGEMENT DU KIT DE SAUVETAGE..... | 68 |
| 4) SIÈGE..... | 69 |
| 5) POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER..... | 70 |
| 6) ÉCHELLE D'EMBARQUEMENT (LE CAS ÉCHÉANT)..... | 70 |
| 7) PLATEFORME D'EMBARQUEMENT..... | 71 |
| 8) CÈILLETS AVANT ET ARRIÈRE..... | 71 |
| 9) BOUCHONS DE VIDANGE DE LA CALE..... | 72 |
| 10) MÂT DE SKI RÉTRACTABLE (MODÈLE WAKE)..... | 72 |
| 11) SUPPORT POUR PLANCHE NAUTIQUE (MODÈLE WAKE)..... | 74 |
| 12) SYSTÈME STÉRÉO DE BRP (SI ÉQUIPÉ)..... | 76 |
| PÉRIODE DE RODAGE..... | 79 |
| FONCTIONNEMENT PENDANT LA PÉRIODE DE RODAGE..... | 79 |
| CONSIGNES D'UTILISATION..... | 80 |
| EMBARQUEMENT..... | 80 |
| COMMENT DÉMARRER LE MOTEUR..... | 84 |
| COMMENT ARRÊTER LE MOTEUR..... | 84 |
| COMMENT TOURNER AVEC LA MOTOMARINE..... | 85 |
| COMMENT PASSER AU POINT MORT..... | 86 |
| COMMENT PASSER EN MARCHÉ AVANT..... | 87 |
| COMMENT PASSER EN MARCHÉ ARRIÈRE..... | 87 |
| ACTIVATION ET UTILISATION DU FREIN..... | 88 |
| COMMENT UTILISER LE VTS (SYSTÈME CORRECTEUR D'ASSIETTE) (SI ÉQUIPÉ)..... | 89 |
| RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES..... | 92 |
| MODES DE FONCTIONNEMENT..... | 95 |
| MODE DE CONDUITE PAR DÉFAUT..... | 96 |
| MODE SPORT..... | 96 |
| MODE ECO (MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT)..... | 96 |
| MODES CONTRÔLE DE VITESSE (SI ÉQUIPÉ)..... | 96 |
| MODE SKI (SI ÉQUIPÉ)..... | 99 |

| | |
|---|------------|
| MODE CLÉ D'APPRENTISSAGE..... | 100 |
| OPÉRATIONS SPÉCIALES..... | 101 |
| NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE..... | 101 |
| CHAVIREMENT DE LA MOTOMARINE..... | 103 |
| MOTOMARINE SUBMERGÉE..... | 104 |
| MOTEUR NOYÉ D'EAU..... | 105 |
| REMORQUAGE DE LA MOTOMARINE SUR L'EAU..... | 105 |
| ENTRETIEN | |
| TABLEAU D'ENTRETIEN..... | 108 |
| PROCÉDURES D'ENTRETIEN..... | 111 |
| HUILE À MOTEUR..... | 111 |
| LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT..... | 113 |
| BOBINES D'ALLUMAGE..... | 115 |
| BOUGIES..... | 116 |
| ÉCHAPPEMENT..... | 117 |
| PLAQUE DE PROMENADE ET GRILLE D'ADMISSION D'EAU..... | 120 |
| ANODES SACRIFICIELLES..... | 120 |
| MÂT DE SKI OU DE PLANCHE NAUTIQUE (WAKE)..... | 120 |
| FUSIBLES..... | 121 |
| SOINS DE LA MOTOMARINE..... | 123 |
| SOINS D'APRÈS-UTILISATION..... | 123 |
| NETTOYAGE DE LA MOTOMARINE..... | 123 |
| REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE..... | 125 |
| REMISAGE..... | 125 |
| PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE..... | 128 |
| RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES | |
| IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE..... | 130 |
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA COQUE..... | 130 |
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MOTEUR..... | 130 |
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU FABRICANT DU MOTEUR..... | 130 |
| CLÉ D.E.S.S. RF..... | 132 |
| SYSTÈME STÉRÉO..... | 133 |
| INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES SUR L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL..... | 134 |
| RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR..... | 137 |
| RESPONSABILITÉ DU FABRICANT..... | 137 |
| RESPONSABILITÉ DU CONCESSIONNAIRE..... | 137 |
| RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE..... | 137 |
| RÉGLEMENTATION DES ÉMISSIONS PAR L'AGENCE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (EPA)..... | 137 |
| SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION..... | 138 |

| | |
|---|-----|
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE..... | 139 |
| SPÉCIFICATIONS..... | 140 |

DÉPANNAGE

| | |
|--------------------------------------|-----|
| LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE..... | 148 |
| SYSTÈME DE CONTRÔLE..... | 154 |
| CODES D'ANOMALIE..... | 154 |
| VOYANTS ET AFFICHAGE..... | 155 |
| CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE..... | 157 |

GARANTIE

| | |
|--|-----|
| GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021..... | 160 |
| GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)..... | 165 |
| DÉCLARATION DE GARANTIE DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS POUR LA CALIFORNIE ET NEW YORK DES MOTOMARINES PERSONNELLES SEA-DOO® ANNÉE MODÈLE 2021..... | 168 |
| DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE..... | 172 |
| GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021..... | 174 |
| GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021..... | 179 |
| DOSSIERS DE MAINTENANCE..... | 184 |

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

| | |
|---|-----|
| RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS..... | 190 |
| NOUS CONTACTER..... | 191 |
| ASIE..... | 191 |
| EUROPE..... | 191 |
| AMÉRIQUE DU NORD..... | 192 |
| OCÉANIE..... | 192 |
| AMÉRIQUE DU SUD..... | 192 |
| CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE..... | 193 |

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.

- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motomarine lorsque le moteur est en marche. Une personne qui se tient debout derrière un moteur en marche risque d'inspirer une importante concentration de fumée d'échappement. L'inspiration de fumée d'échappement concentrée risque d'entraîner un empoisonnement au monoxyde de carbone, de graves problèmes de santé ou la mort.

Évitez les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Observez scrupuleusement les directives de la section *RAVI-TAILLEMENT*.
- Ne démarrez jamais la motomarine s'il y a de l'essence ou une odeur d'essence dans le compartiment moteur.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner si le bouchon du réservoir n'est pas bien verrouillé.

- Ne transportez pas de bidons d'essence dans le compartiment de rangement avant.
- Utilisez uniquement un contenant pour carburant LinQ approuvé par BRP, qui devrait être correctement installé et sécurisé. Ne remorquez jamais un remorqueur un skieur ou un planchiste lorsqu'un contenant pour carburant est installé. Ne remplissez jamais le réservoir de carburant de réserve intégré sur la motomarine.

Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour connaître la liste des accessoires offerts.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Rappels concernant l'utilisation sécuritaire

La performance de votre motomarine peut nettement surpasser celle des autres motomarines que vous avez pu conduire auparavant. Familiarisez-vous complètement avec les commandes et la conduite de votre motomarine avant d'entreprendre une première randonnée ou d'y faire monter des passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, exercez-vous en conduisant seul dans un endroit approprié, où il y a peu d'embarcations, pour bien connaître la façon dont réagissent les commandes. Familiarisez-vous totalement avec chaque commande avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. Ne présumez pas que toutes les motomarines se conduisent de la même façon. Chaque modèle diffère, souvent de façon importante.

N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation. Ne pas relâcher l'accélérateur pour changer de direction et s'éloigner d'un objet. L'accélérateur est essentiel pour pouvoir tourner. Si le moteur est éteint, la direction ne répond plus.

Bien que la plupart des embarcations n'aient aucun moyen de freinage, les progrès technologiques nous permettent aujourd'hui de proposer des modèles équipés d'un système de freinage appelé système iBR^{MC}. Exercez-vous à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, pour apprendre à connaître les manœuvres de freinage et la distance d'arrêt de

votre motomarine dans diverses conditions.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, du nombre de passagers et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR (freinage et marche arrière intelligents) aura également un effet sur la distance d'arrêt.

Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine. Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Lorsqu'on actionne le levier de commande iBR pendant que la motomarine avance, le mode de freinage s'active et la décélération est proportionnelle à la position du levier iBR. Plus on actionne le levier de commande iBR, plus la puissance de freinage est grande. Prendre soin de tirer graduellement sur le levier de commande iBR pour régler la puissance de freinage et de

relâcher simultanément l'accélérateur.

Gardez le cordon d'attache fixé à votre VFI ou à votre poignet (au moyen d'une dragonne) en tout temps, et tenez-le loin du guidon pour que le moteur s'arrête si vous tombez à l'eau. Après la randonnée, enlevez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin d'éviter que des enfants ou toute autre personne l'utilisent sans autorisation. Si vous tombez de la motomarine et que le cordon d'attache n'est pas attaché conformément aux recommandations, le moteur de la motomarine ne s'arrêtera pas.

Conduisez selon vos limites et vos habiletés.

Évitez tout comportement agressif afin de réduire le risque de perte de contrôle, d'éjection ou de collision. Connaissez les capacités de votre motomarine et tenez-en compte.

Éviter de naviguer en eau extrêmement agitée ou d'effectuer des manœuvres dangereuses telles que sauter les sillons et les vagues.

La caractéristique de freinage du système iBR ne peut empêcher votre motomarine de dériver en raison du courant ou du vent. Cette caractéristique n'a aucun effet de freinage sur un mouvement vers l'arrière. De plus, le moteur doit être en marche pour qu'on puisse utiliser le frein.

Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. La turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Observez les instructions sur les étiquettes de sécurité. Elles sont destinées à vous aider à faire des randonnées sécuritaires et plaisantes.

Ne rangez aucun objet à des endroits qui ne sont pas conçus pour cela.

Ne transportez pas des objets sur la plateforme arrière sauf s'ils sont bien attachés avec un accessoire certifié LinQ de BRP. Des accessoires compatibles qui ne sont pas certifiés par BRP ne peuvent pas être considérés comme propres à cet effet.

Naviguer avec des passagers ou remorquer un skieur, un planchiste ou un accessoire modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.

Certains modèles de motomarines viennent équipés d'œillets de remorquage ou d'un mât de ski (Wake uniquement). Le mât de ski peut être utilisé afin d'y fixer un câble de remorquage pour un skieur ou un planchiste et les œillets de remorquage arrière peuvent être utilisés afin d'y fixer un câble de remorquage pour un tube gonflable. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie de la motomarine pour tirer une paravoile ou toute autre embarcation. Cela pourrait entraîner des blessures ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine et qui submergent les ouvertures d'admission d'air peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Consultez la rubrique *COMMENT DIRIGER LA MOTOMARINE* de la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION*, ainsi que la section *GARANTIE* de ce guide.

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir de graves problèmes de santé ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner la motomarine dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO à proximité de la motomarine ou dans un endroit clos.

Lorsque la motomarine est amarrée ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations. Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer en eau agitée ou quand la météo est défavorable. En eau peu profonde, manœuvrez avec prudence et à très basse vitesse.

L'échouement ou les arrêts brusques peuvent causer des blessures. La turbine peut aussi soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés. Conduisez de façon responsable et prudente.

Faites preuve de bon sens et de courtoisie. Évitez de faire des vagues là où on l'interdit.

Respectez aussi les droits des autres plaisanciers, ainsi que l'environnement. En tant que « capitaine » et propriétaire d'une motomarine, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre motomarine pourrait causer. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.

Bien que votre motomarine puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que dans des conditions idéales et là où c'est permis. La vitesse exige du condu-

cteur de plus grandes habiletés et augmente les risques de blessures graves.

Lorsque vous tournez, manœuvrez dans les sillons ou les vagues, conduisez en eau agitée ou si vous tombez de la motomarine, particulièrement à haute vitesse, la force exercée sur le corps des personnes à bord de l'embarcation peut causer des blessures telles que des fractures ou des blessures plus graves. Demeurez décontracté et évitez de tourner brusquement.

Les motomarines n'ont pas été conçues pour une utilisation nocturne.

Avant de prendre la route

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un entretien adéquat, faites toujours l'inspection avant utilisation mentionnée dans ce Guide du conducteur.

Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manœuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.

Inspectez régulièrement la motomarine, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.

Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.

Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où

se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.

Il existe plusieurs classes d'extincteurs. Pour les applications marines, nous recommandons l'utilisation d'une classe 5 B:C.

De plus, votre extincteur devrait être certifié par ULC, UL ou USCG. Prendre soin de votre extincteur est obligatoire.

Vérifiez souvent si l'extincteur est chargé à sa pression de fonctionnement appropriée et assurez-vous que vous et vos invités savez comment l'utiliser. L'entretien, la réparation et le remplissage doivent être effectués par du personnel qualifié conformément aux instructions du fabricant. Pour l'entretien mensuel de l'extincteur, retournez l'extincteur et secouez-le vigoureusement pour éviter que le produit chimique contenu dans l'extincteur ne durcisse.

Soyez toujours prudent lorsque vous manipulez l'extincteur. Faites attention à ne pas endommager le mécanisme (buse, cadran, poignée, etc.) lors de son stockage sur la motomarine.

Soyez attentif aux conditions météorologiques. Écoutez la météo locale avant de partir. Informez-vous des changements de conditions.

Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Toujours vérifier le niveau de carburant avant et pendant la navigation. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans

ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

Ce que le conducteur et les passagers doivent savoir

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine Sea-Doo, le Guide du conducteur et tous les autres documents traitant de la sécurité, et de visionner attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* avant de conduire la motomarine.

Respectez les lois en vigueur. Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

N'oubliez pas que le soleil, le vent, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.

Il N'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, la vitesse de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

Utilisez toujours le cordon d'attache lorsque vous conduisez la motomarine. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.

S'assurer que tous les passagers savent nager et remonter sur la motomarine à partir de l'eau. L'embarquement en eau profonde peut être difficile. Cela est particulièrement important lorsqu'un accessoire tel qu'une glacière est instal-

lé sur la plate-forme d'embarquement. Exercez-vous dans un endroit où l'eau vous va à la poitrine avant de conduire votre motomarine ou d'y embarquer. Le conducteur et tous les passagers doivent porter un VFI en tout temps et prendre des précautions supplémentaires lors de la navigation.

Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Ne démarrez pas le moteur et n'utilisez pas la motomarine si quelqu'un se trouve dans l'eau ou se trouve près de l'arrière de l'embarcation.

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

Avant le démarrage et en tout temps pendant le déplacement, le conducteur et les passagers doivent être bien assis et avoir une bonne prise sur une poignée de maintien de l'embarcation. Aviser les passagers d'utiliser les poignées de maintien de l'embarcation, ou de tenir la personne assise devant eux par la taille. Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds. Lorsque la motomarine franchit une vague, le ou les passagers peuvent se soulever légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lors de freinages ou de décélérations, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous accélérez avec une motomarine sur laquelle se trouvent des passagers, que ce soit à partir d'un arrêt complet ou en cours de route, faites-le toujours progressivement. Une accélération soudaine peut faire perdre l'équilibre à vos passagers et les faire tomber derrière la motomarine. Il est important que vos passagers sachent qu'il y aura accélération rapide ou qu'ils puissent l'anticiper.

Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Le port de la partie inférieure d'une combinaison isothermique est donc fortement recommandé.

Se tenir à l'écart de la grille d'admission quand le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent se prendre dans les parties mobiles.

Si on appuie sur le levier d'accélérateur tout en freinant, le système iBR désactivera la commande d'accélérateur du conducteur. Lorsqu'on relâche le levier de commande iBR et qu'on appuie encore sur l'accélérateur, la commande de l'accélérateur sera de nouveau en vigueur et l'accélération reprendra après un court délai. Relâchez le levier d'accélérateur si vous n'avez pas à accélérer.

Avant de remonter sur la motomarine, assurez-vous que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache est retiré de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Afin de prévenir tout démarrage accidentel, débranchez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque des nageurs embarquent ou se trouvent tout près, ou lorsque vous enlevez des algues ou des débris de la grille d'admission.

En motomarine, ne mettez jamais les pieds ni les jambes dans l'eau pour vous aider à tourner.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire une motomarine. Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis pour les mineurs peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées en ce qui a trait à l'utilisation légale de la motomarine à l'endroit où vous avez l'intention de l'utiliser. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire une motomarine.

Drogue et alcool

N'utilisez jamais une embarcation après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool. Conduire une motomarine requiert autant d'attention que conduire une voiture : il faut être attentif, sobre et alerte. Conduire une embarcation sous l'effet de la drogue est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogue ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers, les autres plaisanciers et vous-même en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire une embarcation après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.

Sports nautiques (remorquage avec la motomarine)

AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! La motomarine n'est pas conçue pour tirer une autre embarcation, un paravoile, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisée à ces fins. Utilisez la motomarine seulement pour des sports nautiques pour laquelle elle a été conçue.

Faire du ski et de la planche nautique ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par une embarcation sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre motomarine, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles :

- Conduire avec des passagers ou remorquer un skieur ou un planchiste modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.
- Respectez toujours la sécurité et le confort de vos passagers et celui de la personne sur skis, sur planche ou sur tout autre accessoire nautique que vous tirez.
- Ayez toujours à bord un observateur lorsque vous remorquez un skieur, un planchiste ou une personne se trouvant sur un pneumatique : cet observateur a la charge d'informer le conducteur des signaux que cette personne envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite de la motomarine.
- N'allez pas plus vite qu'il le faut et suivez les directives de l'observateur.
- À moins que ce soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et n'utilisez pas le système de freinage lorsque vous remorquez un pneumatique, un skieur ou un planchiste. Souvenez-vous que bien que cette motomarine soit manœuvrable et qu'elle puisse freiner, la personne que vous remorquez ne pourra peut-être pas éviter un obstacle ou la motomarine.
- Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
- Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler.
- Respectez les autres plaisanciers.
- Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré et qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.
- Évitez de tirer toute personne pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.
- Utilisez une corde de longueur et de taille suffisantes et assurez-vous qu'elle est bien fixée à votre motomarine. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas. Bien que certaines motomarines soient munies d'un mécanisme de remorquage spécial ou qu'on puisse en installer un, évitez d'installer un mât de remorquage sur une motomarine. Celui-ci peut constituer un danger si quelqu'un tombe dessus.
- S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
- Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.
- Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres embarcations, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.

- Éteindre le moteur et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.
- Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.

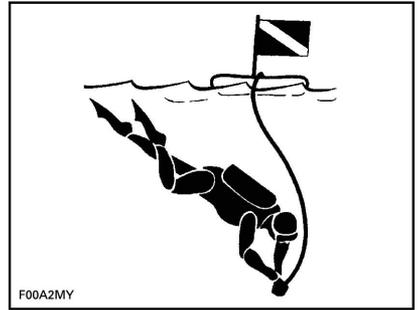


BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAINNADE

- Ne pas faire de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces, sans compter qu'elle présente des risques.
- Ne pas conduire la motomarine directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h à l'heure, la motomarine dépassera en environ 5 secondes une personne qui tombe à l'eau 60 m devant votre motomarine.
- Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité de la motomarine, éteignez le moteur et retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Tenez-vous au moins à 45 m de toute zone où vous voyez une bouée de plongée.

Évitez les blessures! Ne laissez personne s'approcher du système de propulsion ou de la grille d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le

sable, les cailloux, entre autres, peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



BOUÉE DE PLONGÉE

Pour plus de renseignements concernant les sports nautiques approuvés, légaux et sécuritaires, veuillez communiquer avec les autorités locales relativement à la sécurité en matière de sports nautiques pour la région dans laquelle on prévoit s'exercer.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle se traduisant par une température corporelle anormalement basse, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Lorsque l'eau est froide (inférieure à 4 °C), il faut envisager d'utiliser une VFI de type chemise ou veste, car elle couvre une plus grande surface corporelle qu'une VFI de type gilet.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie :

- Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une motomarine à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
- Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
- S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
- Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique. Vérifier auprès des autorités locales.

Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

Transport de charges

Lorsque vous transportez des objets sur la plateforme arrière de l'embarcation ou sur les accessoires de cargaison, réduisez votre vitesse et adaptez votre comportement au volant pour réduire les risques de chutes de l'embarcation ou pour éviter d'entrer en contact avec la cargaison. Ces situations peuvent causer des blessures.

Ne transportez jamais des objets sur la plateforme arrière lorsque vous faites des sports nautiques. Les objets peuvent interférer avec la corde de remorquage et la détacher. Ils créent également un obstacle pour le skieur ou le planchiste.

Reportez-vous aux *SPÉCIFICATIONS* pour connaître la capacité de charge maximale.



AVERTISSEMENT

Ne transportez pas des objets sur la plateforme arrière sauf s'ils sont bien attachés avec un accessoire certifié LinQ de BRP. Lorsqu'ils sont correctement installés, les accessoires sont solides et étanches. En faisant basculer les accessoires d'un côté à l'autre et de l'avant à l'arrière, cela permet de s'assurer qu'ils sont correctement fixés. Des accessoires compatibles qui ne sont pas certifiés par BRP ne peuvent pas être considérés comme propres à cet effet.



AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais d'objets lorsqu'un skieur ou un planchiste est remorqué. Ils peuvent causer de graves blessures ou même la mort.

Introduction

REMARQUE : Certaines fonctions ou caractéristiques décrites dans cette section pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

Le système iControl^{MC} (systèmes de commande intelligente) permet à l'utilisateur de contrôler plusieurs systèmes sans avoir à lâcher le guidon.

Toutes les commandes sont au bout des doigts du conducteur et s'activent grâce à un bouton ou à un levier. Le conducteur peut donc se concentrer sur le plan d'eau et conduire la motomarine.

Les commandes sont électroniques et fournissent un signal de commande à un module électronique dont la fonction consiste à assurer le bon fonctionnement du système à l'intérieur de paramètres prédéfinis.

Les différents systèmes iControl sont :

- iT^{CMC} (commande d'accélérateur intelligente)
- iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Ces systèmes fonctionnent ensemble afin de fournir des caractéristiques telles le régulateur de vitesse, le mode basse vitesse et le freinage, une réaction améliorée de la motomarine aux commandes du conducteur, ainsi qu'une maniabilité et un contrôle accrus.

Il est extrêmement important que les utilisateurs lisent toutes les informations contenues dans ce guide afin qu'il se familiarisent avec la motomarine, ses systèmes, commandes, capacités et limites.

iTC (intelligent Throttle Control)

Le système utilise une commande d'accélération électronique (ETC) qui transmet des signaux de commande au module de commande du moteur (ECM). Grâce à ce système, nul besoin de câble d'accélérateur traditionnel.

Le dispositif iTC offre les modes de fonctionnement suivants :

- Mode de conduite par défaut
- Mode sport
- Mode ECO
- Mode limite de vitesse (si équipé)
- Mode basse vitesse (si équipé)
- Mode ski (si le véhicule en est équipé).

Mode de conduite par défaut

En mode de conduite par défaut, la puissance du moteur disponible et l'accélération sont réduites lorsque le pilote accélère après un arrêt complet et à faible régime dans certaines conditions.

Mode ECO

Lorsqu'on sélectionne le mode ECO, le régime du moteur est restreint et la réponse de l'accélérateur est optimisée afin de réduire la consommation d'essence. Ce mode est idéal lorsque vous naviguez en croisière et que vous souhaitez économiser de l'essence.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Mode Sport

En mode Sport, la puissance maximale du moteur est disponible sur toute la plage opérationnelle du moteur.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Mode limite de vitesse (si équipé)

Le mode Limiteur de vitesse permet au conducteur de choisir la vitesse maximale de la motomarine lorsque le régime du moteur est supérieur à 15 km/h.

Le mode de limiteur de vitesse limite la vitesse de la motomarine mais il ne la maintient pas. Le conducteur doit appuyer sur l'accélérateur pour continuer d'avancer contrairement au régulateur de vitesse d'une voiture qui garde la vitesse constante lorsqu'on relâche la pédale.

Lorsque vous naviguez à vitesse constante, appuyez à fond sur l'accélérateur afin que vous soyez attentif et conscient de ce qui se passe autour.

Consultez la rubrique *MODE DE LIMITEUR DE VITESSE* sous *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Mode basse vitesse (si équipé)

Le mode Basse vitesse est une fonction qui permet au conducteur de régler le régime de ralenti pour qu'il corresponde à la vitesse de la motomarine, soit environ 1,6 km/h à 11 km/h. Ne pas appuyer sur l'accélérateur en mode basse vitesse.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Mode ski (si le véhicule en est équipé).

Le mode ski permet une accélération contrôlée et une vitesse de remorquage maximale constante pour le ski ou la planche nautique.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Clés d'apprentissage

La clé d'apprentissage Sea-Doo LK^{MC} limite la vitesse de l'embarcation et permet donc aux nouveaux utilisateurs et aux conducteurs moins expérimentés d'apprendre à piloter l'embarcation tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

Limitations

Il est possible qu'un conducteur novice dépasse ses limites même avec la clé d'apprentissage.

Reportez-vous à *AFFICHAGE NUMÉRIQUE 7,6 PO* pour obtenir des informations sur l'utilisation et la programmation des clés d'apprentissage.

iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Cette motomarine est munie d'un système de freinage et de marche arrière nommé système iBR (freinage et marche arrière intelligents).

Le module iBR commande la position du déflecteur iBR pour fournir la poussée avant, la poussée arrière, la puissance de freinage et le point mort.

Le conducteur commande la position du déflecteur iBR au moyen de l'accélérateur pour la poussée avant et du levier de commande iBR pour le point mort, la marche arrière et le freinage.

REMARQUE : Le levier de commande iBR ne peut être utilisé pour changer la position du déflecteur que si le moteur est en marche.

L'utilisation du système iBR réduit considérablement la distance d'arrêt de la motomarine et peut en accroître la maniabilité puisqu'il peut servir en ligne droite, dans les virages, à haute et basse vitesses ou pour mettre la motomarine en marche arrière pour accoster ou manœuvrer là où il y a peu d'espace.

Dans des conditions idéales, les conducteurs expérimentés ont pu réduire d'environ 33 % et systématiquement la distance d'arrêt d'un bateau équipé d'un système iBR, à partir d'une vitesse initiale de 80 km/h.

Limitations

Bien que cette motomarine soit munie du système iBR, elle n'a pas la même capacité de freinage que les véhicules terrestres.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, des courants, des conditions de navigation et de la puissance de freinage.

Le système iBR n'a aucun effet sur le mouvement vers l'arrière.

Il n'empêche pas la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.



AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé qui convient aux randonnées en motomarine.

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité au cas où les conditions de navigation les rendraient nécessaires et que le besoin d'en porter se ferait sentir.

Sous l'effet du vent, des éclaboussures, des insectes et de la vitesse, les yeux peuvent larmoyer et la vue se brouiller.

En tant que propriétaire de la motomarine, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements la région, de la province ou de l'État en matière d'équipement de sécurité obligatoire.

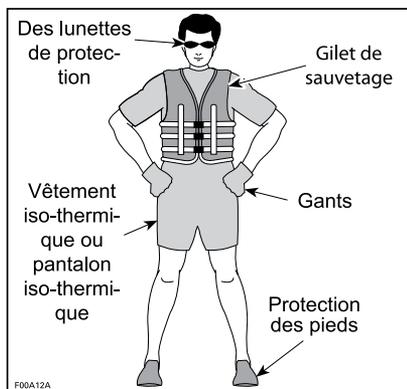
L'équipement de sécurité exigé par les règlements est de rigueur. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par une autorité compétente. Les exigences minimales sont les suivantes :

- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Un halin flottant de 15 m minimum
- Lampe de poche étanche ou des fusées éclairantes approuvées
- Dispositif de signalisation
- Dispositifs de signalisation sonore (avertisseur sonore à air ou sifflet).

Vêtements protecteurs recommandés

Le conducteur et les passagers d'une motomarine doivent porter des vêtements protecteurs, dont :

- La partie inférieure d'une combinaison isothermique ou un vêtement épais, tissé serré et ajusté qui procure une protection équivalente. Un cuissard léger, par exemple, ne serait pas approprié. Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.
- On recommande aussi de porter des chaussures, des gants et des lunettes de protection. Une chaussure légère et flexible est conseillée pour réduire le risque de blessure si vous marchez sur des objets coupants. Les risques de blessures sont ainsi réduits lorsque vous marchez sur des objets tranchants.



Vêtements de flottaison individuels (VFI)

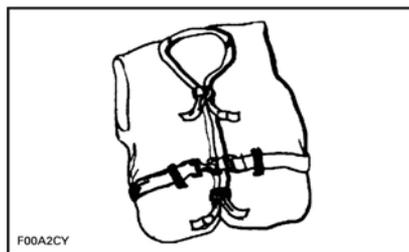
Quiconque prend place sur la motomarine doit porter un VFI en tout temps. S'assurer que les VFI sont conformes aux règlements dans sa région.

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête et le visage hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. La flottaison fournie par le VFI devrait être suffisante pour soutenir votre poids dans l'eau. La taille du VFI doit être adaptée à la personne. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, conformément aux règlements de la région, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

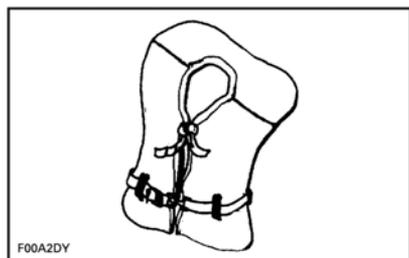
Il y a cinq types de VFI approuvés.

Le **VFI type I** offre la meilleure flottabilité. Sa conception permet de retourner la plupart des personnes inconscientes sur leur dos, en position verticale ou légèrement inclinée en arrière, lorsqu'elles sont dans l'eau. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



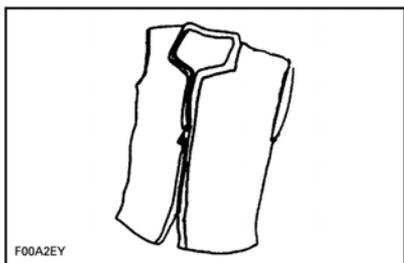
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le **VFI type II** retourne celui qui le porte comme le type I, mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



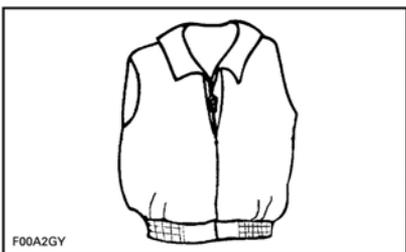
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le **VFI type III** permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale. Cependant, ce vêtement ne retournera pas de lui-même la personne. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

Le **VFI type V** doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

Casques

Quelques points importants

Les casques ont pour but d'offrir une certaine protection en cas de coups à la tête. Dans la plupart des sports motorisés, les avantages du port d'un casque excèdent de beaucoup les inconvénients. Cependant, dans le cas des sports motorisés pratiqués dans l'eau comme la motomarine, ce n'est pas nécessairement le cas en raison des risques particuliers associés à l'eau.

Avantages

Le casque aide à réduire les risques de blessure lorsque la tête frappe une surface dure, par exemple une autre embarcation, lors d'une collision. De même, un casque muni d'une mentonnière peut aider à

prévenir les blessures au visage, à la mâchoire et aux dents.

Risques

Par contre, lorsqu'on tombe de la motomarine, les casques ont tendance à prendre l'eau de la même manière qu'un seau. Ceci cause d'extrêmes tensions au niveau du cou et de la colonne vertébrale. Cela peut entraîner un étouffement, de graves ou permanentes blessures au cou et à la colonne vertébrale ou même la mort.

Les casques peuvent également nuire à la vision périphérique et à l'audition, ou accroître la fatigue, ce qui pourrait accroître les risques de collision.

Le pour et le contre

La décision de porter ou non un casque dépend de l'environnement où vous conduirez la motomarine, et de facteurs comme l'expérience personnelle. La densité de circulation sur le cours d'eau et votre style de conduite sont d'autres facteurs dont on doit tenir compte. En résumé

Chaque option permet de réduire certains risques, mais aussi d'en augmenter d'autres.

Vous devez, par conséquent, décider de porter ou non un casque selon la situation qui vous concerne.

Si vous décidez de porter un casque, vous devez alors déterminer le modèle le mieux adapté aux circonstances. Choisissez un casque approuvé conforme aux normes DOT ou Snell et, si possible, qui soit conçu pour les sports nautiques motorisés.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour des croisières agréables et en toute sécurité, il est recommandé d'acquérir de l'équipement supplémentaire. Cette liste, qui n'est pas exhaustive, comprend des articles que vous pourriez envisager d'acquérir.

- Cartes
- Trousse de premiers soins
- Câble de remorque
- Fusées éclairantes
- Amarres.

Un téléphone portable rangé dans un compartiment hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

EXERCICES

Il faut bien se familiariser avec les commandes, les fonctions et les caractéristiques de maniabilité de la motomarine dès la première sortie.

Toujours relier le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur et fixer l'autre extrémité à son vêtement de flottaison individuel (VFI) ou à une dragonne.

Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes :

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Aucun nageur
- Aucun courant
- Espace suffisant pour manœuvrer
- Eau suffisamment profonde.

Exercices pratiques

Exercez-vous **seul** à effectuer les exercices suivants.

Virages

S'exercer à tourner dans les deux sens à basse vitesse. Une fois qu'on se sent à l'aise, accroître le niveau de difficulté en effectuant une figure de huit.

Lorsqu'on maîtrise ces manœuvres, les refaire en circulant plus rapidement.

Distances d'arrêt

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage.

Se souvenir que la vitesse de la motomarine, la charge, les conditions et le courant de l'eau tout comme le vent influencent également la distance d'arrêt.

Marche arrière

S'exercer à reculer pour savoir comment la motomarine se comporte en marche arrière et comment il réagit au mouvement du guidon.

REMARQUE : Toujours effectuer cet exercice à basse vitesse.

Contournement d'un obstacle

S'exercer à contourner un obstacle (choisir un point virtuel sur l'eau) en dirigeant la motomarine et en maniant l'accélérateur.

Refaire cette manœuvre, mais cette fois-ci relâcher l'accélérateur en tournant.

Refaites cette manœuvre mais en utilisant cette fois-ci le levier iBR. Veuillez noter que le système iBR prend également le contrôle de la manette des gaz.

REMARQUE : En effectuant cet exercice, on apprend à diriger la motomarine dans une autre direction.

Accostage

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur, le levier d'iBR et le guidon afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler la motomarine.

REMARQUE : En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction.

Mode Vitesse lente, Mode Ski et Mode Limiteur de vitesse (si équipé)

Si la motomarine comporte ces modes, il est aussi important de comprendre leur fonctionnement et de se familiariser avec leur utilisation avant de circuler avec des passagers.

 **AVERTISSEMENT**

Les modes ski et limiteur de vitesse ne constituent pas un pilote automatique; ils ne dirigent pas la motomarine.

Facteurs importants à ne pas négliger

Il faut également se souvenir que les conditions suivantes influencent le comportement de la motomarine ainsi que la façon dont elle réagit :

- Charge
- Courant
- Vent
- Conditions de l'eau.

Demeurer attentif et adapter sa conduite en présence de ces conditions. Si possible, s'exercer dans ces conditions.

Pour exécuter une manœuvre délicate, il vaut mieux l'effectuer à basse vitesse.

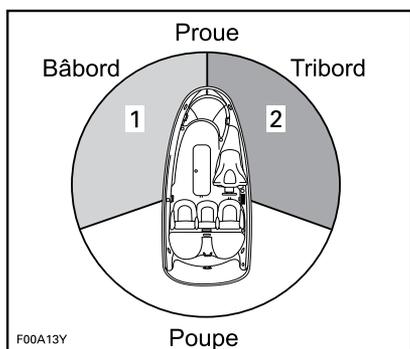
RÈGLES DE NAVIGATION

Règlements de circulation

Conduire une motomarine peut être comparé à conduire sur des autoroutes et des chemins non balisés. Afin d'éviter les plaisanciers et d'empêcher les collisions, il est important de suivre des règles de circulation. Il ne s'agit pas seulement de bon sens. C'est la loi!

En règle générale, gardez la droite, soyez prudent et évitez les collisions en vous tenant à distance des autres embarcations, personnes et objets.

L'illustration montre les différentes parties de l'embarcation servant de points de repère directionnels, la proue étant l'avant de la motomarine. On reconnaît le côté bâbord (côté gauche) de la motomarine grâce au feu ROUGE au niveau de la proue et le côté tribord (côté droit) grâce au feu VERT.



TYPIQUE - POINTS DE REPÈRE DIRECTIIONNELS

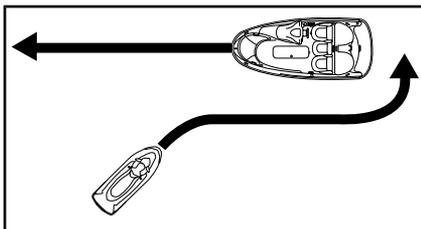
1. Feu ROUGE
2. Feu VERT (cédez le passage)

Croisement

Cédez le passage à toute embarcation **devant vous et à votre droite**. Ne jamais couper devant une autre embarcation. Vous de-

vriez voir son feu ROUGE et il devrait voir votre feu VERT (il a la priorité de passage).

Même si les motomarines ne sont pas équipées de feux, elles n'échappent pas à cette règle.



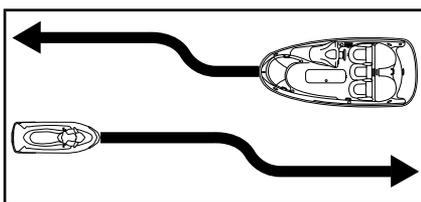
TYPIQUE

Si vous voyez un feu **ROUGE**, comme un feu de circulation, **ARRÊTEZ**, et cédez le passage. L'embarcation située à votre droite **a la priorité de passage**.

Si vous voyez un feu **VERT**, **avancez avec prudence**. Si l'embarcation est située à votre gauche, vous avez la priorité de passage.

Face à face

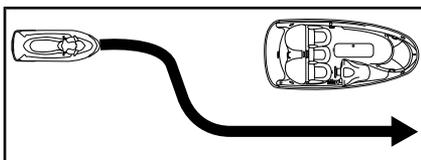
Gardez la droite.



TYPIQUE

Doublage

Cédez le passage aux autres embarcations et écartez-vous.



TYPIQUE

Système de navigation

Les aides à la navigation comme les signaux ou les bouées vous aident à repérer les eaux sûres. Les bouées indiquent si vous devez rester à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée ou quel chenal utiliser. Elles peuvent aussi vous avertir si vous pénétrez une zone réglementée ou contrôlée, comme une zone où il est interdit de laisser de gros sillages ou une zone à vitesse réduite. Les bouées peuvent également désigner des dangers ou fournir de l'information pertinente sur la navigation. Les balises sont sur la rive ou sur l'eau. Elles peuvent aussi indiquer les limites de vitesse, les endroits où il est défendu de naviguer ou d'utiliser un hors-bord, les lieux d'ancrage et d'autres informations utiles. (La forme des balises indique de quelle situation il s'agit.)

Vous devez connaître et comprendre le système de navigation qui s'applique à l'endroit où vous prévoyez naviguer.

Pour éviter les collisions

Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet sans utiliser le système de freinage. La puissance du moteur et la poussée de la turbine sont requises pour diriger la motomarine.

Surveillez constamment s'il y a d'autres personnes, embarcations ou objets dans l'eau, surtout en effectuant un virage. Soyez attentif aux conditions pouvant vous rendre moins visible ou vous bloquer la vue.

Respectez les droits des autres usagers de la voie navigable ou des passants, et tenez-vous toujours à distance des autres embarcations, personnes et objets.

Ne sautez pas les sillons ni les vagues. Ne naviguez pas non plus

sur la ligne de ressac. N'essayez jamais d'arroser les autres avec votre motomarine. Vous pourriez surestimer les capacités de la motomarine ou votre habileté à conduire, et heurter une embarcation ou une personne.

Votre motomarine peut virer plus brusquement que d'autres embarcations; cependant, sauf en cas d'urgence, ne pas faire de virages brusques à haute vitesse. Ces manœuvres vous rendent difficile à éviter, et il est difficile d'anticiper votre trajectoire. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés de la motomarine.

Contrairement à la plupart des embarcations, votre motomarine est équipée d'un système de freinage.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsque vous circulez rapidement et que vous freinez, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine indiquant que vous effectuez une manœuvre de freinage.

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation.

Bien que la manœuvre privilégiée pour éviter un obstacle consiste à se diriger dans le sens opposé en accélérant, on peut également utiliser l'iBR afin de freiner complètement et de tourner dans l'autre sens pour éviter l'obstacle.

RAVITAILLEMENT

Méthode de remplissage

⚠ AVERTISSEMENT

L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne fumez pas. Restez à l'écart des flammes et des étincelles.

Couper le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

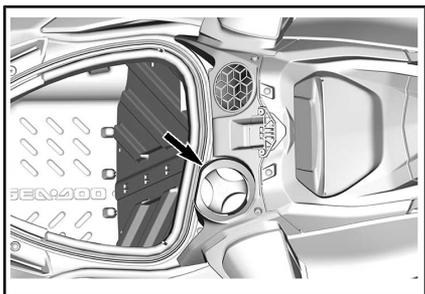
Ne laisser personne demeurer sur la motomarine.

Fixer solidement la motomarine au quai de ravitaillement.

Avoir un extincteur à portée de main.

Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement avant.

Repérer le bouchon du réservoir d'essence.



POSITION DU BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Retirez le bouchon du réservoir d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Le réservoir d'essence peut être sous pression. Mettre une main sur le bouchon du réservoir d'essence lorsqu'on dégage l'attache du bouchon.

Insérer le bec du distributeur d'essence dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter qu'il y ait un reflux de carburant, faites le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir.

Cesser de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendre un instant avant d'enlever le bec. Ne pas reculer le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

Fermer le bouchon de réservoir d'essence et s'assurer qu'il est bien verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours essayer tout carburant répandu sur l'embarcation.

Après avoir fait le plein, ôtez toujours le siège pour vous assurer qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence à l'intérieur du compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer la motomarine s'il y a un déversement d'essence ou une odeur d'essence.

Même si le couvercle du trou du mât de ski ressemble à un bouchon de réservoir, il n'est **pas** destiné à recevoir de l'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne mettez jamais de l'essence dans le trou du mât de ski. Il n'est nullement connecté au système de carburant.

Spécifications d'essence

AVIS Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.

- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les essences contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases de l'essence et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol. L'essence doit avoir l'indice d'octane minimal suivant :

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb présentant un indice d'octane de 87 AKI (RON+MON)/2 ou de 91 RON.



AVIS N'utilisez jamais d'autres essences. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation d'essence étiquetée E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE

AVIS L'écartement maximal des supports de bois de la remorque, y compris la largeur des supports, devrait être réglé pour que la motomarine soit soutenue sur toute la longueur de la remorque. L'extrémité des supports de bois ne devrait pas dépasser la motomarine.

S'assurer que le centre de gravité de la motomarine se trouve légèrement devant les roues de la remorque pour que le poids de la motomarine soit bien soutenu.

AVERTISSEMENT

Ne jamais incliner la motomarine vers l'arrière en vue du transport. Nous recommandons de la transporter dans sa position normale d'utilisation.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

Prendre les précautions suivantes lorsqu'on remorque une motomarine.

- Respecter la charge maximale de remorquage du véhicule remorqueur ainsi que la charge admissible au timon recommandée par le fabricant.
- Attacher la motomarine aux œillets avant et arrière (proue et poupe) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des sangles d'arrimage supplémentaires si nécessaire.

- S'assurer que le bouchon de réservoir d'essence, le couvercle du compartiment de rangement avant, le couvercle de la boîte à gants, la plate-forme d'embarquement ainsi que le siège sont bien verrouillés.
- Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

AVIS Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus le siège ou la poignée de maintien, car elles pourraient causer des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec la motomarine.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant le remorquage.

Recouvrir la motomarine d'une bâche Sea-Doo, surtout avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.

AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'équipement sur la motomarine lorsqu'on la remorque.

Modèle WAKE

AVERTISSEMENT

La planche NE DOIT JAMAIS être installée sur le support. Sinon, la ou les dérives pourraient blesser des gens à proximité, ou la planche pourrait être projetée sur la route.



AVERTISSEMENT

Les courroies sont tendues; elles pourraient se détendre brusquement et frapper quelqu'un lorsqu'on les détache. Faire preuve de prudence.

REMARQUE : Il se peut qu'on doive enlever le support intérieur de la planche nautique lorsqu'on remorque 2 motomarines à la fois.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Étiquette mobile

Cette motomarine est munie d'étiquettes amovibles et d'autocollants qui contiennent d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

**PROGRAMME
D'ENTRETIEN
SEA-DOO®
SANS SOUCI**

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

MEILLEUR DE SA CATÉGORIE

- PREMIÈRE INSPECTION SEULEMENT APRÈS UNE SAISON COMPLÈTE****
- PREMIER CHANGEMENT D'HUILE SEULEMENT APRÈS 100 HEURES* OU 1 AN⁰**
*100 heures pour tous les modèles à l'exception de ceux équipés du moteur Rotax® 1630 ACE⁰
- AUCUN AJUSTEMENT DU JEU DES SOUPAPES**

Consultez le guide du conducteur pour connaître les exigences d'entretien.

©2018 Bombardier Produits Recreatifs Inc. (BRP). Tous droits réservés. ®, * et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Recreatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées. **Selon des essais internes effectués par BRP. ⁰Basé sur l'utilisation du consommateur moyen. ⁰Selon la première éventuelle. Conduisez toujours prudemment et de façon responsable. Suivez toutes les directives des guides d'instructions et de sécurité. Portez toujours les équipements protecteurs appropriés, y compris les gilets de sauvetage approuvés par la Garde côtière. N'utilisez pas que l'alcool et la drogue ne doivent jamais faire partie de votre randonnée en motomarine. Imprimé au Canada, N.P. 21090527.

ARRÊT

iBR®

**FREIN ET MARCHÉ ARRIÈRE
INTELLIGENTS**

TROISIÈME GÉNÉRATION

- Permet de s'arrêter jusqu'à 48 mètres plus rapidement** pour une tranquillité d'esprit inégalée.
- Le tout premier et seul véritable frein sur une motomarine reconnu par la Garde côtière américaine pour son apport à la sécurité nautique depuis 2009.
- La troisième génération inclut une nouvelle porte de renverse pour un contrôle plus précis et rapide lors des manœuvres de freinage et d'accostage.

* Comparativement à une motomarine sans système de freinage et reculons.

SEA-DOO | 

L'étiquette Étoile permet de reconnaître des moteurs marins plus propres.

Ce moteur est certifié :



Le symbole des moteurs marins plus propres :

○ Air et eau plus propres

○ Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

○ Économie de carburant plus importante

○ Consomme jusqu'à 30 à 40 % moins de gaz et d'huile que les moteurs deux temps conventionnels à carburateurs, économisant l'argent et les ressources.

○ Prolongement de la garantie liée aux émissions

○ Protège le consommateur et lui assure une utilisation sans problème.



Émissions basses Une Étoile

L'étiquette Une Étoile identifie les moteurs de motomarines individuelles, de hors-bords, moteurs de poupe, moteurs intérieurs,

conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2001 pour les moteurs marins de hors-bord et de motomarines. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 75 % à celles des moteurs deux temps à carburateur conventionnels. Ces moteurs sont équivalents aux normes 2006 de l'EPA pour les moteurs marins.



Émissions très basses Deux Étoiles

L'étiquette Deux Étoiles identifie les moteurs de motomarines individuelles, de hors-bords, moteurs de poupe, moteurs intérieurs, conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2004 pour les moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.



Émissions ultra faibles Trois Étoiles

L'étiquette Trois Étoiles identifie les moteurs hors-bords et de motomarines conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2008 ou les normes d'émissions polluantes 2003 pour moteurs marins intérieurs et les moteurs de poupe. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 65% à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.



Émissions super ultra faibles Quatre Étoiles

L'étiquette Quatre Étoiles identifie les moteurs de poupe et les moteurs intérieurs conformes aux normes d'émissions polluantes Air Resources Board 2009. L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs de poupe et en-bord qui respectent les normes d'émission d'échappement 2009 de la « California Air Resources Board ». Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 90% à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
VALCOURT, QUÉBEC, CANADA**

Motomarines plus propres – Les faits 1-800-END-SMOG
www.arb.ca.gov

21980079_FR

⚠ AVERTISSEMENT. L'utilisation, la réparation et l'entretien d'une motomarine peuvent vous exposer à des produits chimiques incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement qui sont reconnus par l'État de la Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Réparez la motomarine dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre motomarine.



Pour en savoir davantage, visitez le
www.P65warnings.ca.gov/products/marine

219905280_FR

Étiquettes de sécurité

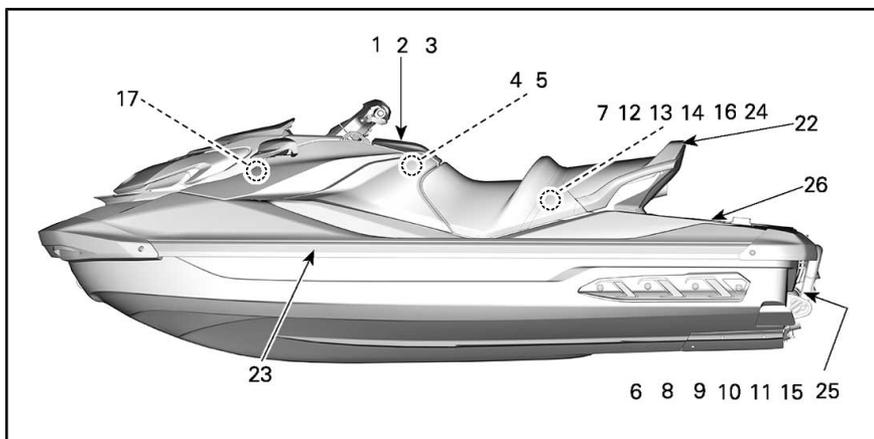
Ces étiquettes sont posées sur le véhicule pour la sécurité du conducteur, des passagers, ou des passants

Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

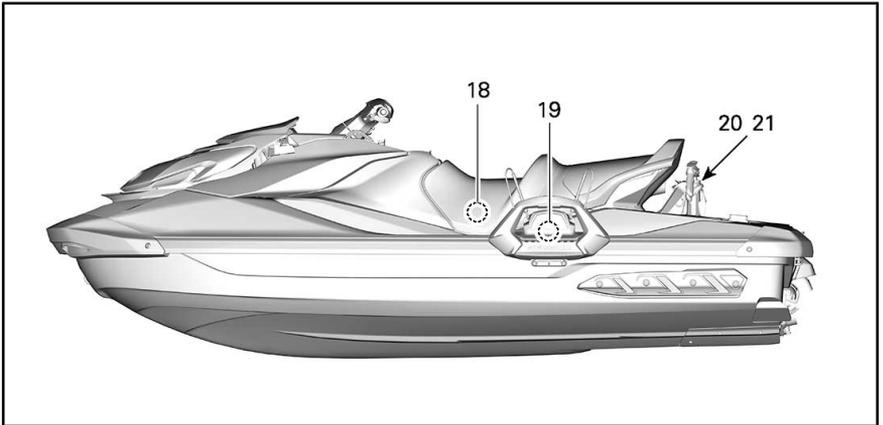
Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser la motomarine.

REMARQUE : La première photo indique où sont les différentes étiquettes. Une ligne pointillée signifie que l'étiquette n'est pas sur la surface extérieure et qu'on doit ouvrir le siège ou un couvercle pour la voir.

REMARQUE : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



TOUS LES MODÈLES SAUF WAKE



SPÉCIFIQUE WAKE

⚠ AVERTISSEMENT

Familiarisez-vous avec cette motomarine. Ses performances peuvent être supérieures à celles d'autres motomarines que vous avez utilisées dans le passé.

C'est une motomarine de haute performance. Des conducteurs inexpérimentés peuvent négliger les risques et être surpris par le comportement de cette motomarine dans différentes conditions de navigation.

5679_FR

ÉTIQUETTE 1

**INSTRUCTIONS
IBR**

LES FONCTIONNALITÉS DU FREIN INTELLIGENT IBR ET DE LA MARCHÉ ARRIÈRE :

Comment freiner

- Pressez la manette de frein

Comment engager la marche arrière

- Maintenez le levier du frein engagé

Comment engager la marche avant

- Tapotez la manette des gaz pour engager la marche avant à partir du point mort. Serrez la manette des gaz pour accélérer.

Comment se rendre au point mort

- Tapotez le levier du frein.

Se référer au Guide du conducteur pour plus d'informations.

5591_FR

ÉTIQUETTE 2

⚠ AVERTISSEMENT

16+ Exigez une bonne utilisation de la motomarine

Une mauvaise utilisation de la motomarine peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

✓ Assurez-vous que le conducteur est âgé d'au moins 16 ans s'il a eu un cours de sécurité nautique. Votre produit peut avoir été des exigences supplémentaires.

✓ Le conducteur doit être qualifié.

✓ Le conducteur doit absolument éviter les collisions.

✓ Gardez constamment un œil sur les personnes, les objets et les autres embarcations.

✗ Ne tentez à une distance suffisante des autres pour que la motomarine puisse s'immobiliser d'elle-même en toute sécurité.

✗ Ne réalisez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un obstacle, comme pour les autres bateaux à moteur. Il faut une accélération pour changer de direction.

➊ Lisez le Guide du conducteur. <https://www.evinco.com/owners/safety/safety-video-710/>

Regardez la vidéo de sécurité.

Protégez tous les occupants

- ✓ Portez un short en neoprene (matériau des combinaisons humides) et un vêtement de flottaison individuel (VFI) homologué. Reportez-vous à la section Sécurité des occupants de cette étiquette.
- ✗ Demandez aux occupants de la section Sécurité des occupants et assurez-vous qu'ils sont convenablement habillés.
- ✗ Ne mettez pas les gaz lorsque quelqu'un embarque ou se trouve à l'arrière de la motomarine.
- ✓ Assurez-vous que les occupants sont correctement assis et se tiennent aux poignées.
- ✓ Évitez les manœuvres brusques, les virages serrés et les accélérations imprévues qui peuvent épouvanter des passagers.
- ✗ Ne faites pas des sauts sur les vagues ou le sillage d'autres embarcations. Risque de blessures crânielles ou médullaires (paralysie).

N'autorisez pas les comportements dangereux :

- ✗ Ne vous approchez pas d'autres personnes pour les éboursoyer, ne passez pas trop près d'autres embarcations et n'évitez pas trop vite compte tenu du trafic.
- ✗ Ne conduisez jamais la motomarine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

5590_FR

SÉCURITÉ DES OCCUPANTS

Les chutes peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles

- ✓ Portez un short en neoprene (matériau des combinaisons humides) pour éviter la compression d'eau sous pression dans le thorax ou la tête lors d'une chute en embarc. Il est aussi très important de ne pas sauter d'un short en neoprene subissant des lésions rectales, vaginales et internes graves et irréversibles.
- ✓ Portez un VFI (équipement de flottaison individuel) homologué.
- ✓ Soyez correctement assis(e) et tenez-vous fermement aux poignées. Les occupants peuvent être éjectés d'une motomarine à la suite d'une accélération instantanée ou d'une manœuvre brutale.
- ✗ Ne conduisez jamais la motomarine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

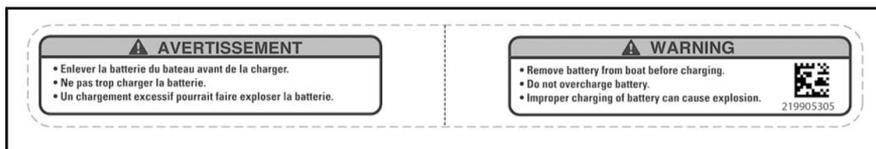
Ne montez pas sur la motomarine si vous n'êtes pas convenablement habillé(e).

Portez un VFI

Portez un vêtement en neoprene

Reportez-vous au Guide du conducteur

ÉTIQUETTE 3



ÉTIQUETTE 4



ÉTIQUETTE 5



ÉTIQUETTE 6



ÉTIQUETTE 7 TYPIQUE



ÉTIQUETTE 8



ÉTIQUETTE 9



ÉTIQUETTE 10



ÉTIQUETTE 11



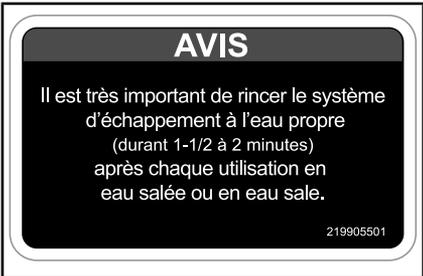
ÉTIQUETTE 12



ÉTIQUETTE 13



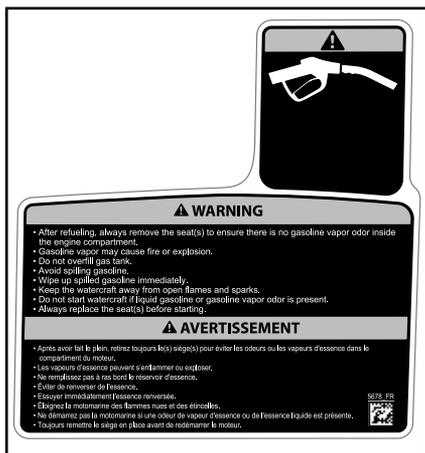
ÉTIQUETTE 14



ÉTIQUETTE 15 - MODÈLES GTR



ÉTIQUETTE 16



ÉTIQUETTE 17



ÉTIQUETTE 18



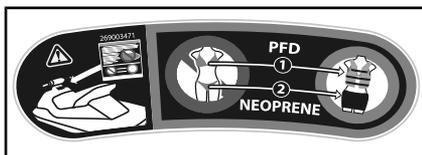
ÉTIQUETTE 19 - MODÈLES WAKE



ÉTIQUETTE 20 - MODÈLES WAKE



ÉTIQUETTE 21 - MODÈLES WAKE

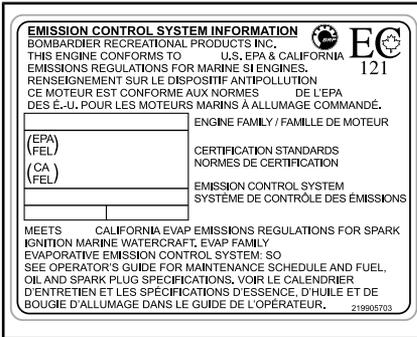


ÉTIQUETTE 22

Étiquettes de conformité



ÉTIQUETTE 23

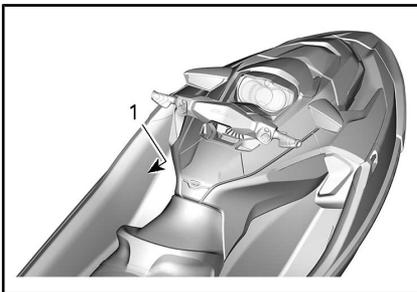


ÉTIQUETTE 24 – EN VIGUEUR SUR TOUS LES MODÈLES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, EN VIGUEUR SUR LES MODÈLES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS LORSQU'ILS SONT ÉQUIVALENTS À UN MODÈLE CERTIFIÉ AUX ÉTATS-UNIS. NORMES EPA



ÉTIQUETTE 25

L'étiquette de conformité à l'EPA est située près du repose-pied sur le côté gauche.



1. Emplacement de l'étiquette de l'EPA

Motomarines en Amérique du Nord

| | |
|--|------------------------|
| CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN | |
| MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES | |
| Max.  = X | XX kg lbs/lb |
| Max.  = | XX kg lbs/lb |
| CATEGORY / CATÉGORIE: C MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE 2.0 m MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE DE VENT MAXIMALE 33.0 knots/noeuds | |
| BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. VALCOURT, QUÉBEC, CANADA (YDV)  MODEL / MODÈLE: XXXXXX | |
| THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÉGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION. | |
| CAPACITÉS MAXIMALES LES INFORMATIONS CI-DESSUS S'APPLIQUENT ÉGALEMENT AUX ÉTATS-UNIS. | CAN ICES-2 / NMB-2* |

Motomarines ailleurs qu'en Amérique du Nord

| | |
|--|---|
| CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIENNE | |
| MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES RECOMMANDÉES | |
| Max.  = X | XX kg lb |
| Max.  = | XX kg lb |
| CATEGORY / CATÉGORIE: C MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE 2.0 m MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE MAXIMALE DU VENT 33.0 knots / noeuds | |
| BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. 570 Montagne, Valcourt, Qc, CA, JOE ZLO Skaldenstraat 125, Gent, 9042, BE (YDV) | |
| MODEL / MODÈLE XXXXXX  | |
| THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. / LE FABRICANT DÉCLARE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE LA RÉGLEMENTATION SUR LA CONSTRUCTION DES PETITES EMBARCATIONS, INDIQUANT LA DATE À LAQUELLE LA CONSTRUCTION DE L'EMBARCATION A DÉBUTÉ OU LA DATE D'IMPORTATION DE L'EMBARCATION. | |
| CAPACITÉS MAXIMALES LES INFORMATIONS CI-DESSUS S'APPLIQUENT AUSSI AUX ÉTATS-UNIS |  |



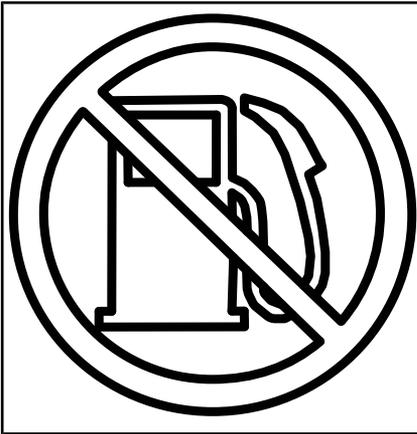
SITUÉE PRÈS DU BOUCHON DE CARBURANT

Pictogramme de sécurité moulé



AVERTISSEMENT

Ne mettez jamais de l'essence dans le trou du mât de ski. L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et s'enflammer par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur.



PRÈS DU MÂT DE SKI NAUTIQUE

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Veuillez vous adresser à un concessionnaire BRP agréé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP agréé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP agréé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP agréé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.



AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'effectuer l'inspection préalable à l'utilisation, lire et comprendre la section *COMMANDES*.

Avant de mettre la motomarine à l'eau



AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer la motomarine seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

REMARQUE : Avant de démarrer le moteur et de se mettre en route, il est recommandé de secouer l'arrière de la motomarine de haut en bas afin de faire tomber tout sable qui aurait pu s'accumuler près des systèmes de propulsion et de marche arrière.

Vérifier les éléments énumérés dans le tableau suivant avant de mettre la motomarine à l'eau.

| ÉLÉMENT | FONCTIONNEMENT | ✓ |
|-------------------------------|--|---|
| La coque | Inspecter la coque, la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau et vérifier si elles présentent des dommages | |
| Admission d'eau de la turbine | Inspecter et nettoyer | |
| Bouchons de vidange | Serrer | |
| Réservoir d'essence | Remplissez. | |
| Compartiment du moteur | Vérifier s'il y a des fuites de liquide visibles ou une odeur d'essence | |

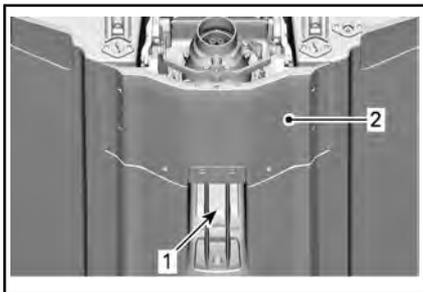
| ÉLÉMENT | FONCTIONNEMENT | ✓ |
|--|--|---|
| Niveau d'huile à moteur | Vérifiez et remplissez. | |
| Niveau de liquide de refroidissement | Vérifiez et remplissez. | |
| Système de direction | Vérifier le fonctionnement. | |
| Levier iTC | Vérifier le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, on doit alors démonter le levier, le nettoyer, vérifier s'il présente des signes d'usure et le lubrifier) | |
| Levier iBR | Vérifier le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, on doit alors démonter le levier, le nettoyer, vérifier s'il présente des signes d'usure et le lubrifier) | |
| Couvercle de compartiment de rangement avant, boîte à gants et siège | S'assurer qu'ils sont bien fermés et enclenchés. | |
| Support de planche nautique (modèle WAKE) | <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que le support est bien installé et sécurisé. - S'assurer que les tendeurs élastiques sont en bon état. - S'assurer que la planche nautique est bien installée et sécurisée dans le support. | |
| Mât de ski/ planche nautique (modèle WAKE) | Inspecter et vérifier le fonctionnement | |
| Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur | Vérifier le fonctionnement. | |
| Interrupteur coupe-circuit du moteur et avertisseur sonore | Vérifier le fonctionnement. | |
| État de la batterie et des connexions | Vérifier tous les mois | |
| Anodes sacrificielles | Inspecter tous les mois (plus souvent si la motomarine est utilisée en eau salée) et la remplacer au besoin. | |

La coque

Vérifier si la coque est fissurée ou autrement endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le groupe propulseur. Nettoyez au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



INSPECTEZ CES ENDROITS :

1. Admission d'eau
2. La plaque de promenade

Bouchons de vidange

Remettre les bouchons de vidange de la cale.



EMPLACEMENTS DES BOUCHONS DE VIDANGE DE LA CALE

1. Bouchons de vidange de cale
2. Serrer
3. Desserrer

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont bien serrés avant de mettre la motomarine à l'eau.

Réservoir d'essence

Remplir le réservoir de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Appliquer à la lettre les instructions relatives au **RAVITAILLEMENT**.

Compartment moteur

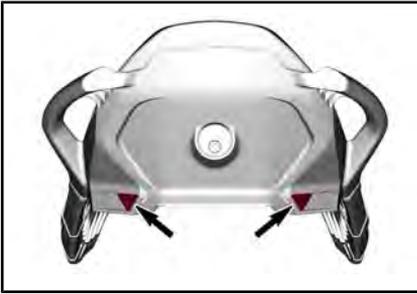
Vérifier s'il y a des vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre le système électrique sous tension ni démarrer le moteur s'il y a une fuite ou une odeur de carburant. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

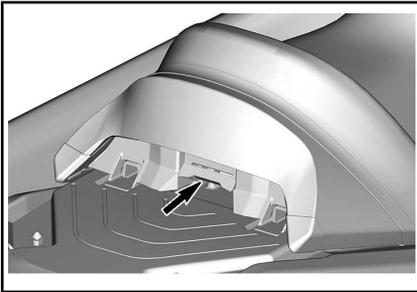
Pour accéder au compartiment moteur, ôtez les sièges.

Pour retirer les sièges, poussez les deux boutons de déverrouillage et soulevez l'arrière du siège.



BOUTONS DE DÉVERROUILLAGE

Tirez ensuite vers le haut la poignée de verrouillage et retirez le siège de la motomarine.



Huile à moteur

Assurez-vous que le niveau d'huile correspond à celui prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement

Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement correspond à celui prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vérifier s'il y a des fuites de liquide de refroidissement sur le moteur, dans la cale et au niveau de la plaque de promenade.

⚠ ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, le moteur et l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peuvent devenir très chauds. Éviter de toucher aux pièces du moteur et à

la plaque de promenade, car il y a risque de brûlures.

Système de direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement.

Lorsque le guidon est à l'horizontale, la tuyère de la turbine doit être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement et dans la même direction que le guidon (par exemple : lorsque le guidon est tourné à gauche, l'ouverture de la tuyère doit pointer vers la gauche de la motomarine).

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Manette d'accélérateur

Vérifier si le levier de commande d'accélérateur électronique (ETC) se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur. Si celle-ci offre la moindre résistance, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Levier iBR

Vérifier si le levier iBR se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier iBR avant de démarrer le moteur. Si on ressent de la friction, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Compartiments de rangement, plate-forme d'embarquement et siège

Vérifier que la boîte à gants, la plate-forme d'embarquement, les panneaux d'accès, le siège sont fermés et verrouillés.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le siège, la plate-forme d'embarquement, les panneaux d'accès et tous les couvercles de compartiment de rangement sont bien enclenchés.

Support pour planche nautique (modèle WAKE)**⚠ AVERTISSEMENT**

S'assurer que le support pour planche nautique est bien fixé à la carrosserie de la motomarine et que la planche nautique est bien placée et bien fixée au support avant d'utiliser la motomarine. S'assurer que les courroies qui retiennent la planche nautique sont en bon état.

Mât de ski/ planche nautique (modèle WAKE)

Assurez-vous que le mât de fixation de ski ou de planche nautique soit complètement déployé et verrouillé avant de l'utiliser.

Le rentrer complètement quand on ne l'utilise pas.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous utilisez le mât de ski, ne transportez pas des objets ou des accessoires sur la plateforme d'embarquement.

⚠ AVERTISSEMENT

Soyez prudent car si le skieur relâche la corde, elle peut aller frapper la motomarine. Ne jamais tourner brusquement quand on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas.

AVIS Le mât de ski/ planche nautique est conçu pour remorquer un skieur ou un planchiste d'un poids maximum de 114 kg.

⚠ ATTENTION N'utilisez jamais le mât de ski pour remorquer un tube gonflable. Utilisez toujours le taquet arrière pour remorquer un tube gonflable.

Interrupteur coupe-circuit du moteur et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Appuyer une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Installer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Appuyer sur le bouton de démarrage/ d'arrêt pour démarrer le moteur et l'arrêter en appuyant de nouveau sur le bouton.

Redémarrer le moteur, puis l'arrêter en débranchant le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Remplacer le capuchon du cordon d'attache s'il a du jeu ou se détache continuellement de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin de prévenir l'utilisation non sécuritaire de la motomarine. Si vous retirez le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur ou si vous appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt, cela n'arrête pas le moteur. Vous ne devez pas utiliser la motomarine. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Une fois la motomarine à l'eau

Vérifier les éléments du tableau suivant après avoir mis la motomarine à l'eau et avant de l'utiliser.

| PIÈCE | FONCTIONNEMENT | ✓ |
|---|-----------------------------|---|
| Indicateur multifonctionnel | Vérifier le fonctionnement. | |
| Freinage et marche arrière intelligents (iBR) | Vérifier le fonctionnement. | |
| Correcteur d'assiette (VTS) | Vérifier le fonctionnement. | |

Indicateur multifonctionnel

- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt et brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Pendant que l'indicateur multifonctionnel effectue son autovérification, s'assurer que tous les affichages s'allument.

AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache à son VFI ou à son poignet (au moyen d'une dragonne).

Système iBR

AVIS Pour éviter les collisions, voir à ce qu'il y ait assez d'espace devant et derrière la motomarine pour pouvoir vérifier le système iBR en toute sécurité. La motomarine se déplacera durant la vérification.

- Retirez les amarres qui retiennent la motomarine au quai.
- Démarrer le moteur et s'assurer que la motomarine est immobile.
- Sur la gauche du guidon, enfoncer complètement le levier iBR; la motomarine devrait reculer lentement.
- Relâcher le levier iBR, il ne devrait y avoir aucune poussée arrière.

AVERTISSEMENT

Toujours s'assurer que le système iBR fonctionne normalement avant de partir en randonnée.

Système correcteur d'assiette (VTS) (si équipé)

Lorsque le moteur est en poussée avant, utilisez le correcteur d'assiette (VTS^{MC}) pour déplacer la tuyère de turbine vers le haut, puis vers le bas pour vérifier le fonctionnement du correcteur d'assiette. Vérifier la position du correcteur sur l'indicateur multifonctionnel.

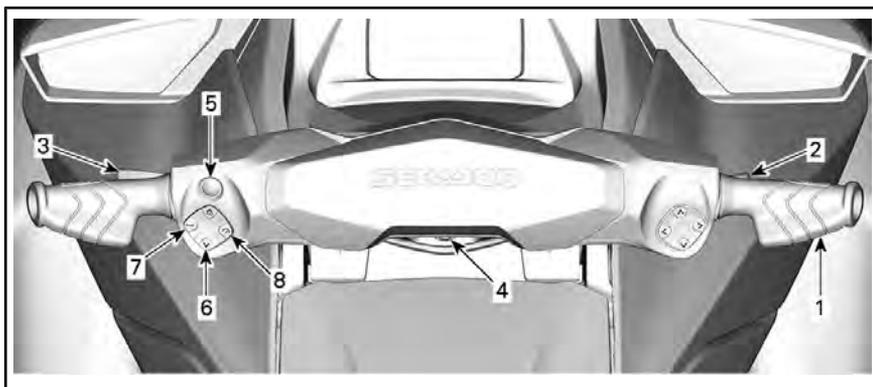
Vérifier également les pré réglages du correcteur d'assiette en double-cliquant sur le bouton VTS à flèches HAUT/BAS (selon le modèle).

Consultez les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

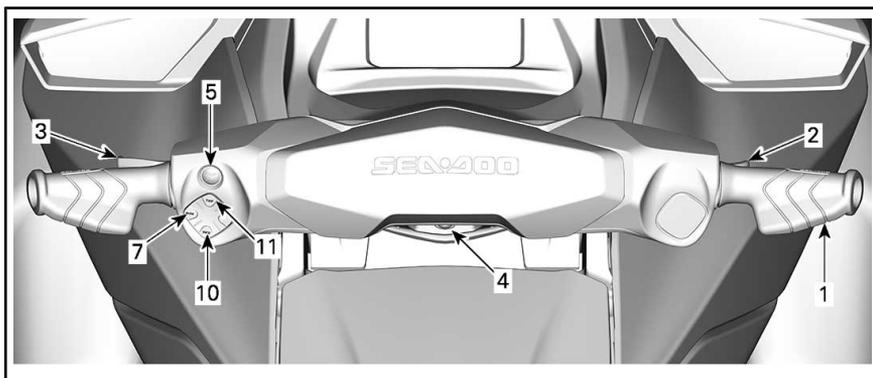
RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES

REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez la section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE*.



TYPIQUE - 2 CLAVIERS



TYPIQUE - 1 CLAVIER

BOUTONS ÉQUIVALENTS ENTRE LES MODÈLES À 1 OU 2 CLAVIERS

| ACTIONS | 1 CLAVIER | 2 CLAVIERS |
|--------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|
| Navigation dans le menu | Pression normale sur INFO | GAUCHE/ DROIT |
| Entrez dans le menu | Pression longue INFO | OK (menus HORLOGE et EXIT uniquement) |
| Modifiez la valeur | Pression normale sur INFO | HAUT/ BAS |
| Changer l'affichage des informations | Appuyez sur COMPTEUR | HAUT/ BAS (menu COMPTEUR uniquement) |

| BOUTONS ÉQUIVALENTS ENTRE LES MODÈLES À 1 OU 2 CLAVIERS | | |
|---|----------------------|---------------------------|
| ACTIONS | 1 CLAVIER | 2 CLAVIERS |
| Réinitialiser le compteur pendant qu'il est affiché) | Pression longue INFO | Pression longue HAUT/ BAS |
| Codes d'erreurs/ Maintenance | Pression longue INFO | OK |

REMARQUE : Certaines indications, fonctions ou caractéristiques décrites ci-dessous pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

1) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. En marche avant, lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.



AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin du système de propulsion.

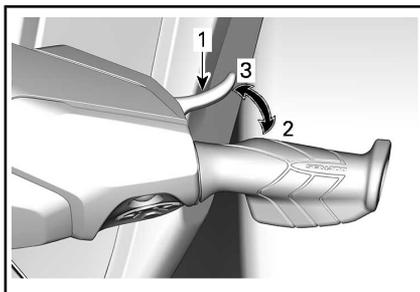
En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Si on tourne le guidon vers la droite en marche arrière, la motomarine tourne à gauche. Consultez les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

2) Manette d'accélérateur

Le levier d'accélérateur sur la droite du guidon commande électroniquement le régime du moteur.

Pour accélérer ou maintenir la vitesse de la motomarine, actionner le levier avec la main.

Pour réduire la vitesse de la motomarine, relâcher le levier d'accélérateur.



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

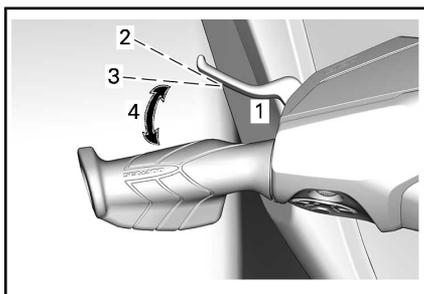
Le levier d'accélérateur est à ressort et devrait revenir en position initiale (ralenti) lorsqu'on le relâche.

3) Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Le levier iBR sur la gauche du guidon commande électroniquement :

- Freins
- Marche arrière
- Le point mort.

REMARQUE : Le levier doit être à au moins 25 % de sa course pour que les fonctions iBR soient actives.



TYPIQUE

1. Levier iBR
2. Levier en position initiale
3. Levier à 25 % de sa course pour activer les fonctions iBR
4. Plage de fonctionnement

Au-delà de cette vitesse, 15 km/h, le fait de tirer sur le levier de l'iBR enclenche le frein.

REMARQUE : Si le courant de l'eau est supérieur ou égal à 15 km/h, l'inversion ne peut pas être engagée car le seuil de vitesse pour l'inversion est dépassé.

En dessous de cette vitesse, 15 km/h, le fait de tirer sur le levier de l'iBR actionne la marche arrière.

Lorsqu'on relâche le levier iBR après avoir freiné ou être passé en marche arrière, le déflecteur iBR passe au point mort.

⚠ AVERTISSEMENT

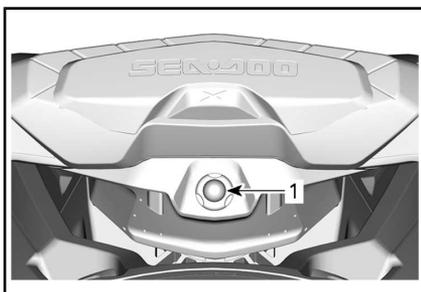
Si le levier d'accélérateur est actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la poussée avant s'amorcera après un court instant. Si une accélération vers l'avant n'est pas souhaitée, relâcher le levier d'accélérateur.

REMARQUE : On peut mettre au point la position du point mort en ajustant le système iBR.

Consultez les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

4) Interrupteur de coupure du moteur

L'interrupteur coupe-circuit du moteur se trouve au centre du guidon.



TYPIQUE

1. Interrupteur coupe-circuit du moteur

Pour que le moteur démarre, le capuchon du cordon d'attache doit être solidement fixé à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur.



TYPIQUE

1. Capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Cordon d'attache fixé au VFI du conducteur

Pour arrêter le moteur, retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le moteur est arrêté, la fonction de freinage et la manœuvrabilité de la motomarine ne sont pas fonctionnelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours débrancher le cordon d'attache quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Système de radiofréquence D.E.S.S. (Digitally Encoded Security System)

Chaque capuchon de cordon d'attache renferme un circuit électronique (clé D.E.S.S.^{MC}) programmé pour que le numéro de série soit unique. Cela en fait une clé comme n'importe quelle autre.

Le système D.E.S.S. lit la clé installée sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur et le démarrage ne se fait que s'il reconnaît la clé.

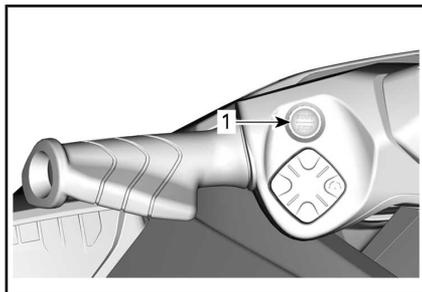
Le système D.E.S.S. est d'une grande flexibilité. On peut se procurer des cordons d'attaches supplémentaires et faire programmer les clés D.E.S.S. pour sa motomarine.

Il est possible de programmer dix clés D.E.S.S.

Pour faire programmer une clé pour sa motomarine, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

5) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur est situé sur la gauche du guidon.



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage/d'arrêt

Démarrage et arrêt du moteur

Consultez le *MODE D'EMPLOI* pour connaître les procédures complètes de démarrage et d'arrêt du moteur.

Mise sous tension du système électrique

Appuyer une seule fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans brancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Le système électrique se mettra sous tension; l'indicateur multifonctionnel effectuera un autotest.

Le système électrique demeurera sous tension pendant environ 75 secondes après avoir appuyé sur le bouton de DÉMARRAGE/D'ARRÊT.

Lorsque la corde d'attache est installée sur le commutateur d'arrêt du moteur, le système sera alimenté pendant 60 minutes.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de DÉMARRAGE/D'ARRÊT, le compte à rebours redémarre. Vous pourrez écouter le système stéréo de BRP (si équipé).

Lorsque la tension de la batterie tombe en dessous de 12,3 V, le témoin de la batterie va s'allumer et le système électrique s'arrêtera après 75 secondes.

Gestion de la batterie après que le moteur soit éteint

Cette fonction permet de maintenir le système électrique éveillé pour permettre l'utilisation d'accessoires lorsque le moteur est éteint. Elle empêche également le drainage excessif de la batterie lors de l'utilisation des accessoires. Lorsque la tension de la batterie atteint 12,3 V ou moins, le système s'arrête automatiquement pour garantir le démarrage du moteur.

Lorsque le système électrique est activé en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage/d'arrêt alors que le moteur est éteint, la durée en éveil sera gérée comme suit :

- La clé sur la position d'arrêt : Le système s'arrête après 75 secondes.

- La clé sur la position de démarrage : Le système s'arrêtera après 60 minutes ou si le seuil de la tension est atteint.

6) Bouton VTS (Système correcteur d'assiette) (si équipé)

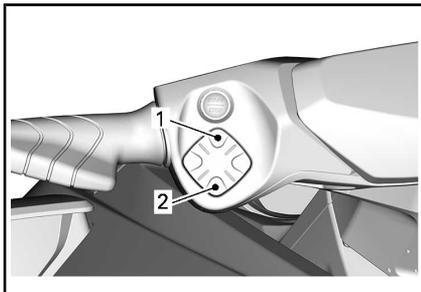
Cette motomarine est munie d'un correcteur d'assiette haute performance.

REMARQUE : Le bouton VTS s'utilise pour le réglage au point mort. Il permet de régler la position neutre de la motomarine. Reportez-vous à la rubrique *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour les détails.

Il permet de corriger l'assiette de la motomarine en modifiant la position verticale de la tuyère.

Il est possible de corriger électriquement l'assiette ou de la régler à l'un des trois préréglages (complètement soulevée, position centrale ou complètement abaissée).

Reportez-vous à la section *INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT* pour plus de détails.

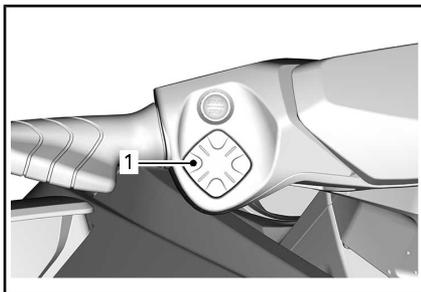


BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

7) Bouton Mode

Le bouton Mode se trouve sur la gauche du guidon.



TYPIQUE

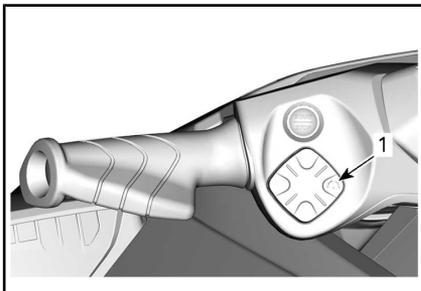
1. Bouton Mode

Il est utilisé pour choisir entre le mode Défaut, Sport, Eco et Ski, si équipé.

Reportez-vous à la section des *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus détails.

8) Bouton Contrôle de vitesse (si équipé)

Le bouton de contrôle de vitesse se trouve sur la gauche du guidon.



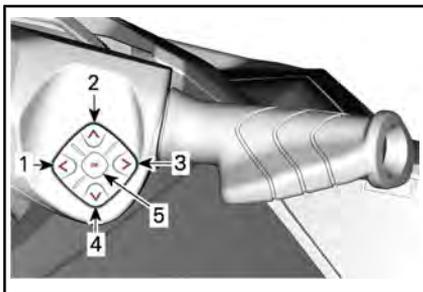
1. Bouton de contrôle de vitesse

Il sert à activer ou désactiver le limiteur de vitesse ou le mode basse vitesse.

Reportez-vous à la section des *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus détails.

9) Flèches GAUCHE/ HAUT/ BAS/ DROIT et OK (si équipé)

Ces boutons se trouvent sur la droite du guidon et permettent de faire défiler les différentes fonctions disponibles via l'indicateur multifonctionnel.

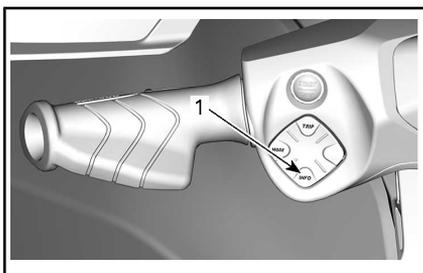


TYPIQUE

1. Bouton GAUCHE
2. Flèche du haut
3. Bouton DROITE
4. Flèche vers le bas
5. Bouton OK

10) Bouton INFO (si équipé)

Le bouton INFO est situé sur le guidon à gauche.



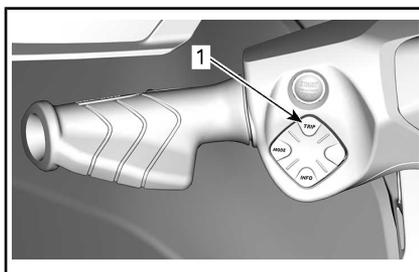
1. Bouton INFO

Il sert à naviguer dans les menus et pour modifier certains paramètres.

Reportez-vous à la section des *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus détails.

11) Bouton COMPTEUR (si équipé)

Le bouton COMPTEUR est situé sur le guidon à gauche.



1. Bouton COMPTEUR

Il sert à faire défiler les affichages des compteurs et l'horloge sur la partie supérieure de l'affichage.

Reportez-vous à la section des *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus détails.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4,5 PO

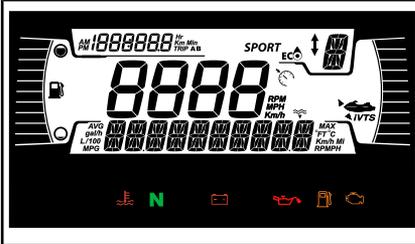
Description de l'indicateur multifonction



AVERTISSEMENT

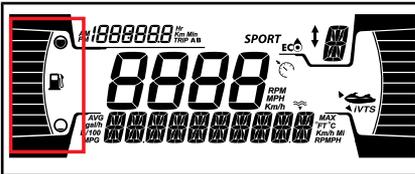
Vous ne devez pas régler l'écran en conduisant, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

Vue générale



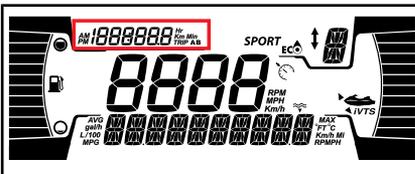
Affichage multifonctionnel

Affichage latéral gauche



L'affichage latéral gauche affiche la jauge de carburant.

Affichage supérieur gauche



L'affichage latéral gauche comprend :

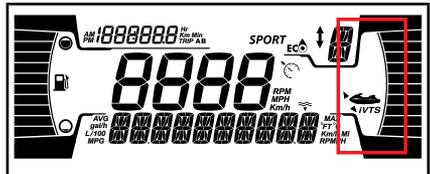
- Compteur journalier
- Horloge

L'utilisateur peut choisir d'afficher les informations suivantes sur le Compteur journalier :

- Compteur horaire du véhicule : Affiche les heures de conduite totalisées.
- Compteur KM : Affiche la distance parcourue depuis la dernière remise à zéro.
- Compteur HR : Affiche le temps écoulé depuis la dernière remise à zéro.

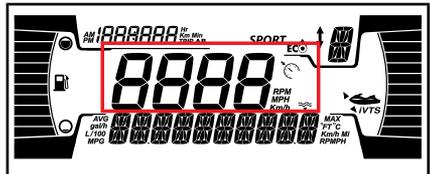
REMARQUE : La montre s'affiche uniquement lorsque le GPS intégré reçoit un signal satellite. Veuillez patienter quelques secondes pour que le système démarre.

Affichage latéral droit



L'affichage latéral droit indique la position VTS.

Affichage central

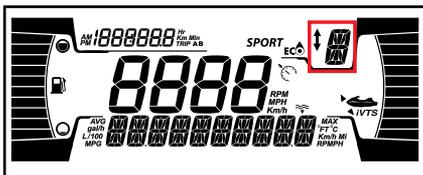


L'affichage central inclut :

- Vitesse du véhicule
- Indicateur du contrôle de vitesse (si équipé)

L'indicateur du contrôle de vitesse est uniquement activé sur cet affichage lorsqu'une vitesse cible a été définie.

Affichage de position iBR

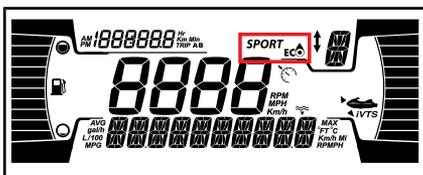


Cet affichage indique la position de l'iBR :

- N (Poids mort)
- F (marche avant)
- R (marche arrière)

Il peut également indiquer le niveau de vitesse défini (1 à 9) lorsque le mode basse vitesse est sélectionné.

Affichage MODE



L'affichage MODE indique le mode de fonctionnement sélectionné :

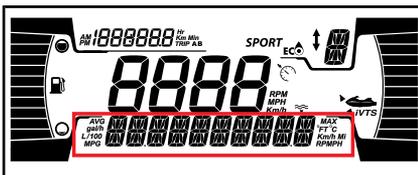
- SPORT
- ÉCO

Pour faire défiler les MODES :

- Appuyez sur le bouton MODE.
- Lorsque vous confirmez le message de sécurité en enfonçant et maintenant le bouton MODE dans cette position, vous basculez au mode SPORT.
- Appuyez à nouveau sur le bouton MODE pour activer le mode SKI (si équipé).
- Si vous appuyez de nouveau sur le bouton MODE, le mode ÉCO sera activé.

REMARQUE : Le mode SKI n'a pas d'icône sur l'écran numérique. Référez-vous aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour plus de détails.

Affichage inférieur



L'utilisateur peut choisir d'afficher :

- TR/MIN : qui indique le régime du moteur.
- Profondeur (selon l'équipement) : qui indique la profondeur du plan d'eau.
- Réglages
- Messages
- Stat vit. (selon l'équipement) : qui affiche les vitesses moyenne et maximale atteintes pendant le cycle de conduite en cours.

Voyants

Avertissement et indicateurs



| AVERTISSEMENT ET INDICATEURS | |
|------------------------------|--|
| | ROUGE - La température du moteur ou la température de l'échappement est trop élevée. |
| | ROUGE - Le niveau de la batterie est faible. |
| | ROUGE - Basse pression d'huile |
| | ORANGE - Bas niveau d'essence |
| | ORANGE - Anomalie moteur |

| AVERTISSEMENT ET INDICATEURS | |
|---|---------------|
|  | Vert - Neutre |

Icônes et indicateurs

| ICÔNES ET INDICATEURS | |
|---|---|
| <i>SPORT</i> | Avertit que le mode Sport est sélectionné. |
|  | Indique que le mode ECO est sélectionné. |
|  | Allumé constamment : Indique que le VTS est activé (si équipé). |
|  | Indique que le mode Limiteur de vitesse ou le mode Vitesse lente est activé (si équipé) |

REMARQUE : ¹ L'icône d'entretien peut être réinitialisée manuellement; consultez *RÉINITIALISATION DE L'ENTRETIEN*.

RÉGLAGES

| BOUTONS ÉQUIVALENTS ENTRE LES MODÈLES À 1 OU 2 CLAVIERS | | |
|---|---------------------------|---------------------------------------|
| ACTIONS | 1 CLAVIER | 2 CLAVIERS |
| Navigation dans le menu | Pression normale sur INFO | GAUCHE/ DROIT |
| Entrez dans le menu | Pression longue INFO | OK (menus HORLOGE et EXIT uniquement) |
| Modifiez la valeur | Pression normale sur INFO | HAUT/ BAS |

| BOUTONS ÉQUIVALENTS ENTRE LES MODÈLES À 1 OU 2 CLAVIERS | | |
|---|----------------------|---------------------------------------|
| ACTIONS | 1 CLAVIER | 2 CLAVIERS |
| Changer l'affichage des informations | Appuyez sur COMPTEUR | HAUT/ BAS (menus COMPTEUR uniquement) |
| Réinitialiser le compteur pendant qu'il est affiché) | Pression longue INFO | Pression longue HAUT/ BAS |
| Codes d'erreurs/ Maintenance | Pression longue INFO | OK |

Utilisez le bouton de flèche DROITE ou GAUCHE pour naviguer parmi les menus des réglages. Utilisez le bouton OK pour entrer dans le menu, pour confirmer une sélection ou réinitialiser certaines valeurs. Utilisez la flèche HAUT ou la flèche BAS pour modifier la valeur sélectionnée.

Menu Réglages

À l'aide du bouton de flèche DROITE ou GAUCHE, sélectionnez **RÉGLAGES** puis appuyez sur le bouton OK pour entrer dans le menu Réglages.

Réinitialiser Entretien

Sélectionnez **RÉINIT MAINT** et maintenez enfoncé le bouton OK pour réinitialiser l'entretien.

REMARQUE : La réinitialisation de l'entretien peut uniquement s'effectuer pendant les 15 premières secondes qui suivent l'activation de l'ECM.

Codes d'affichage

Veillez consulter *AFFICHER LES CODES D'ERREURS*.

Sélection du Totalisateur partiel

Sélectionnez **COMPTEUR** et appuyez sur le bouton de flèche HAUT ou BAS pour faire défiler **Compteur horaire, Compteur KM** et **Compteur HR**.

Maintenez enfoncé le bouton OK pour réinitialiser les informations du compteur sélectionné.

Sélection de la clé d'apprentissage

Insérez une clé normale. Sélectionnez **L-KEY #** et appuyez sur le bouton de flèche HAUT ou BAS pour sélectionner le niveau de clé d'apprentissage voulu entre 1 et 5.

Appuyez et maintenez le bouton OK pour confirmer la sélection.

REMARQUE : Le niveau de clé d'apprentissage par défaut est 1 (performance la plus basse).

Unité de mesure

Sélectionnez **UNITÉS** et appuyez sur le bouton de flèche HAUT ou BAS pour changer l'unité.

REMARQUE : La modification de l'unité s'applique à toutes les unités affichées.

Réglage de la luminosité

Sélectionnez **LUMINOSITÉ** et appuyez sur le bouton de flèche HAUT ou BAS pour régler le niveau de luminosité (de -4 à 4).

Réglage de l'horloge

Sélectionnez **HORLOGE**.

Modèles à 1 clavier

1. Appuyez sur le bouton INFO pour sélectionner l'affichage de l'horloge.
2. Pression longue sur le bouton INFO pour régler l'horloge.

3. Appuyez sur le bouton INFO pour sélectionner le mode horaire 12:00 AM PM ou le mode 24:00.
4. Pression longue sur le bouton INFO pour confirmer et afficher les heures.
5. Appuyez sur le bouton INFO pour changer les heures.
6. Pression longue sur le bouton INFO pour confirmer.

Modèles à 2 claviers

1. Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner l'affichage de l'horloge.
2. Appuyez sur le bouton de flèche HAUT ou BAS pour sélectionner le mode 12:00 AM/PM ou 24 heures.
3. Appuyer sur OK pour confirmer.
4. Appuyez sur le bouton de flèche HAUT ou BAS pour changer les heures.
5. Appuyer sur OK pour confirmer.

REMARQUE : Le menu est uniquement disponible si le GPS est synchronisé.

Pour sortir du menu **RÉGLAGES**, sélectionnez **QUITTER** et appuyez sur le bouton OK.

Réinitialisation des statistiques de vitesse (selon l'équipement)

Sélectionnez **STAT VIT** et appuyez et maintenez le bouton OK pour réinitialiser les statistiques de vitesse.

REMARQUE : Les statistiques de vitesse sont automatiquement réinitialisées après chaque désactivation de l'indicateur.

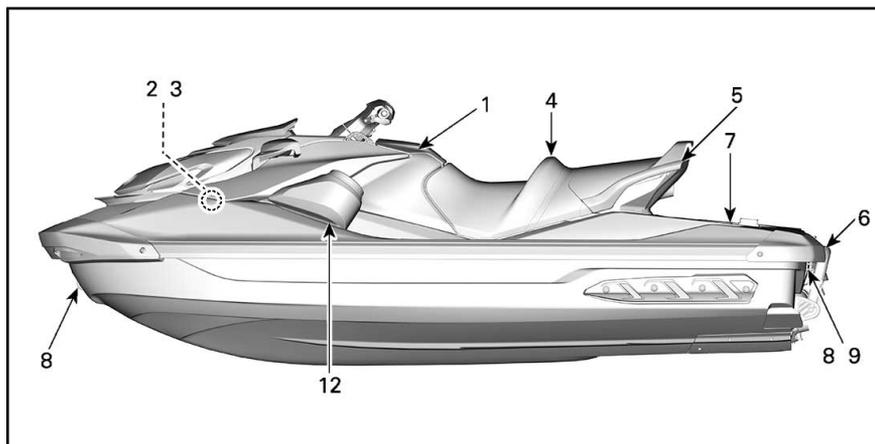
Réglage de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage. Adressez-vous à un concessionnaire Sea-Doo autorisé pour savoir quelles langues sont disponibles et pour régler l'affichage selon vos préférences.

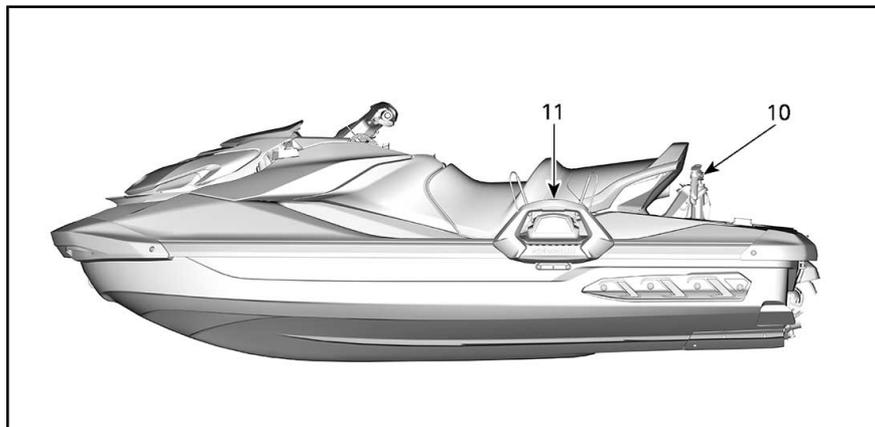
ÉQUIPEMENT

REMARQUE : équipement

REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez la section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE*.



TYPIQUE

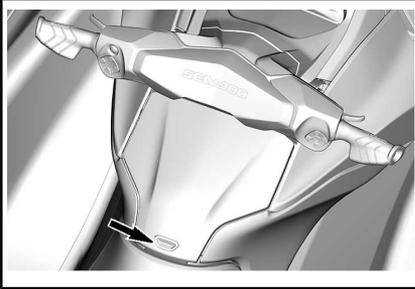


MODÈLES WAKE

1) Boîte à gants

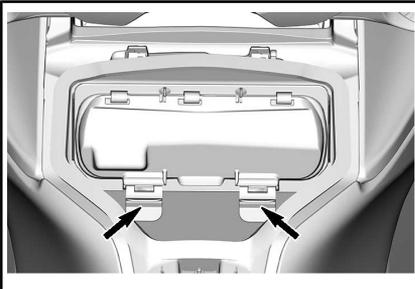
Petit compartiment de rangement pour mettre des objets personnels.

Pressez le verrou du couvercle pour ouvrir la boîte à gants.



Compartiment étanche

Un petit compartiment étanche est situé à l'intérieur de la boîte à gants pour y ranger les articles personnels. Tirez en arrière sur les deux loquets pour l'ouvrir.



Une mousse de protection située à l'intérieur du compartiment étanche protège les téléphones. Assurez-vous que le téléphone intelligent soit maintenu en place par la mousse et non pas les rebords du compartiment et que vous puissiez fermer le couvercle. Vérifiez toujours que la mousse soit complètement sèche avant d'utiliser le compartiment.

Reportez-vous au tableau *TAILLE MAXIMALE* du téléphone.

TAILLE MAXIMALE DU TÉLÉPHONE

| | |
|----------|--------|
| Longueur | 160 mm |
| Largeur | 85 mm |

REMARQUE : En raison des différentes tailles de téléphones intelligents et des différents styles de boîtier, assurez-vous qu'aucune pression ne soit exercée sur le connecteur et sur le téléphone lorsque vous fermez le couvercle.

Certains modèles sont équipés d'un port USB de chargement. Lors de l'utilisation du port USB pour recharger un téléphone intelligent, assurez-vous que le câble soit acheminé de manière à ce qu'aucune pression ne soit exercée sur les deux extrémités du câble pour éviter d'endommager les connecteurs du câble ou du téléphone intelligent.

REMARQUE : Pour des performances optimales, utilisez toujours des câbles USB d'équipement d'origine. Les câbles de recharge à bas prix peuvent ne pas avoir de lignes de données et/ou une impédance supérieure, ce qui peut entraîner de mauvaises performances de charge ou une surchauffe.

De nombreux modèles de téléphones intelligents ont un délicat connecteur femelle. Des précautions supplémentaires devraient être prises lors de l'insertion dans le compartiment étanche. BRP recommande d'utiliser un câble court (pas plus de 25 cm) afin de réduire la longueur de câble à ranger.

Les modèles qui ne sont pas équipés de port de charge USB sont équipés d'un joint en caoutchouc pour assurer l'étanchéité. Une membrane de ventilation équilibre la

pression à l'intérieur et à l'extérieur du compartiment pour éviter toute aspiration de gouttelettes d'eau lors de l'ouverture du couvercle. La membrane est en elle-même étanche à l'eau. L'étanchéité du compartiment est garantie en appuyant le couvercle du compartiment sur le joint d'étanchéité à l'aide des deux loquets.

Pour assurer la protection des objets à l'intérieur du compartiment, les recommandations suivantes doivent être suivies :

Avant et pendant l'utilisation :

- Assurez-vous que le joint soit intact, exempt de débris et correctement positionné.
- Assurez-vous que la membrane de ventilation soit intacte et correctement positionnée.
- Assurez-vous que le joint autour du port de charge USB (ou le joint en caoutchouc) soit intact et correctement positionné.
- Séchez complètement le compartiment et son contenu avant de le fermer.
- Assurez-vous que rien ne soit pincé entre le couvercle et le boîtier lors de la fermeture du compartiment.
- Fermez toujours complètement le compartiment en utilisant les 2 loquets.

Après l'utilisation :

- Enlevez le téléphone intelligent du compartiment.
- Lorsqu'il n'est pas utilisé, le port de chargement USB doit être protégé par son capuchon en caoutchouc.
- Lorsqu'il n'est pas utilisé, les verrous de la porte du compartiment doivent rester ouverts pour prolonger la durée de vie du joint.

REMARQUE : L'utilisation de déshydratant dans le compartiment étanche est recommandée pour éliminer la condensation dans une atmosphère très humide. Remplacez fréquemment le sachet déshydratant.

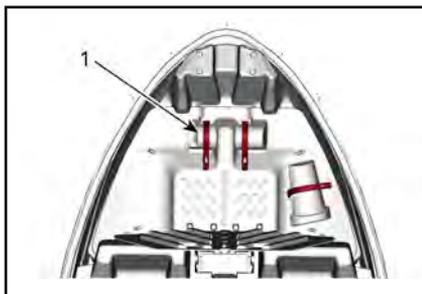
Reportez-vous à la section **SYSTÈME STÉRÉO DE BRP** pour obtenir de complètes instructions.

2) Support d'extincteur

REMARQUE : L'extincteur est vendu séparément.

Le support de l'extincteur est situé à l'intérieur du couvercle du compartiment de rangement avant.

Utilisez les attaches en caoutchouc pour accrocher correctement l'extincteur.



PIÈCES RETIRÉES POUR PLUS DE CLARTÉ

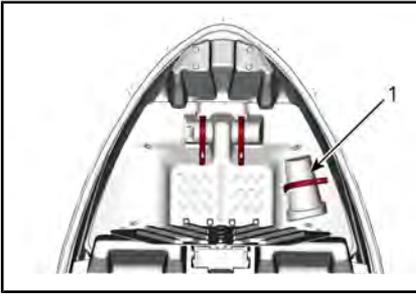
1. Extincteur

3) Logement du kit de sauvetage

REMARQUE : Le kit de sauvetage est vendu séparément.

Le support de la trousse de sécurité est situé à l'intérieur du couvercle du compartiment de rangement avant.

Utilisez les attaches en caoutchouc pour accrocher correctement le kit de sauvetage.

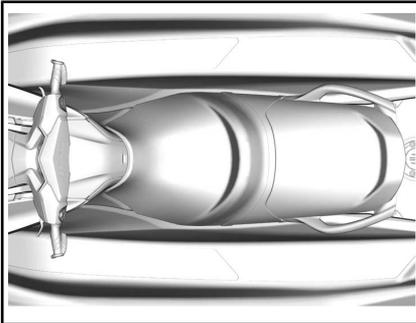


PIÈCES RETIRÉES POUR PLUS DE CLARITÉ

1. Kit de sauvetage

4) Siège

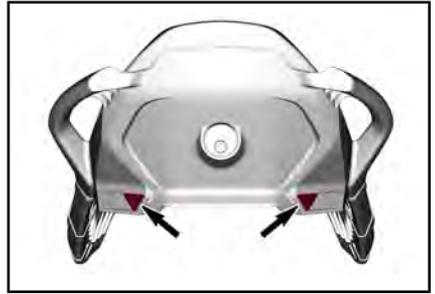
Ce modèle est muni d'un siège ergonomique étroit à l'avant comportant des appuie-genoux qui permettent de placer les genoux vers l'intérieur des marche-pieds afin de réduire la fatigue au haut du corps et de fournir un meilleur contrôle dans les virages.



SIÈGE ERGONOMIQUE

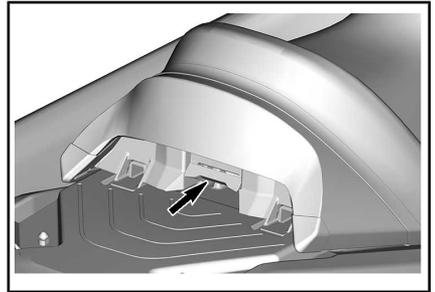
Dépose du siège

Pour retirer le siège, poussez les deux boutons de déverrouillage et soulevez l'arrière du siège.



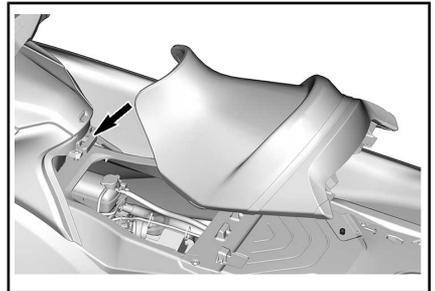
BOUTONS DE DÉVERROUILLAGE

Tirez ensuite vers le haut la poignée de verrouillage et retirez le siège de la motomarine.



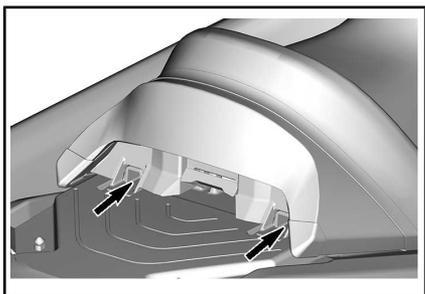
Pose du siège

Pour installer le siège, insérer la partie avant du siège dans son dispositif de retenue.



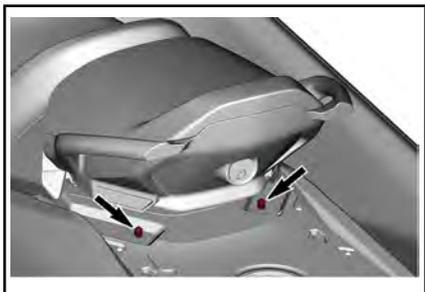
DISPOSITIF DE RETENUE DU SIÈGE

Insérez la partie avant du siège arrière dans les dispositifs de retenue.



DISPOSITIFS DE RETENUE DU SIÈGE

Aligner le loquet de siège et la goupille de loquet puis pousser fermement sur l'arrière du siège afin de l'enclencher.



GOUPILLES DE LOQUET

Tirez la partie arrière du siège vers le haut afin de s'assurer qu'il est bien verrouillé.

⚠ ATTENTION S'assurer que le loquet est bien enclenché sur la goupille.

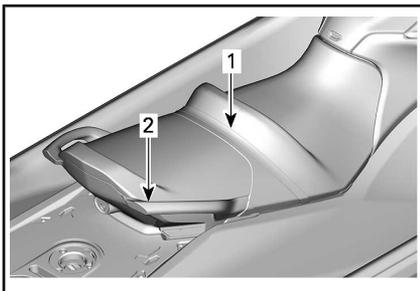
5) Poignées de maintien du passager

La courroie du siège offre une bonne prise pour un passager, et aide ce dernier à se maintenir dans le véhicule lors des déplacements.

Les poignées de maintien moulées latérales à l'arrière du siège offrent également une bonne prise pour un passager. La poignée de maintien moulée arrière offre une bonne prise pour monter sur la motoma-

rine et sert de point d'appui à l'observateur (s'il y a lieu).

AVIS Ne jamais se servir de la poignée de maintien moulée pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.

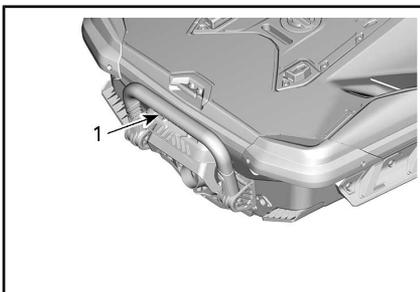


POIGNÉES DU PASSAGER

1. Sangle du siège
2. Poignée de maintien moulée

6) Échelle d'embarquement (le cas échéant)

Une échelle pratique qui permet de monter à bord du véhicule en étant dans l'eau.



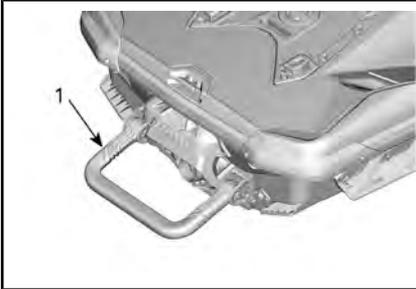
TYPIQUE

1. Échelle d'embarquement

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur doit être éteint avant de permettre à quelqu'un de monter à bord du véhicule avec l'échelle d'embarquement.

Tirez le barreau vers le bas avec la main et maintenez-le jusqu'à ce qu'un pied ou un genou soit placé sur l'échelle.



TYPIQUE

1. Échelle d'embarquement en position abaissée

AVIS

- Ne jamais utiliser cette échelle pour monter dans un véhicule qui n'est pas dans l'eau.
- Ne jamais utiliser l'échelle pour tirer, remorquer, plonger ou sauter, ou toute autre action qui n'est pas d'embarquer à bord.
- Restez au centre de l'échelle pendant la montée à bord.
- Jamais plus d'une personne sur l'échelle.

⚠ AVERTISSEMENT

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

7) Plateforme d'embarquement

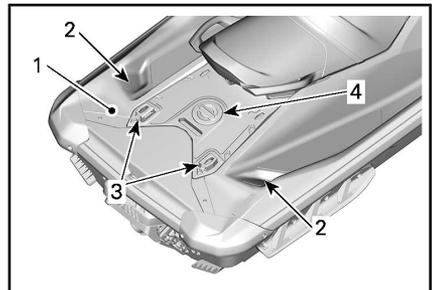
Une plate-forme d'embarquement recouvre l'arrière du pont.

⚠ ATTENTION Les deux points d'attache LinQ sont utilisés pour transporter des accessoires. Ils devraient toujours être rétractés lorsqu'on ne les utilise pas.

Deux cavités dans la plate-forme servent de repose-pieds à l'observateur assis à l'arrière lorsqu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.

Un mât de ski peut être installé en ôtant le couvercle du trou du mât de ski au milieu de la plate-forme. Le couvercle du trou du mât de ski n'est **pas** le bouchon du réservoir.

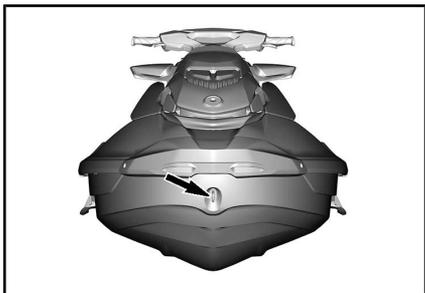
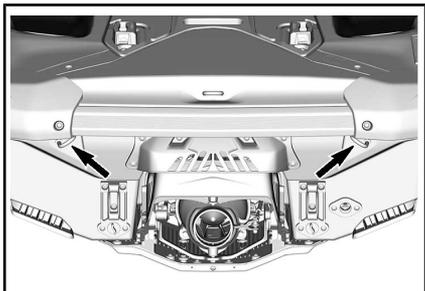
⚠ ATTENTION Remettez toujours en place le couvercle du trou du mât de ski lorsque le mât de ski n'est pas installé.



1. Plateforme d'embarquement
2. Repose-pieds de l'observateur
3. Attaches LinQ
4. Couvercle du trou du mât de ski

8) Œillets avant et arrière

Les œillets servent à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher lorsqu'on la transporte sur une remorque.

Œillet avant**Œillets arrière****9) Bouchons de vidange de la cale**

Desserrer les bouchons de vidange lorsque la motomarine est sur la remorque. Cela permet à l'eau accumulée dans la cale de s'écouler et contribue à réduire la condensation.

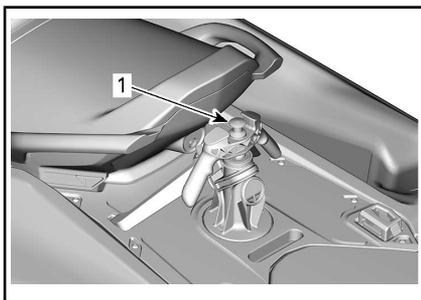
**TYPIQUE**

1. Bouchons de vidange
2. Serrer
3. Desserrer

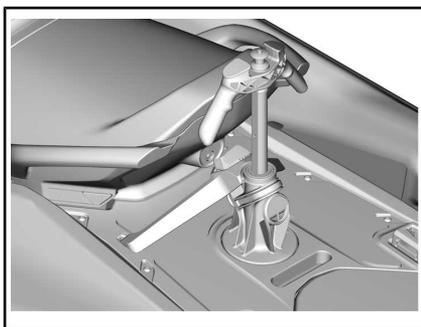
AVIS S'assurer que les bouchons de vidange sont bien vissés avant de mettre la motomarine à l'eau.

10) Mât de ski rétractable (modèle WAKE)

Tirez le bouton pour déployer le mât. Assurez-vous que les deux sections du mât sont complètement déployées et verrouillées avant d'attacher le câble de ski ou de planche nautique.

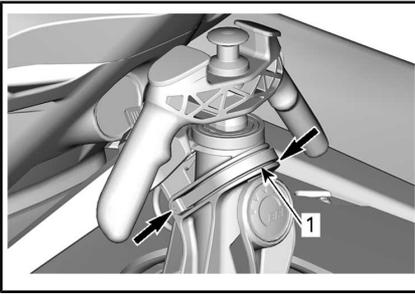
**MÂT DE SKI RÉTRACTÉ**

1. Tirez le bouton pour déployer le mât.

**MÂT DE SKI DÉPLOYÉ**

Pour abaisser le mât, poussez vers le bas le sommet du mât.

S'il devient difficile d'abaisser ou de déployer le mât, appuyez simultanément vers l'avant sur chaque côté de la goupille de verrouillage.



TYPIQUE - APPUYEZ VERS L'AVANT POUR DÉVERROUILLER ET ENLEVER LE MÂT.

1. Goupille de verrouillage

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le mât de fixation de ski soit complètement déployé et verrouillé avant de l'utiliser. Le rentrer complètement quand on ne l'utilise pas. Soyez prudent car si le skieur relâche la corde, elle peut aller frapper la motomarine. Ne tournez jamais brusquement lorsque vous remorquez un skieur ou un planchiste. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous utilisez le mât de ski, ne transportez pas des objets ou des accessoires sur la plateforme d'embarquement.

⚠ AVERTISSEMENT

Installez toujours le siège passager lorsque le mât de ski est installé.

AVIS Le mât de ski/ planche nautique est conçu pour remorquer un skieur ou un planchiste d'un poids maximum de 114 kg.

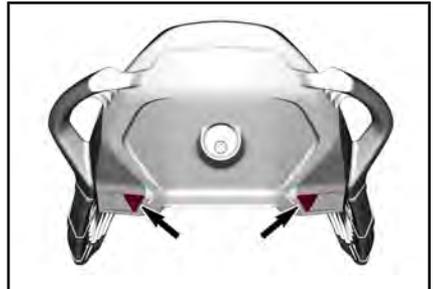
S'assurer qu'une personne autre que le conducteur agit comme observateur.

REMARQUE : Les poignées sur le mât de ski offrent une bonne prise de main pour l'observateur.

AVIS N'utilisez jamais le mât de ski pour remorquer d'autres embarcations. Respectez la charge maximale établie pour le mât de ski. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine.

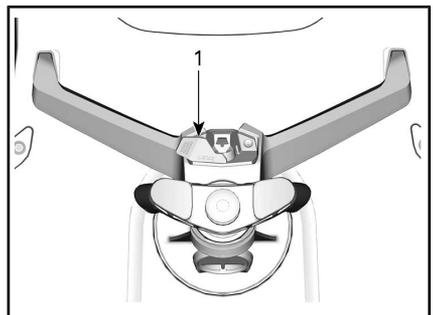
Enlever et installer le mât de ski

Enlevez le siège arrière.



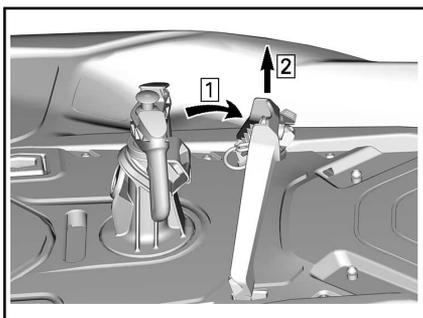
BOUTONS DE DÉVERROUILLAGE

Déverrouillez les attaches LinQ.



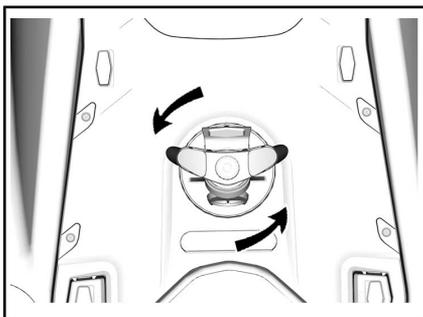
1. Levier LinQ

Inclinez le support vers l'avant et soulevez-le.

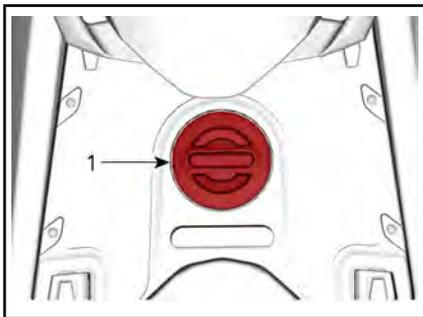


1. Inclinez le support
2. Soulevez le support

Dévissez le mât en le tournant d'un quart de tour et en le soulevant.



AVIS Il est très important d'installer le couvercle du mât de ski pour empêcher l'infiltration d'eau dans la coque.



1. Couvercle du mât de ski

Lorsque vous ne l'utilisez pas, rangez le mât et le support dans un endroit approprié.

Ne naviguez jamais sans avoir le siège arrière installé.

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

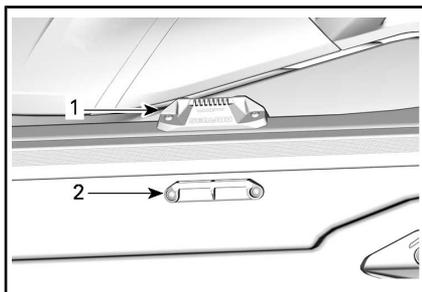
11) Support pour planche nautique (modèle WAKE)

Un support pratique amovible permettant de transporter une planche nautique sur la motomarine lorsqu'on est dans l'eau.

REMARQUE : Le support de planche nautique s'installe du côté gauche de la motomarine.

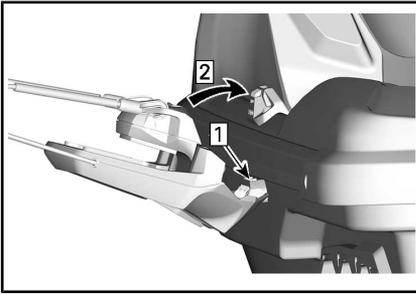
Pour installer un support :

1. Insérer les crochets de la partie inférieure du support dans l'étrier inférieur situé sur la coque, sous le pare-chocs gauche.



ÉTRIERS DU SUPPORT DE PLANCHE NAUTIQUE

1. Étrier supérieur
 2. Étrier inférieur
2. Tourner le support vers le haut et pousser le haut du support vers l'intérieur jusqu'à ce que la poignée se verrouille dans l'étrier supérieur.
 - 2.1 Insérez les crochets de la partie inférieure de la crémaillère dans le support inférieur
 - 2.2 Faites pivoter le support vers le haut et poussez sa partie supérieure vers l'intérieur de l'embarcation.



Étape 1 : Insérez

Étape 2 : Pivotez

⚠ AVERTISSEMENT

Si le support n'est pas bien attaché à la motomarine, il pourrait se desserrer et se détacher soudainement, ce qui pourrait causer des blessures aux personnes à proximité. Vérifier périodiquement que le support est bien verrouillé.

3. Lors de l'installation d'une planche nautique sur le support, orienter la ou les dérives vers l'extérieur, le talon des bottes orienté vers le bas près du franc-bord de l'embarcation.
4. Fixer la planche nautique à l'aide de courroies élastiques.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se blesser ou de se couper sur les dérives de la planche, toujours les orienter **VERS L'EXTÉRIEUR**.

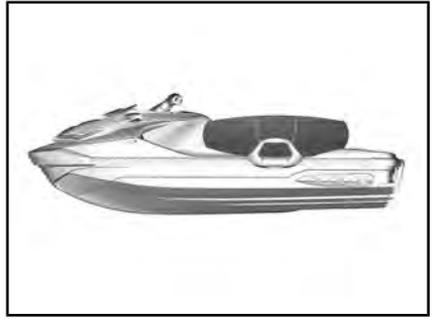


PLANCHE INSTALLÉE ET DÉRIVES ORIENTÉES VERS L'EXTÉRIEUR

5. Après l'avoir installée, tirer et pousser sur la planche pour s'assurer qu'elle est solidement fixée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la planche n'est pas correctement fixée au support, elle pourrait se desserrer et se détacher soudainement, ce qui risquerait de causer des blessures aux personnes à proximité. Pour éviter ce risque :

- Vérifier les courroies et les remplacer si elles sont endommagées.
- Bien fixer la planche au support.
- Vérifier régulièrement si la planche est bien fixée.

REMARQUE : Lorsqu'on enlève la planche du support, fixer les courroies pour qu'elles ne bougent pas pendant qu'on conduit la motomarine.

AVIS Le support est conçu pour tenir une planche nautique. Ne pas l'utiliser pour transporter plus d'une planche ni pour transporter des skis ou un autre objet. Ne pas se servir du ou des supports comme point d'amarrage ou pour remonter sur la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'une planche nautique et/ou le support de planche sont fixés à la motomarine, il faut conduire en redoublant de prudence.

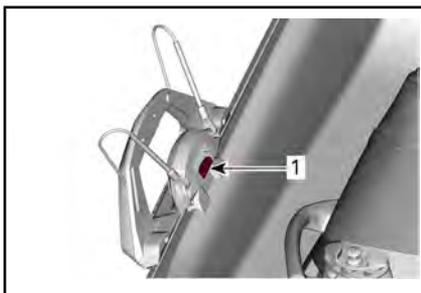
- NE JAMAIS effectuer de manœuvres dangereuses comme des virages serrés.
- NE JAMAIS sauter les vagues.
- Faire preuve de bon sens et réduire sa vitesse.

Sinon, la planche pourrait se détacher, ou les passagers pourraient tomber sur la planche ou le support et se blesser.

⚠ AVERTISSEMENT

La planche NE DOIT JAMAIS être installée sur le support lorsqu'on remorque la motomarine. Sinon, la ou les dérives pourraient blesser des gens à proximité, ou la planche pourrait être projetée sur la route. Les courroies sont tendues; elles pourraient se détendre brusquement et frapper quelqu'un lorsqu'on les détache. Faire preuve de prudence.

Pour enlever le support de planche, appuyer sur le levier au haut du support et enlever ce dernier des étriers.



RETRAIT DU SUPPORT DE PLANCHE

1. Appuyer sur cette manette pour déverrouiller le support de planche

12) Système stéréo de BRP (si équipé)

Le système stéréo de BRP est composé de deux enceintes étanches qui se connectent via Bluetooth à un téléphone intelligent, à un clavier et, sur les modèles Limited, à un port USB.

Lorsque vous appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt, le système sera alimenté pendant 75 secondes. Lorsque la corde d'attache est installée sur le commutateur d'arrêt du moteur et que vous appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt, le système sera alimenté pendant 60 minutes. Vous pourrez écouter le système stéréo de BRP pendant une longue période. Lorsque la tension de la batterie tombe en dessous de 12,3 V, le témoin de la batterie va s'allumer et le système électrique s'arrêtera après 10 secondes pour éviter que la batterie ne se décharge pas complètement.

Mode de jumelage Bluetooth - Lorsque la motomarine est enclenchée, le système de connexion à distance essaie automatiquement de se connecter avec le dernier appareil connecté ou ira en mode de jumelage si aucun appareil n'est détecté. Lorsque le système est en mode de jumelage, le témoin **Lecture/Pause/Alimentation** (1)

va clignoter. Pour saisir manuellement le mode de jumelage, maintenez enfoncé le bouton **Lecture/Pause/Alimentation** pendant 1 seconde. L'appareil va émettre 2 petits bips et le bouton Lecture/Pause/Alimentation se met à clignoter pour indiquer que c'est en mode de jumelage. Recherchez le système de connexion à distance BRP à partir du menu Bluetooth de votre appareil.

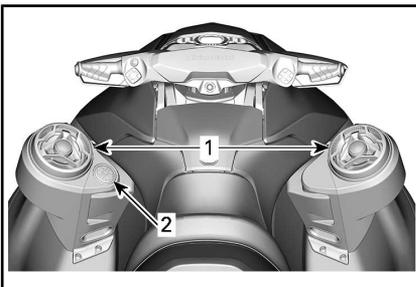
REMARQUE : Tous les appareils précédemment jumelés doivent être éteints.

Une fois jumelé, sélectionnez une liste de musiques ou une autre source de musiques à partir de votre téléphone intelligent.

Ne jumelez jamais un téléphone intelligent ou ne changez pas la liste de musiques ou la source de musiques sur l'appareil lorsque vous naviguez.

AVERTISSEMENT

Utiliser un téléphone intelligent ou essayer de jumeler un appareil pendant la conduite peut distraire le conducteur de l'embarcation. Utilisez toujours les boutons avec prudence et soyez toujours vigilant lorsque vous naviguez. Gardez en tout temps un contact visuel avec votre environnement.



1. Enceintes
2. Clavier numérique

Le clavier est utilisé pour contrôler le système de sonorisation.

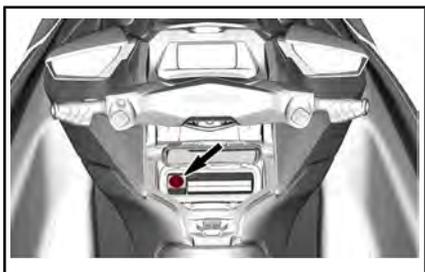


1. Lecture/Pause/Alimentation
2. Augmenter le volume
3. Diminuer le volume
4. Morceau précédent
5. Morceau suivant

Lecture/Pause/Alimentation - Le bouton Lecture/Pause/Alimentation vous donne la possibilité de jouer ou de mettre en pause la musique avec une simple touche. Appuyer sur le bouton Lecture/Pause/Alimentation allumera l'appareil s'il est actuellement éteint ou maintenir le bouton Lecture/Pause/Alimentation pendant 3 secondes éteindra l'appareil s'il est actuellement allumé. L'appareil émettra 4 petits bips pour indiquer quand l'alimentation est coupée. Notez que tous les boutons s'allumeront lorsque l'appareil est sous tension.

Augmenter et diminuer le volume - Ces boutons augmentent et diminuent le volume. Lorsque l'appareil a atteint le volume minimal ou maximal, l'appareil émet un bip pour indiquer qu'aucun autre réglage n'est possible.

Le port USB (si équipé) est situé dans le compartiment étanche de la boîte à gants et il est uniquement utilisé pour charger un smartphone.



REMARQUE : Le transfert de musique ne s'effectue que par Bluetooth. Le port USB ne sert qu'à recharger.

⚠ ATTENTION Une exposition prolongée à des volumes très élevés peut endommager vos oreilles. Par conséquent, nous suggérons un temps de pause de 10 minutes pour toutes les 45 minutes d'écoute.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant la période de rodage

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser la motomarine à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Pendant la période de rodage, les accélérations intenses, le fonctionnement prolongé et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes peuvent avoir des effets néfastes.

REMARQUE : GTR 230 : Au cours des 5 premières heures de fonctionnement, le système de gestion du moteur restreint le régime maximal afin de protéger le moteur. La performance du moteur s'améliorera graduellement au cours de cette période.

CONSIGNES D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours faire l'*INSPECTION DE PRÉUTILISATION* avant de se servir de la motomarine. Lire les sections *INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ* et *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE* et voir à bien connaître la technologie iControl.

Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Embarquement

Comme pour toute autre motomarine, l'embarquement doit se faire avec précaution, alors que le moteur est arrêté.

Vous devez vous entraîner à utiliser chaque méthode d'embarquement jusqu'à ce que vous soyez capable de monter à bord dans n'importe quelle condition potentielle.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur doit être éteint et le cordon coupe-circuit retiré avant de monter à bord du véhicule, ou lorsque quelqu'un utilise l'échelle.

Embarquement à partir d'un quai

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le marchepied de la motomarine installée le long du quai tout en tenant le guidon, et transférer simultanément le poids du corps de l'autre côté afin d'équilibrer la motomarine.

Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marchepied. Éloigner ensuite la motomarine du quai.



Embarquement en eau peu profonde

En eau peu profonde, embarquer sur la motomarine par le côté ou par l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

Vérifiez qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque.

Tenir compte que la coque calera une fois que les passagers auront pris place sur la motomarine. S'assurer que l'eau est assez profonde pour éviter que du sable et des cailloux soient aspirés par la turbine.



- A. *Maintenir au moins 90 cm sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord*

AVIS

- Démarrer le moteur ou circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice ou d'autres composants de la turbine.
- Rester au centre de la marche.
- Jamais plus d'une personne sur l'échelle.

⚠ AVERTISSEMENT

- Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.
- Ne jamais se servir du déflecteur iBR comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

Embarquement en eau profonde

⚠ AVERTISSEMENT

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.
- Les personnes inexpérimentées doivent s'exercer à embarquer près du rivage (en utilisant les méthodes décrites dans cette section) avant de naviguer en eau profonde, en particulier lorsque du chargement est installé à bord sur la plateforme arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

- Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.
- Ne jamais se servir du système de propulsion ou du déflecteur iBR comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

Conducteur seul

Nager à l'arrière de la motomarine. Avec une seule main, abaissez l'échelle d'embarquement.



TYPIQUE

Avec l'autre main, tenez-vous sur le bord de la plateforme d'embarquement.



TYPIQUE

AVIS

- Restez au centre de l'échelle pendant la montée à bord.
- Jamais plus d'une personne sur l'échelle.

Tendez une main vers l'avant et prenez la poignée moulée derrière le siège, puis dressez-vous sur l'échelle d'embarquement.



TYPIQUE

REMARQUE : Si le chargement est correctement attaché à la plateforme d'embarquement, il peut être utilisé comme une poignée ou

il peut être retiré et mis de côté dans l'espace pour les pieds pour accéder à la poignée. Attachez toujours bien la cargaison avant de conduire.

Agripper des deux mains la poignée de maintien à l'arrière du siège et monter sur la plate-forme d'embarquement.



TYPIQUE



TYPIQUE

Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



TYPIQUE

Chevaucher le siège.

Il est possible de nager sur le côté et d'utiliser la poignée de maintien

et/ou la sangle du siège pour se tenir et monter à bord.

REMARQUE : L'embarquement sur le côté n'est pas recommandé comme première méthode. Elle doit uniquement être utilisée en dernier recours parce qu'elle n'est pas la plus facile pour monter à bord.

Conducteur avec passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur doit être éteint et le cordon coupe-circuit retiré avant de monter à bord du véhicule, ou lorsque quelqu'un utilise l'échelle. Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion comme point d'appui pour monter sur la motomarine.

En eau agitée, le passager se trouvant dans l'eau peut retenir la motomarine pour aider le conducteur à monter.



TYPIQUE

AVIS

- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

Le passager monte ensuite sur la motomarine alors que le conducteur la maintient en équilibre et s'assoit le plus près possible de la console.



TYPIQUE - PHOTO DU MODÈLE AVEC L'ÉCHELLE D'EMBARQUEMENT



TYPIQUE - PHOTO DU MODÈLE AVEC L'ÉCHELLE D'EMBARQUEMENT



TYPIQUE



TYPIQUE

Comment démarrer le moteur

AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, le conducteur et les passagers doivent toujours :

- Être assis sur le siège de la motomarine.
- Avoir une bonne prise ou tenir la personne assise devant eux par la taille.
- Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un vêtement de flottaison individuel, approuvé par les autorités locales, ainsi que la partie inférieure d'une combinaison isothermique.

AVIS Vérifiez qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord avant de démarrer le moteur. Sinon, l'hélice ou d'autres composants de la turbine pourraient subir des dommages.

1. Fixez le cordon d'attache à son VFI ou au poignet (au moyen d'une dragonne).
2. Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les deux pieds sur le marche-pied.
3. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pour mettre le système électrique sous tension.
4. Pendant que l'indicateur multifonctionnel fait son autovérification, brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Garder le cordon d'attache fixé au VFI du conducteur ou au poignet (au moyen d'une dragonne) lorsqu'on démarre le moteur ou pendant une randonnée.

5. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour lancer le moteur.

AVIS Si le moteur ne démarre pas immédiatement, n'appuyez pas le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pendant plus de 10 secondes pour éviter la surchauffe du démarreur. Laissez refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Reportez-vous à la section *DÉPANNAGE*.

6. Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur après le démarrage.

AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache au vêtement de flottaison individuel du conducteur avant de démarrer ou utiliser la motomarine.

Comment arrêter le moteur

AVERTISSEMENT

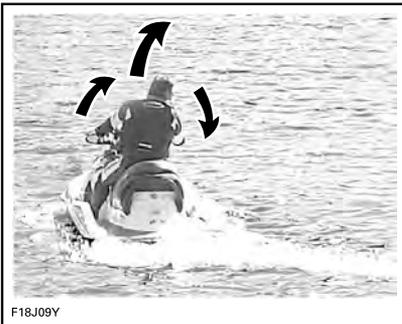
Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laissez le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit au ralenti.

Pour arrêter le moteur, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt ou retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Si on arrête le moteur au moyen du bouton de démarrage/d'arrêt et que la corde d'attache est toujours sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, l'alimentation électrique s'éteindra après environ 60 minutes pour éviter que la batterie se décharge complètement.

Comment tourner avec la motomarine

Lorsqu'on tourne le guidon, on fait pivoter la tuyère de la turbine, ce qui dirige la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et vice versa. Il faut appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Appuyer sur l'accélérateur et tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon la pression exercée sur l'accélérateur, le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants comme le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de la motomarine varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a un passager. Les passagers devraient toujours tenir la courroie du siège ou la poignée moulée, ou s'agripper à la personne assise devant eux par la taille. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec un passager.

Virages serrés et autres manœuvres spéciales

Quand on effectue des virages serrés ou des manœuvres spéciales qui font en sorte que les ouvertures d'admission d'air sont submergées pendant un certain temps, de l'eau pénètre dans la cale.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche.

AVS Quand les ouvertures sont submergées, ce qui peut arriver quand on fait des manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine, l'eau peut pénétrer dans la cale et peut occasionner de sérieux dommages aux composants internes du moteur. Voir la section **GARANTIE** du présent guide.

Comment passer au point mort

AVERTISSEMENT

L'arbre de transmission et la turbine tournent encore lorsque le moteur est en marche, même lorsque le déflecteur iBR est au point mort. Se tenir à l'écart du système de propulsion de la motomarine.

Au démarrage de la motomarine, le système iBR engage automatiquement le déflecteur iBR au point mort.

Si le déflecteur est en marche avant, appuyer un coup sur le levier iBR. Le déflecteur passera au point mort.

Si le frein ou la marche arrière est utilisé(e), le déflecteur iBR passera au point mort lorsqu'on relâche le levier iBR si le levier d'accélérateur n'est pas activé.

REMARQUE : Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR passe au point mort lorsque le levier iBR est relâché.

Si le moteur est arrêté alors qu'on est en marche avant ou arrière, le déflecteur iBR passera au point mort lorsqu'on arrêtera le moteur.

Comment ajuster la position Point mort de l'iBR avec le VTS.

Si la motomarine se déplace légèrement vers l'avant ou l'arrière au point mort, corriger le système iBR.

REMARQUE : Le vent ou le courant de l'eau peut causer le mouvement de la motomarine lorsqu'elle est au point mort.

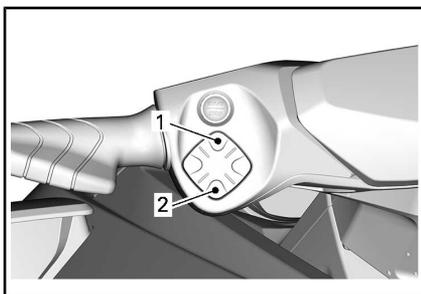
Pour entrer au mode de réglage du point mort, maintenir le bouton VTS haut ou bas pendant 0,5 seconde.

Le message **Neutral Adjust** (réglage du point mort) s'affiche.

Pour régler la position de point mort :

- Si l'embarcation se déplace vers l'avant, appuyer sur le bouton VTS BAS pour ajuster.
- Si l'embarcation se déplace vers l'arrière, appuyer sur le bouton VTS HAUT pour ajuster.

Ajuster jusqu'à neutraliser tout mouvement lorsque le moteur est au régime de ralenti.



BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

Pour quitter le mode **Neutral Adjust** (réglage du point mort), appuyer sur le bouton OK ou attendre 25 secondes.

REMARQUE : Il n'est pas possible d'ajuster la position Point mort sans le VTS.

Comment passer en marche avant

Pour passer en marche avant depuis le point mort, appuyer un coup sur le levier d'accélérateur. Le déflecteur passera en marche avant et la motomarine accélérera.

Pour passer de la marche avant à la marche arrière, relâcher le levier iBR en appuyant légèrement sur le levier d'accélérateur.

Pour revenir en marche avant après avoir freiné, actionner le levier d'accélérateur tout en relâchant le levier iBR. Après un court délai, la motomarine avancera en accélérant.

Comment passer en marche arrière

La marche arrière ne peut être engagée qu'entre le ralenti et la vitesse en marche avant de 14 km/h.

Pour passer en marche arrière, actionner le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25 % de sa course.

Lorsqu'on actionne le levier iBR en marche arrière, le levier d'accélérateur peut servir à contrôler le régime, et par conséquent la poussée arrière est produite.

Lorsqu'on déplace les leviers iBR et d'accélérateur simultanément, la poussée arrière se contrôle avec plus de précision. Un régime excessif entraînera une turbulence dans l'eau et réduira l'efficacité en marche arrière.

REMARQUE : La puissance du moteur est réduite chaque fois que la position du levier iBR est modifiée.

Relâcher le levier iBR pour ne plus reculer.

Après avoir relâché le levier iBR, actionner suffisamment le levier d'accélérateur pour mettre fin au mouvement vers l'arrière.



AVERTISSEMENT

Le frein ne fonctionne pas à reculons.

La puissance du moteur disponible est restreinte en marche arrière, ce qui limite la vitesse. Toutefois, des vitesses supérieures à 14 km/h sont possibles en marche arrière, en fonction des conditions.



AVERTISSEMENT

Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucun obstacle ni aucune personne derrière la motomarine.

En marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine à bâbord (gauche), tourner le guidon à tribord (droite).



TYPIQUE - DIRECTION DANS LE SENS OPPOSÉ EN MARCHÉ ARRIÈRE

⚠ ATTENTION La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant. Pour diriger la poupe à bâbord (gauche) en marche arrière, tourner le guidon à tribord (droite). Pour diriger la poupe à tribord (droite), tourner le guidon à bâbord (gauche). On devrait s'exercer à reculer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine avant de reculer dans un endroit restreint.

Activation et utilisation du frein

⚠ AVERTISSEMENT

- Le moteur doit tourner pour qu'on puisse utiliser le frein.
- Le frein ne fonctionne qu'en marche avant et n'a aucun effet à reculons.
- Le frein ne peut empêcher la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

La fonction de freinage ne peut être engagée qu'en marche avant à une vitesse égale ou supérieure à 14 km/h.

Le frein est actionné lorsqu'on tire le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25 % de sa course.

⚠ AVERTISSEMENT

Il serait bon de s'exercer à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, à une vitesse grandissante afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine.

Lorsque le levier iBR est actionné, le levier d'accélérateur est neutralisé et la commande de l'accélérateur du moteur dépend de la position du levier. Le freinage ne peut varier qu'avec le levier iBR.

La décélération de la motomarine est proportionnelle à la puissance de freinage. Plus on actionne le levier iBR, plus la puissance de freinage sera grande.

REMARQUE : Voir à actionner graduellement le levier iBR afin de régler l'intensité de la puissance de freinage et relâcher en même temps le levier d'accélérateur.

⚠ ATTENTION Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération. Le conducteur doit toujours avoir les deux mains sur le guidon et les passagers doivent s'agripper à une poignée de maintien ou tenir la taille de la personne devant eux.

⚠ AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR a également un effet sur la distance d'arrêt. Toujours régler son style de conduite en conséquence.

Lorsque le bateau ralentit à moins de 14 km/h, le mode de freinage est désactivé et le mode Marche arrière est engagé. Relâcher le levier iBR une fois que la motomarine s'est immobilisée. Sinon, la motomarine se mettra à reculer.

⚠ ATTENTION Lorsque la motomarine s'immobilise, le sillage qu'elle crée la rattrapera et peut la pousser vers l'avant. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni baigneur à l'avant.

Si le levier d'accélérateur est toujours actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la motomarine avance en accélérant après un court délai. L'accélération est proportionnelle à la position du levier d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on ne veut pas avancer lorsqu'on relâche le levier de frein, relâcher le levier d'accélérateur.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Freinage dans un virage

Le levier d'accélérateur doit être actionné pour qu'on puisse diriger la motomarine. Cependant, on peut freiner dans un virage en se servant du levier iBR de la façon décrite précédemment. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque la motomarine traverse le sillage.

⚠ ATTENTION Lorsque la motomarine ralentit pour s'arrêter dans un virage, le sillage créé la rattrapera et la poussera latéralement. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque le sillage rattrape la motomarine.

Comment utiliser le VTS (Système correcteur d'assiette) (si équipé)

Le correcteur d'assiette, un système rapide et efficace, permet de varier la position verticale de la tuyère de turbine selon la charge, la poussée, la position de conduite et les conditions de l'eau. Lorsque le correcteur est bien réglé, il peut améliorer la maniabilité, réduire le marsouinage et permettre à la motomarine d'adopter le meilleur angle possible de façon à obtenir une performance maximale.

Aux premières utilisations, le conducteur devrait utiliser le correcteur d'assiette à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques pour se familiariser avec ce dispositif. Les utilisateurs préfèrent habituellement régler le correcteur au centre de sa course lors d'une randonnée. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où on recommande de circuler à basse vitesse).

Lorsque la tuyère est orientée vers le haut, le jet d'eau dirige la proue de la motomarine dans cette direction. On utilise cette position pour obtenir une meilleure vitesse de pointe.

Lorsque la tuyère est orientée vers le bas, la proue redescend et accroît la maniabilité de la motomarine. La vitesse, la position de conduite du conducteur et le transfert de poids sont tous des facteurs qui influencent l'efficacité d'une motomarine lorsqu'elle aborde un virage.

Il est possible de réduire ou d'éliminer l'effet de marsouinage lorsque la tuyère est orientée vers le bas et que la vitesse est réglée proportionnellement.

REMARQUE : La position du correcteur d'assiette est affichée par un indicateur à barres sur la partie droite de l'indicateur multifonctionnel.



**INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL —
INDICATEUR DE POSITION DE CORRECTEUR D'ASSIETTE**

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

Le correcteur d'assiette permet de régler manuellement la position de la tuyère.

Méthodes de correction de l'assiette

| MÉTHODES DE CORRECTION DE L'ASSIETTE DISPONIBLES | | | | |
|--|------|--------|------|------|
| | GTI | GTI SE | GTR | WAKE |
| Bouton de correcteur d'assiette | S.O. | X | X | X |
| Correction de l'assiette par double-clic | S.O. | X | X | X |
| Préréglages du correcteur d'assiette | S.O. | X | X | X |
| Contrôle de lancement | S.O. | - | S.O. | - |

X = Indique une fonction standard
 - = Contactez votre concessionnaire Sea-Doo pour vérifier la disponibilité.
 N.D. = Non disponible

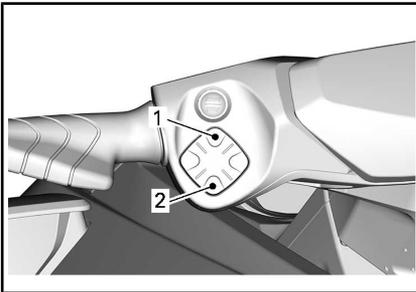
Réglage du correcteur d'assiette au moyen du bouton de correcteur d'assiette

Il y a neuf positions du correcteur d'assiette.

La motomarine étant en marche avant, procéder comme suit.

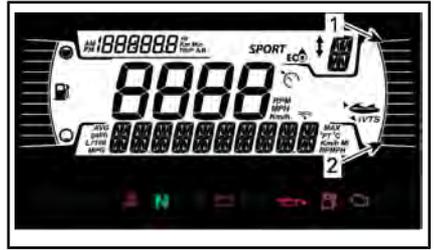
REMARQUE : Appuyer sur le bouton de correcteur d'assiette lorsque le moteur n'effectue pas une poussée vers l'avant ne modifiera que l'indication. La tuyère se déplace à la position choisie du correcteur d'assiette lorsque la poussée avant est activée.

1. Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut afin de soulever la proue de la motomarine d'un cran.
2. Appuyer sur le bouton à flèche vers le bas afin d'abaisser la proue de la motomarine d'un cran.



BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue



INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL — INDICATEUR DE POSITION DE CORRECTEUR D'ASSIETTE

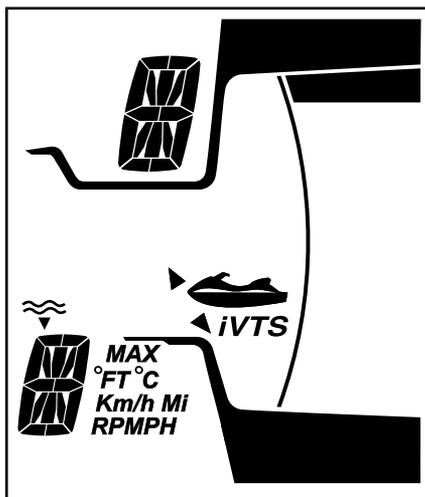
1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

REMARQUE : Si on appuie sur le bouton HAUT OU BAS VTS et qu'on le maintient ainsi jusqu'à ce que l'assiette soit à la position voulue, la tuyère se déplacera jusqu'à ce que le bouton soit relâché ou que la position maximale (vers le haut ou le bas) soit atteinte.

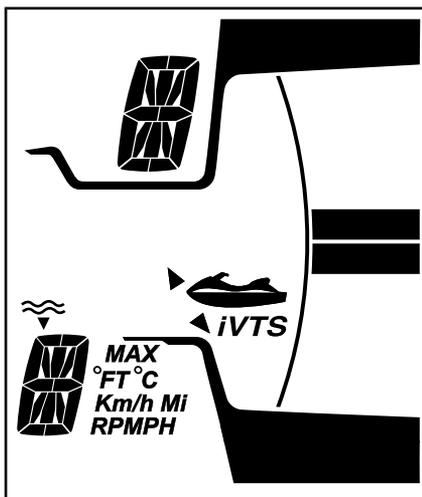
Utilisation des préréglages du correcteur

Trois préréglages du correcteur peuvent être sélectionnés.

Pour sélectionner la position la plus élevée, double-cliquer sur la flèche du haut du bouton du correcteur (proue relevée).



Pour sélectionner la position la moins élevée, double-cliquer sur la flèche du bas sur le bouton (proue abaissée).



REMARQUE : Les positions d'assiette préprogrammées ne sont pas modifiables.

Recommandations générales

Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Éviter d'utiliser la motomarine dans de telles conditions. Si c'est indispensable, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

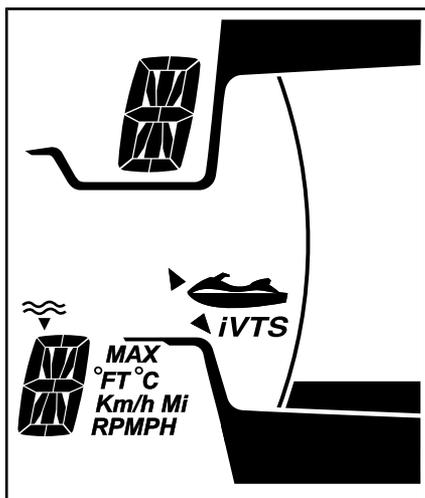
Façon d'aborder les vagues

Le conducteur doit agripper fermement le guidon et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Le passager doit tenir les poignées de maintien avec les deux mains et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Réduire la vitesse de la motomarine.

Toujours être prêt à diriger la motomarine et à maintenir son équilibre au besoin.



La position d'assiette intermédiaire doit être sélectionnée en fonction de la position d'assiette réelle. Double-cliquez sur le bouton HAUT VTS si la position est en dessous de l'assiette intermédiaire ou double-cliquez sur le bouton BAS VTS si la position est au dessus de l'assiette intermédiaire.

Lorsque la motomarine franchit une vague, soulevez-vous légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lorsque la motomarine aborde le sillage d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

⚠️ AVERTISSEMENT

Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper et se mettre en position semi-accroupie afin d'absorber les chocs. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

Arrêt ou accostage au quai

Lorsque le levier d'accélérateur est relâché, la résistance de l'eau sur la coque a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt varie en fonction de la taille de la motomarine, de sa vitesse, du poids qu'elle transporte, des conditions de l'eau, du vent et du courant.

Le système iBR peut également être utilisé pour freiner ou arrêter plus rapidement ainsi que pour accroître la manœuvrabilité, surtout lors d'un accostage.



F18A03Y

Le conducteur devrait s'exercer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions et à différentes vitesses. S'exercer à arrêter au moyen du système iBR en ligne droite et dans des virages afin de se familiariser avec les caractéristiques de maniabilité de la motomarine lorsqu'on freine partiellement ou complètement.

⚠️ AVERTISSEMENT

Toujours s'exercer à freiner dans un endroit sûr où il y a peu d'embarcations, surtout à l'arrière. D'autres utilisateurs du plan d'eau peuvent ne pas pouvoir manœuvrer ou freiner à temps pour vous éviter si vous vous immobilisez devant eux.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se souève derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui vous suit de voir votre motomarine.

⚠️ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Le conducteur devrait également s'exercer à accoster à un quai imaginaire en se servant des commandes (leviers iBR et d'accélérateur).

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

Ralentir jusqu'à la vitesse de ralentissement.

Pour manœuvrer, se servir du levier iBR, du levier d'accélérateur, du levier sélecteur au point mort, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

Se souvenir qu'en marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Tourner le guidon à gauche fait tourner l'arrière à droite, et vice versa.



F18A03Y



AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur ou que le moteur est arrêté. La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant.

Accostage sur une plage

AVIS Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

Avancez lentement vers la plage et arrêtez le moteur avant que la profondeur d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm. Débarquer ensuite de la motomarine et la tirer jusqu'à la plage.

AVIS Circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice, les composants iBR ou d'autres composants de la turbine. Arrêtez toujours le moteur avant que la profondeur soit inférieure à 90 cm et n'utilisez jamais la marche arrière ou le freinage.

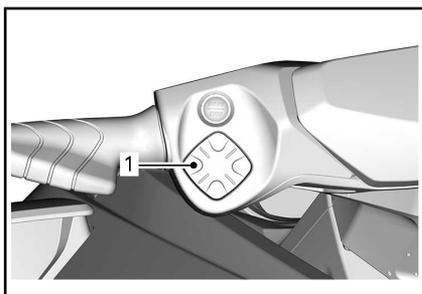
MODES DE FONCTIONNEMENT

| | GTI | GTI SE | GTR | WAKE |
|-----------------------------|-------|--------|-----|------|
| Mode de conduite par défaut | X | X | X | X |
| Mode sport | X | X | X | X |
| Mode ECO | X | X | X | X |
| Mode de limiteur de vitesse | S. O. | X | X | X |
| Mode basse vitesse | S. O. | X | X | X |
| Mode ski | S. O. | - | - | X |
| Modes clé d'apprentissage | X | X | X | X |

X = Indique une caractéristique **standard**
- = Consultez votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité.
S.O. = Non disponible

Pour changer le mode de fonctionnement :

- Appuyez sur le bouton MODE.
- Lorsque vous confirmez le message de sécurité en enfonçant et maintenant le bouton MODE dans cette position, vous basculez au mode SPORT.
- Appuyez à nouveau sur le bouton MODE pour activer le mode SKI (si équipé).
- Si vous appuyez de nouveau sur le bouton MODE, le mode ÉCO sera activé.



1. Bouton MODE

Mode de conduite par défaut

Au démarrage, la motomarine se règle automatiquement en mode PAR DÉFAUT.

Mode Sport

Le mode SPORT permet une réponse instantanée de l'accélérateur et des accélérations plus vives qu'en mode PAR DÉFAUT.

Lorsque le mode SPORT est activé, il le demeurera tant que le conducteur ne l'aura pas désactivé ou que le moteur est éteint. Le MODE PAR DÉFAUT s'activera alors de nouveau automatiquement.

Activation du mode sport

Pour activer le mode SPORT, appuyez une fois sur le bouton MODE lorsque vous êtes en mode de conduite par DÉFAUT. L'icône sport se met à clignoter et un message de sécurité défile. Pour des raisons de sécurité, suivez les instructions du message de sécurité pour activer le mode sport. Lorsque le mode sport est activé, l'icône SPORT s'allume.

Désactivation du mode sport

Une simple pression sur le bouton MODE vous fait passer au mode SKI (si disponible) ou au mode ECO.

Mode ECO (mode d'économie de carburant)

Le mode ECO offre une accélération plus douce et une meilleure économie de carburant.

Modes Contrôle de vitesse (si équipé)

Pour accéder à un des modes du contrôle de vitesse, appuyez sur le bouton CTRL VITESSE. En fonction de la vitesse de l'embarcation, un seul des modes suivants sera activé.

Lorsque le mode souhaité est activé, appuyez sur le bouton CTRL VITESSE pour changer la valeur avec le bouton HAUT ou BAS, et pendant que le message **RÉGLER NIVEAU** ou **RÉGLER VITESSE** est affiché.

Pour sortir du mode du contrôle de vitesse, appuyez sur le bouton MODE ou exercez une pression longue sur le bouton CTRL VITESSE.

Mode Limiteur de vitesse

Le mode de limiteur de vitesse, une fonction de l'ITC (commande d'accélérateur intelligente), permet à l'utilisateur de restreindre la vitesse maximale de la motomarine.

Cette fonction est utile lorsqu'on parcourt de longues distances, qu'on navigue dans des zones où la vitesse est restreinte ou qu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.

Le conducteur doit maintenir l'accélérateur enfoncé pour que la vitesse demeure constante.

Une fois la vitesse maximale réglée, le conducteur peut faire varier au moyen du levier d'accélérateur la vitesse de la motomarine, depuis le régime de ralenti à la vitesse pré réglée. Il ne peut pas excéder la vitesse pré réglée, même si le levier d'accélérateur est actionné à fond.

Lorsque vous roulez à une vitesse constante, soyez attentif et conscient de ce qui se passe autour de vous.

Pour ralentir, relâcher le levier d'accélérateur au-delà du point de réglage, ou actionner le levier iBR.

Si le levier iBR est actionné pour freiner, le mode de limiteur de vitesse est neutralisé mais **pas désactivé**.

Une fois le levier iBR relâché et le levier d'accélérateur en marche avant, le mode de limiteur de vitesse s'engage de nouveau afin de restreindre la vitesse de la motomarine au réglage sélectionné précédemment.

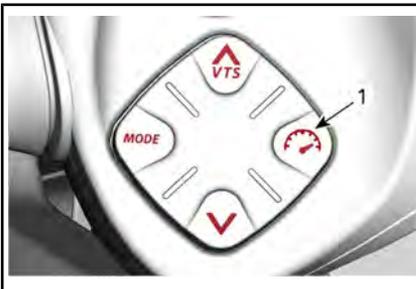
Conditions préalables à l'activation du mode de limiteur de vitesse

Le mode Limiteur de vitesse peut être activé lorsque la motomarine se déplace à plus de 15 km/h.

REMARQUE : Le mode de limiteur de vitesse n'est pas disponible si le mode basse vitesse est actif.

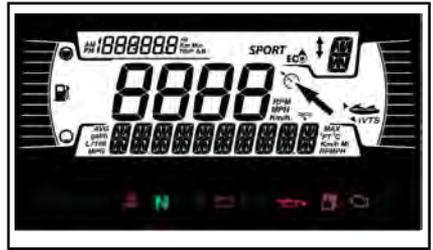
Activation du mode Limiteur de vitesse

1. Maintenir une vitesse constante.
2. Appuyez sur le bouton Contrôle Vitesse sur le clavier gauche.



1. Bouton de contrôle de vitesse

Vous entendrez un bip qui vous indique que le mode Limiteur de vitesse est actif. Le voyant MODE Contrôle Vitesse s'allume.



TYPIQUE

REMARQUE : L'activation du mode de limiteur de vitesse ne limite que la vitesse maximale possible à l'enfoncement du levier d'accélérateur. Il faut continuer à appuyer sur le levier d'accélérateur pour maintenir la vitesse de marche avant. Il est possible de faire varier la vitesse de la motomarine depuis le ralenti jusqu'à la vitesse de croisière sélectionnée à l'aide du levier d'accélérateur une fois la fonction de limiteur de vitesse activée. La vitesse de la motomarine peut varier selon les conditions.

Désactivation du mode de limiteur de vitesse

Pour désactiver le mode de limiteur de vitesse :

1. Relâcher le levier d'accélérateur.
2. Appuyez et maintenez le bouton CTRL VITESSE ou appuyez sur le bouton MODE.

Le mode de limiteur de vitesse est désactivé lorsque :

- Le voyant de limiteur de vitesse s'éteint.

REMARQUE : Si le levier d'accélérateur n'est pas complètement relâché lorsque vous appuyez sur le bouton pour désactiver le mode de limiteur de vitesse, l'indicateur MODE contrôle de vitesse reste

allumé. Le limiteur de vitesse reste actif jusqu'à ce que l'accélérateur soit complètement relâché, puis l'indicateur MODE contrôle de vitesse s'éteint.

Mode basse vitesse

La commande d'accélérateur intelligente (iTC) comporte le mode basse vitesse qui permet au conducteur de régler le régime de ralenti. Cette fonction est utile lorsqu'on navigue dans une zone à vitesse restreinte où le conducteur doit être particulièrement vigilant afin d'éviter des obstacles.

Si vous accélérez à plus de 15 km/h environ, le mode vitesse lente sera désactivé et le moteur reviendra au ralenti lorsque vous relâcherez l'accélérateur.

Si une situation survient au cours de laquelle le conducteur doit arrêter ou accélérer rapidement face à une situation hasardeuse, le mode basse vitesse est désactivé lorsqu'on tire sur le levier d'accélérateur ou sur le levier iBR et le conducteur retrouve un contrôle normal de la motomarine.

Précondition pour l'activation du mode Basse vitesse

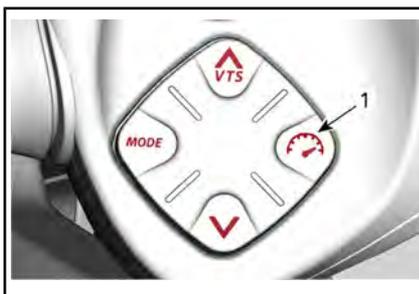
Le mode Basse vitesse peut être activé lorsque la motomarine se déplace à moins de 15 km/h.

REMARQUE : Le mode Basse vitesse n'est pas disponible si le mode Limiteur de vitesse est actif.

Activation du mode basse vitesse

Pour activer le mode basse vitesse :

1. Relâcher le levier d'accélérateur pour que le régime soit au ralenti.
2. Appuyez sur le bouton CONTRÔLE VITESSE sur le clavier gauche.



1. Bouton de contrôle de vitesse

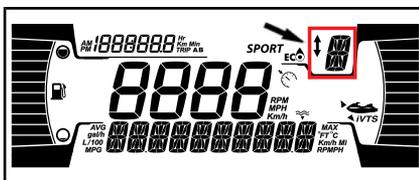
Le voyant Contrôle de vitesse s'allumera sur l'affichage multifonctionnel pour confirmer l'activation.



TYPIQUE

Un message défilera sur l'affichage multifonctionnel comme quoi le mode basse vitesse est maintenant actif.

Le réglage par défaut de la basse vitesse de 5 s'affichera dans l'affichage numérique.



Modification du réglage du mode basse vitesse

Pour **accroître** ou **réduire** la basse vitesse, appuyer une ou plusieurs fois sur la flèche du haut sur le bouton à la droite du guidon.

REMARQUE : Il y a 9 réglages de basse vitesse possibles (1 à 9).

Réglez le mode de basse vitesse à la vitesse désirée.

Lorsqu'on appuie sur le bouton à flèches haut/bas, le message « SET LEVEL » (niveau pré-réglé) s'affiche. Vous pouvez sélectionner l'un des 9 réglages de basse vitesse (1 à 9).

Le niveau 5 est le réglage par défaut; il correspond au ralenti normal du véhicule. Les niveaux 1 à 4 vous permettent de ralentir la vitesse de la motomarine jusqu'à 1,5 km/h. Le mode basse vitesse peut être utilisé comme mode de traîne et est utile pour la pêche. Le niveau 6 à 9 vous permet d'aller jusqu'à 12 km/h sans toucher le levier d'accélérateur.

REMARQUE : La vitesse variera en fonction de la charge, des vents et des vagues.

Désactivation du mode basse vitesse

Pour désactiver le mode basse vitesse, utiliser une des méthodes suivantes :

- Appuyez et maintenez le bouton de contrôle de vitesse.
- Appuyer sur le levier iBR ou
- Accélérer au-delà de la basse vitesse la plus élevée réglée.

Lorsqu'on désactive le mode basse vitesse en accélérant à l'aide du levier d'accélérateur, le déflecteur iBR demeure en position de marche avant.

Lorsqu'on utilise le levier iBR, le déflecteur iBR passera en position de marche arrière, puis de point mort lorsqu'on relâche le levier.

Le mode basse vitesse est désactivé lorsque :

- Le voyant de limiteur de vitesse s'éteint.

Mode ski (si équipé).

Le mode ski permet des accélérations contrôlées répétées et une vitesse de remorquage constante pour le ski ou la planche nautique.

Fonction RAMPE

La fonction RAMPE offre un réglage préprogrammé pour lancer et accélérer la motomarine.

RAMPE 1 offre :

- Le lancement le plus en douceur
- L'accélération la plus graduelle

RAMPE 5 offre :

- Le lancement le plus rapide
- L'accélération la plus rapide

Fonction VITESSE CIBLE

La fonction VITESSE CIBLE restreint la vitesse de remorquage maximale.

Une fois la RAMPE sélectionnée, l'affichage numérique indiquera une vitesse cible moyenne.

Le conducteur peut régler la vitesse cible à n'importe quelle valeur comprise dans la plage de vitesses de la RAMPE sélectionnée.

Utilisation du mode ski

Appuyez sur le bouton MODE pour sélectionner le mode SKI.

Modèles à 2 claviers uniquement

1. Appuyez sur le bouton OK lorsque l'icône SKI clignote.
2. Sélectionnez la rampe de ski à l'aide de la flèche vers le HAUT ou le BAS. La rampe 1 donne l'accélération la plus lente.

REMARQUE : La rampe d'accélération ne se comportera pas de la même manière en fonction du type de véhicule, de la charge du véhicule et des conditions de l'eau.

Pour des raisons de sécurité, commencez toujours par utiliser la rampe n°1 pour familiariser votre skieur avec l'accélération, puis changez la rampe si nécessaire.

3. Appuyez sur la flèche OK ou vers la DROITE pour confirmer la rampe d'accélération.
4. Sélectionnez la vitesse cible maximale à l'aide de la flèche vers le HAUT ou vers le BAS.
5. Appuyez sur la flèche OK ou vers la DROITE pour confirmer.

REMARQUE : À tout moment, vous pouvez utiliser les flèches vers la GAUCHE et vers la DROITE pour modifier la sélection de la rampe et de la vitesse.

6. Après votre sélection et lorsque vous êtes prêt, appuyez sur le bouton OK pour activer la fonction.

REMARQUE : Le MODE reste actif et prêt jusqu'à ce qu'un autre mode de conduite soit choisi.

Désactivation du mode ski

Pour désactiver le mode ski pendant une randonnée, relâcher l'accélérateur pour ralentir la vitesse, puis appuyer sur le bouton MODE.

Mode clé d'apprentissage

La clé d'apprentissage fournit un mode de fonctionnement où la puissance du moteur et la vitesse sont limités.

Le mode clé d'apprentissage offre cinq réglages de restriction de la vitesse.

Par défaut, le réglage de restriction de la vitesse sélectionné est 1.

Voir les instructions de réglage dans la section *AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO.*

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles.

Les algues, coquillages et autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent survenir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple :

- **Cavitation** : Le moteur tourne rapidement, mais la motomarine se déplace lentement à cause d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- **Surchauffe** : Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante :

AVERTISSEMENT

S'il faut retirer un objet coincé du système de propulsion, **RETIRER** le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Nettoyage sur l'eau

Balancer la motomarine plusieurs fois. La plupart du temps, cela permettra de dégager la partie obstruée. Démarrer le moteur, puis s'assurer que la motomarine fonctionne normalement.

AVIS Vérifiez qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord avant de démarrer le moteur. Sinon, des dommages au système de propulsion pourraient survenir.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante :

- Le moteur étant en marche et avant d'appuyer sur l'accélérateur, mettre le levier iBR en marche arrière et appuyer rapidement sur la manette d'accélérateur à plusieurs reprises.
- Répéter l'opération au besoin.

Si le système est toujours obstrué, sortir la motomarine de l'eau pour la nettoyer. Consulter *NETTOYAGE À L'EAU SUR LA PLAGE*.

Nettoyage à l'eau sur la plage

AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, **RETIRER** le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Placer un carton ou un tapis près de la motomarine afin d'éviter de l'égratigner en la retournant pour la nettoyer.

Retourner la motomarine sur un côté pour la nettoyer.



Nettoyer l'admission d'eau. En cas de difficulté, confier cette tâche à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Pour accéder facilement à la turbine, déplacez l'iBR en position avant. Consultez la section *FONCTION DE CONTOURNEMENT DE L'iBR* pour obtenir plus de renseignements.

Fonction de contournement de l'iBR

Lorsque la fonction de contournement de l'iBR est activée, l'utilisateur peut déplacer électroniquement le déflecteur iBR et la tuyère sur toute leur course au moyen du bouton de commande VTS.

REMARQUE : La fonction de contournement de l'iBR n'est disponible que le moteur étant arrêté.

! AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR en se servant de la fonction de contournement de l'iBR, assurez-vous qu'il n'y ait personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

AVIS Si un objet ou un outil reste coincé dans le système iBR lorsqu'on utilise la fonction de contournement, les composants iBR risquent d'être endommagés. Retirer tout objet rigide qui pourrait nuire au mouvement du déflecteur iBR avant de déplacer ce dernier.

! AVERTISSEMENT

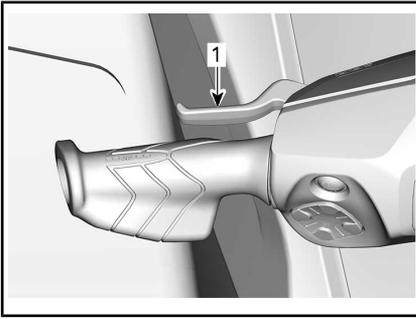
Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes :

- Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendez au moins 5 minutes.
- N'appuyez pas sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

Activation de la fonction de contournement de l'iBR

Pour activer la fonction de contournement de l'iBR, procéder comme suit.

1. Mettre le système électrique sous tension en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
3. Appuyer sur le levier iBR et le tenir pendant toute la procédure.



1. Levier iBR actionné et tenu
4. Lorsque le message **NEUTRALISATION iBR - APPUYEZ SUR MODE** apparaît dans l'indicateur multifonctionnel, appuyez sur le bouton MODE.

Une fois la fonction activée, le message ON (activé) s'affiche.

5. Tout en retenant toujours le levier iBR, appuyer sur le bouton HAUT/BAS du correcteur d'assiette pour déplacer le déflecteur iBR. S'assurer que l'indication du VTS dans l'indicateur multifonctionnel change à mesure que le déflecteur iBR se déplace. Si le déflecteur monte, l'indication monte aussi.

REMARQUE : Sur les modèles à 1 clavier, les boutons HAUT/BAS sont remplacés par les boutons COMPTEUR/INFO

6. Relâchez le levier iBR.
7. Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes :

- Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendez au moins 5 minutes.
- N'appuyez pas sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

Désactivation de la fonction de contournement de l'iBR

Pour désactiver la fonction de contournement de l'iBR, relâchez le levier iBR.

REMARQUE : Lorsque le moteur est démarré, le déflecteur iBR passe au point mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR avec la fonction de contournement de l'iBR, s'assurer qu'il n'y a personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

Chavirement de la motomarine

REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez la section **ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE**.

La motomarine est conçue de façon qu'il soit difficile de la chavirer.

Il y a un stabilisateur de chaque côté de la coque, ce qui améliore la stabilité de la motomarine. Dans le cas d'un chavirement, la motomarine restera dans cette position.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la motomarine est chavirée, ne pas essayer de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de flottaison individuels approuvés.

Pour retourner la motomarine, assurez-vous que le moteur est arrêté et que la clé D.E.S.S. n'est **PAS** installée. Saisissez la grille d'admission, placez le pied sur le pare-chocs latéral et, en utilisant le poids de votre propre corps, retournez la motomarine dans votre direction.

REMARQUE : Il y a une étiquette sur la poupe près du raccord de rinçage qui explique comment remettre la motomarine à l'endroit. L'étiquette est à l'envers pour qu'on puisse la lire lorsque la motomarine a chaviré.



TYPIQUE

Le moteur ACEMC est équipé d'un système de protection en cas de chavirement (T.O.P.S.^{MC}). Lorsque la motomarine chavire, le moteur s'arrête automatiquement.

Lorsqu'on ramène la motomarine dans sa position de fonctionnement normale, on peut alors faire démarrer le moteur normalement.

AVIS Si une motomarine reste chavirée plus de 5 minutes, ne pas tenter de lancer le moteur afin d'éviter toute ingestion d'eau qui pourrait endommager le moteur. Adressez-vous dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Si le moteur refuse de tourner, cesser immédiatement toute tentative. Sinon, le moteur pourrait être endommagé. Adressez-vous dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Dès que possible, vérifiez la présence d'eau dans la cale. Drainez selon les besoins lorsque vous êtes de retour sur la rive.

Motomarine submergée

Pour limiter les dommages au moteur, faire ce qui suit dès que possible.

Vider la cale.

Si la motomarine était submergée dans de l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants.

Moteur noyé d'eau

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre la motomarine à un entretien adéquat, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Remorquage de la motomarine sur l'eau

Des mesures de précaution spéciales doivent être prises lors du remorquage d'une motomarine Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 32 km/h.

Cette opération empêchera le système d'échappement et, éventuellement, le moteur de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

AVIS À défaut de suivre ces recommandations, le moteur pourrait être endommagé. Si vous devez remorquer un bateau en panne, ne dépassez pas la vitesse de remorquage maximale de 32 km/h.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation de la motomarine demeure sécuritaire. Procéder à l'entretien de la motomarine tel que recommandé dans le tableau d'entretien.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)

Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut procéder à l'entretien, au remplacement ou à la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Les opérations ci-dessous ne requièrent pas de composants ou d'entretien de la part de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bien qu'un concessionnaire autorisé Sea-Doo ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie sur les systèmes antipollution n'est pas conditionnée par l'utilisation d'un concessionnaire autorisé Sea-Doo ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une demande de garantie peut être refusée si, entre autres choses, le propriétaire ou l'exploitant a causé le problème à cause d'un mauvais entretien ou utilisation.

Pour les réclamations de garantie reliées aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation des pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo. Pour plus d'informations, reportez-vous à la GARANTIE liée aux émissions selon *L'EPA DES É.-U.* dans la rubrique de ce document portant sur la *GARANTIE*.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol avec ce moteur peut endommager le système antipollution.

Le programme d'entretien ne dispense pas d'effectuer l'inspection avant la randonnée et l'entretien après celle-ci.

APRÈS CHAQUE UTILISATION EN EAU SALE OU SALÉE

Rincer le compartiment moteur avec de l'eau fraîche et vidanger l'eau salée

Rincez le système d'échappement.

TOUS LES MOIS EN CAS D'UTILISATION EN EAU SALE OU SALÉE

Vaporiser un lubrifiant anticorrosion sur les composants métalliques dans le compartiment moteur (toutes les 10 heures si la motomarine est utilisée en eau salée).

Inspectez les anodes sacrificielles.

APRÈS LES 6 PREMIERS MOIS OU 50 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)

Remplacez l'huile du moteur et le filtre à huile (moteurs Rotax 1630 ACE)

CHAQUE ANNÉE LORS DE LA PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE OU TOUTES LES 100 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)

Inspectez les anodes sacrificielles.

Vérifiez les codes d'erreur

Effectuer toutes les étapes de la vérification de réutilisation et d'entretien après utilisation.

Changer l'huile de moteur et le filtre

Inspecter les supports moteur en caoutchouc

Inspecter le système de refroidissement (niveau du liquide de refroidissement, présence de fuites au niveau des boyaux et des attaches)

Inspecter visuellement la connexion entre le carter de papillon et la tubulure d'admission

Vérifiez si l'admission d'air présente des dommages au niveau des boyaux et des colliers

Inspecter les connexions électriques et attaches (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, boîte à fusibles, etc.).

Inspecter visuellement la zone autour de l'anneau de carbone et du manchon en caoutchouc de l'arbre de transmission pour détecter les signes de défaillance suivants : poussière de carbone noire et éclaboussures (plus fréquemment lors de l'utilisation de la motomarine dans de l'eau sale).

Inspecter visuellement l'hélice et le manchon

Inspectez visuellement l'hélice et la bague d'usure qui ne doit avoir aucune rayure profonde, ou trace d'impact.

Retirer le couvercle de l'hélice et inspecter les signes éventuels d'infiltration d'eau

Inspecter visuellement la bague du déflecteur de marche arrière pour détecter un jeu excessif.

Inspectez le bouchon du réservoir d'essence, le goulot de remplissage, le réservoir d'essence, les sangles du réservoir d'essence, les conduits d'essence et les connexions.

| CHAQUE 2 ANS OU 200 HEURES DE FONCTIONNEMENT (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ) |
|---|
| Remplacer les bougies |
| Inspectez le pare-flamme (moteurs Rotax 900 ACE de 90 ch) |
| Inspectez et lubrifiez les cannelures PTO/ arbre de transmission (moteurs Rotax 900 ACE de 90 ch) (modèles sans anneau de carbone) |
| Vérifiez le bon état du roulement de pompe à jet en faisant pivoter manuellement l'hélice qui ne doit avoir aucun jeu et ne faire aucun bruit. |
| Vérifier et lubrifier les cannelures de l'arbre de transmission et de l'hélice |
| Il faut effectuer l'étape suivante toutes les 200 heures (peu importe le nombre d'années) : |
| Inspecter et lubrifier le manchon de PDM, et remplacer l'anneau d'étanchéité à l'huile ainsi que les deux anneaux d'étanchéité à l'eau. (Vérifier s'il y a des fuites ou des dommages au niveau des trois anneaux d'étanchéité (un pour l'huile et deux pour l'eau) ou de la surface du manchon de PDM. Lubrifier la chambre de graissage entre les deux anneaux d'étanchéité pour l'eau.) (Moteurs Rotax 900 ACE sans anneau de carbone) |
| TOUS LES 5 ANS OU TOUTES LES 300 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ) |
| Remplacer le liquide de refroidissement |

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.



AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.



AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

AVIS Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Huile à moteur

Huile moteur recommandée

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés à l'aide de l'huile XPSMC. BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur ou en ajoutant un additif peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

| HUILE MOTEUR XPS RECOMMANDÉE | |
|--|--|
| Scandinavie | HUILE MÉLANGE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (EUR) (N/P 779290) |
| Autres pays | HUILE MÉLANGE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (N/P 779133) |
| SI L'HUILE À MOTEUR XPS RECOMMANDÉE N'EST PAS DISPONIBLE | |
| Moteur sans compresseur volumétrique | Utilisez une huile SAE pour moteur 4 temps 5W40 qui répond ou excède les exigences de l'industrie. Vérifiez toujours l'étiquette de certification API du conteneur, qui doit présenter au moins une des normes indiquées. - Classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API |
| Moteur avec compresseur volumétrique | Utilisez une huile SAE pour moteur 4 temps 5W40 compatible avec les embrayages à bain d'huile et qui répond ou excède les exigences de l'industrie. Vérifiez toujours l'étiquette de certification API du conteneur, qui doit présenter au moins une des normes indiquées. - JASO-MA2 - Classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API |

Ne pas ajouter d'additifs d'huile à l'huile à moteur recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur ou par l'ajout d'additifs d'huile peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Niveau d'huile moteur

AVIS Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur.

ATTENTION Beaucoup de composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

Le niveau d'huile se vérifie dans l'eau ou hors de l'eau.

Si la motomarine est hors de l'eau

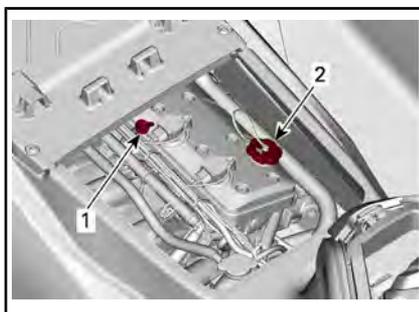
AVIS Le véhicule doit être sur une surface de niveau.

ATTENTION Lorsque le moteur fonctionne la motomarine étant hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir brûlant. Éviter de toucher à la plaque de promenade puisqu'on pourrait se brûler.

1. Soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.
2. Brancher un boyau d'arrosage au raccord de rinçage du système d'échappement. Procéder de la façon décrite dans le paragraphe *SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT* dans cette section.

AVIS

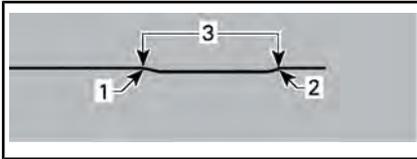
- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau. Si on ne refroidit pas le système d'échappement, il peut subir de graves dommages.
 - Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.
3. Enlevez les sièges.
 4. Démarrez le moteur.
 5. Ouvrez le robinet d'eau.
 6. Faites tourner le moteur **FROID** au **ralenti pendant 30 secondes**.
 7. Fermez le robinet d'eau.
 8. Faites tourner le moteur à 4 000-4 500 tr/min pendant 15 secondes.
 9. Arrêtez soudainement le moteur en appuyant sur le bouton Marche/Arrêt ou en retirant le cordon coupe-circuit.
 10. Laissez reposer l'huile pendant au moins 30 secondes. Puis, retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon.



TYPIQUE

1. Jauge de niveau d'huile
2. Bouchon de remplissage d'huile
11. Réinsérez la jauge et poussez-la à fond.

12. Sortez de nouveau la jauge et lisez le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques PLEIN et AJOUTER.

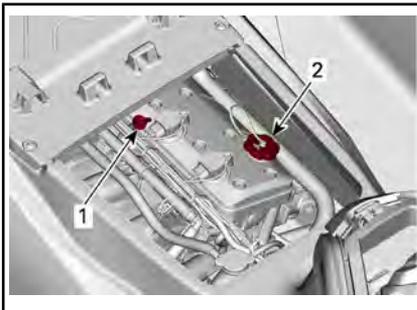


TYPIQUE

1. Plein
2. Ajouter
3. Plage de fonctionnement

13. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.
- 13.1 Retirez le bouchon d'huile.
 - 13.2 Placez un entonnoir dans l'orifice du couvercle des soupapes.
 - 13.3 Ajoutez une petite quantité d'huile pour atteindre le bon niveau.

AVIS Évitez tout remplissage excessif.



TYPIQUE

1. Jauge de niveau d'huile
2. Bouchon de remplissage d'huile

REMARQUE : Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, il faut suivre de nouveau toutes les étapes décrites précédemment. Sinon, le niveau d'huile lu sera erroné.

14. Bien replacer le bouchon et la jauge.

AVIS Assurez-vous que le bouchon de remplissage d'huile soit bien serré. Sinon, l'huile du moteur peut s'échapper.

REMARQUE : Les modèles GTI 90 sont équipés d'un panneau sous le siège du passager qui permet accéder rapidement à la jauge.



Vidange d'huile moteur et remplacement du filtre à huile

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement recommandé

| PAYS | LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RECOMMANDÉ |
|-------------|---|
| Scandinavie | LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (EUR) (N/P 779223) |

| PAYS | LIQUIDE DE REFOUDDISSEMENT RECOMMANDE |
|----------------------------------|---|
| Tous les autres pays | LIQUIDE DE REFOUDDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (N/P 779150) |
| Alternative ou si non disponible | Si le liquide de refroidissement recommandé n'est pas disponible, utilisez un liquide de refroidissement prémélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium. |

AVIS Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger différents grades ou marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

⚠ ATTENTION Beaucoup de composants à l'intérieur du compar-

timent moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

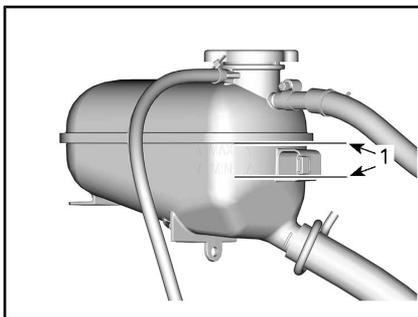
Enlevez les sièges.

Repérer le bouchon du réservoir d'expansion du système de refroidissement.



TYPIQUE

Lorsque la motomarine se trouve sur une surface horizontale et que le moteur est froid, le niveau du liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



VASE D'EXPANSION DU LIQUIDE DE REFOUDDISSEMENT

1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

REMARQUE : La motomarine est de niveau lorsqu'elle est dans l'eau. Sur une remorque, soulever la lanquette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Ajouter du liquide de refroidissement (voir le liquide recommandé dans la section *LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR*, pour ajuster le niveau entre les marques au besoin. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. Évitez tout remplissage excessif.

Resserrez correctement le bouchon du vase d'expansion. Réinstallez les sièges.

REMARQUE : Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide de refroidissement, cela est l'indication d'une fuite ou d'une anomalie du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

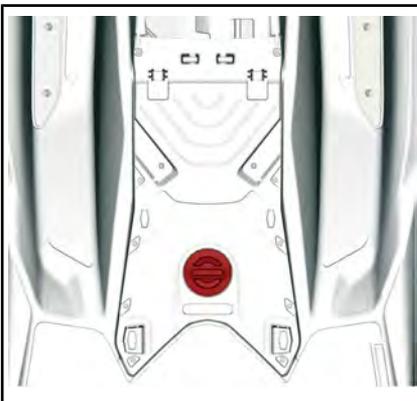
Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

Le remplacement du liquide de refroidissement devrait être effectué par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

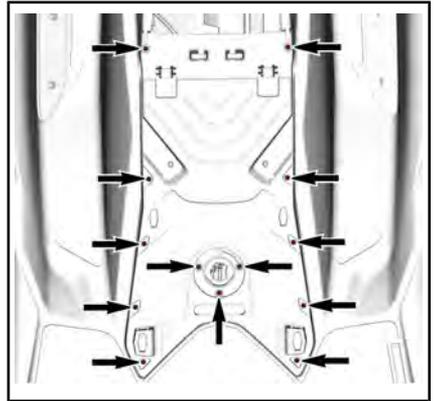
Bobines d'allumage

Accès aux bobines d'allumage

1. Enlevez les sièges.
2. Retirez le couvercle du mât.



3. Retirez le couvercle du moteur en enlevant les vis de fixation.



Dépose de la bobine

1. Débranchez le connecteur de la bobine d'allumage.

AVIS Ne pas utiliser d'outil pour dégager la bobine d'allumage.

2. Enlevez la vis de fixation de la bobine d'allumage.
3. Extraire la bobine d'allumage de la bougie en déplaçant la bobine d'un côté à l'autre tout en la tirant vers le haut.

Installation de la bobine

1. Installer la bobine sur la bougie.
2. Alignez l'orifice de la vis de fixation de la bobine avec l'orifice fileté sur le couvercle de soupape.
3. Poussez la bobine d'allumage entièrement vers le bas jusqu'à ce qu'elle repose contre le couvercle de soupape.
4. Installez la vis de fixation et serrez-la au couple spécifié.

COUPLE DE SERRAGE

| | |
|---|-----------------|
| Vis de fixation de la bobine d'allumage | 9 Nm \pm 1 Nm |
|---|-----------------|

5. Rebrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

Bougies

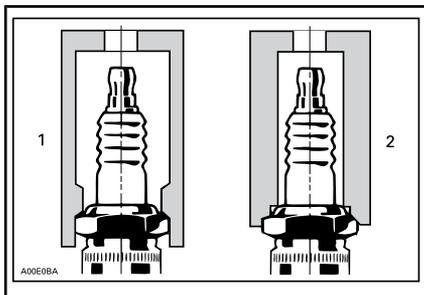
Dépose des bougies

1. Enlevez la bobine d'allumage. Consultez la section *DÉPOSE DE LA BOBINE D'ALLUMAGE*.

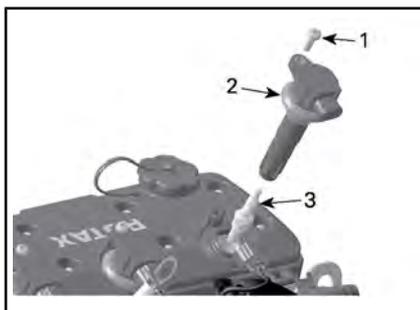
AVERTISSEMENT

Ne déconnectez jamais une bobine d'allumage d'une bougie sans d'abord la débrancher du faisceau de fils. Il se peut que des vapeurs inflammables se trouvent dans la cale. Si le cordon d'attache est installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, une étincelle pourrait être générée dans la bougie, ce qui risquerait de provoquer une explosion.

2. Desserrez complètement les bougies d'allumage à l'aide d'une douille à bougie.



1. Douille approuvée
2. Douille inadéquate
3. Nettoyez les bougies et la culasse avec de l'air comprimé.
4. Utilisez la bobine d'allumage pour retirer les bougies de leur trou.



1. Vis de fixation
2. Bobine d'allumage
3. Bougie

Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, assurez-vous que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

1. À l'aide d'une jauge d'épaisseur à fils, réglez l'écartement des électrodes conformément à la valeur indiquée dans les *FICHES TECHNIQUES*.
2. Mettez une couche de LOC-TITE 767 (LUBRIFIANT ANTI-BLOCAGE) (N/P 293 800 070) sur le filetage des bougies pour éviter le risque de blocage.
3. Serrez les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrez les bougies à la valeur recommandée à l'aide d'une douille à bougie.

COUPLE DE SERRAGE

| | | |
|--------|--------------|------------------|
| Bougie | 900 ACE - 90 | 13 Nm \pm 1 Nm |
| | 1630 ACE | 17 Nm \pm 1 Nm |

4. Installez la bobine d'allumage. Consultez la section *INSTALLATION DE LA BOBINE*.
5. Réinstallez le couvercle du moteur et serrez les vis à la valeur recommandée.

| COUPLE DE SERRAGE | |
|----------------------------|-----------------------|
| Vis du couvercle du moteur | 2,75 Nm \pm 0,25 Nm |

6. Installez les sièges.

Échappement

Rinçage du système d'échappement

Il faut rincer le système d'échappement et le refroidisseur (moteurs suralimentés) à l'eau douce pour neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules des chemises d'eau ou des boyaux.

Il est essentiel de rincer le système d'échappement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Cela améliore l'élimination du sable, du sel, des coquillages ou d'autres particules dans les chemises d'eau (système d'échappement, intercooler (**moteurs suralimentés**) et tuyaux).

Rincer le système d'échappement à chaque fin de journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une longue période.

AVIS Si on ne rince pas le système lorsque nécessaire, de graves dommages seront causés au système d'échappement. Voir à ce que le moteur tourne pendant toute l'opération.

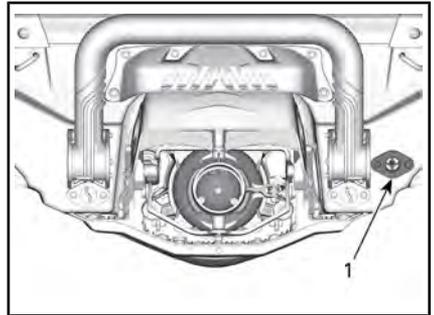
⚠ AVERTISSEMENT

Effectuer ces opérations dans un endroit bien aéré. Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique ou à la turbine lorsque le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque afin de prévenir les brûlures.

Brancher un tuyau d'arrosage au raccord de rinçage situé à l'arrière de la motomarine. Ne pas ouvrir le robinet d'eau pour l'instant.

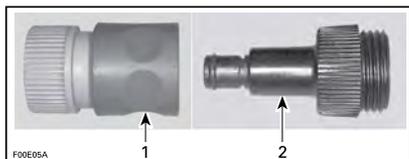


1. Raccord d'entrée d'eau

REMARQUE : On conseille de servir de l'outil recommandé lorsqu'on utilise un adaptateur à branchement rapide pour faciliter l'utilisation d'un boyau d'arrosage.

OUTIL RECOMMANDÉ

ADAPTATEUR DE RACCORD
DE RINÇAGE (N/P 295 500
473)



1. Adaptateur à branchement rapide
2. Adaptateur de raccord de rinçage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

AVIS Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe. Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

Laissez tourner le moteur pendant 90 secondes au ralenti.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage.

Fermez le robinet du tuyau d'arrosage. Faites tourner le moteur à 5 000 tr/min pendant 5 secondes et arrêtez ensuite le moteur.

AVIS Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur.

Déconnectez le tuyau d'arrosage et l'adaptateur de raccord de rinçage (si utilisé).

Modèles à moteur 230 ch

AVIS Si la motomarine est utilisée en eau salée, rincer quotidiennement le système d'échappement pour éviter que les composants mécaniques ne soient gravement endommagés.

Le rinçage doit être fait après chaque journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une période prolongée.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

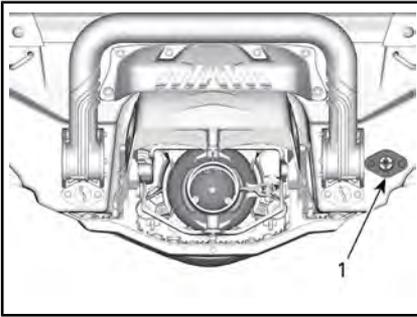
Procédez comme suit :

Vaporiser de l'eau à l'admission et la sortie pour nettoyer la turbine, puis appliquer une couche de lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

⚠ ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque afin de prévenir les brûlures.

Branchez un tuyau d'arrosage au raccord de rinçage situé à l'arrière de la motomarine. Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.

AVIS Toujours faire démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Sinon, de l'eau pénétrera dans ce dernier.

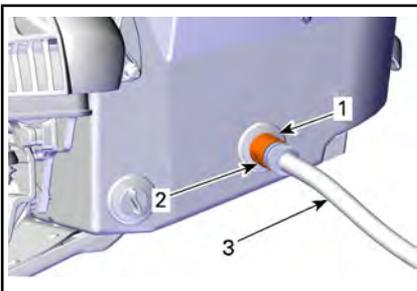


1. Emplacement du raccord de rinçage

REMARQUE : Un adaptateur de tuyau à connexion rapide et un raccord de tuyau peuvent être utilisés en option. (N/P 295 500 473). Toutefois, il n'est pas nécessaire d'utiliser un pince-boyau pour rincer le moteur.



TYPIQUE - ADAPTATEUR DE TUYAU À BRANCHEMENT RAPIDE



TYPIQUE

1. Adaptateur de tuyau (en option, non obligatoire)
2. Raccord de tuyau à branchement rapide (en option, non obligatoire)
3. Tuyau d'arrosage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

⚠ ATTENTION Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

AVIS Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

Laissez tourner le moteur pendant 90 secondes au ralenti.

AVIS Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour l'entretien.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.

Fermez le robinet d'eau.

Retirez le tuyau d'arrosage du véhicule.

Accélérez rapidement le moteur 3 à 5 fois à environ 5 000 tr/min.

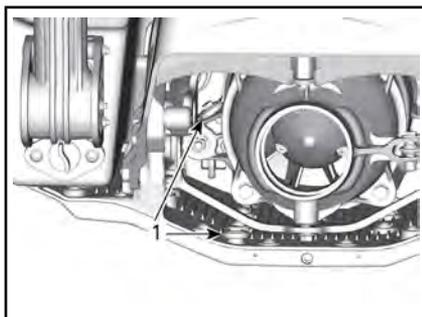
AVIS Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur. Sinon, de l'eau pénétrera dans ce dernier.

AVIS Retirer l'adaptateur à branchement rapide (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

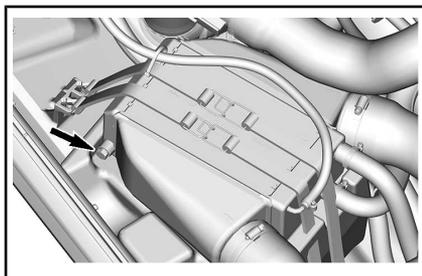
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau

Inspection de la plaque de promenade et de la grille d'admission d'eau

Vérifier si la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau sont endommagées. Faire réparer ou remplacer les composants endommagés par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



1. Anodes sacrificielles



REFROIDISSEUR INTERMÉDIAIRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Vérifier si l'anode est usée. Si l'usure dépasse la moitié de l'anode, la faire remplacer par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Mât de ski ou de planche nautique (Wake)

Inspection du mât de ski ou de planche nautique

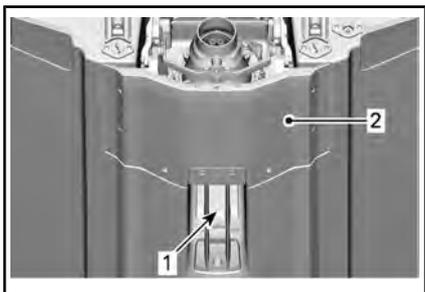
Vérifiez le fonctionnement du mât de ski ou de planche nautique. S'assurer qu'elle monte et descend facilement.

Vérifiez le fonctionnement du mécanisme de verrouillage.

Vérifiez que les fixations soient bien serrées. Si une de ces pièces est défectueuse, n'utilisez pas le mât de ski. Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'inspecter la grille d'admission d'eau, toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.



INSPECTEZ CES ENDROITS :

1. Admission d'eau
2. La plaque de promenade

Anodes sacrificielles

Inspection de l'anode

On retrouve des anodes sacrificielles sur :

- La pompe
- La plaque de promenade
- Refroidisseur intermédiaire (selon l'équipement)

Sea-Doo pour effectuer des réparations.

Lubrification du mât de ski ou de planche nautique

Nettoyer le mât de ski/planche nautique et appliquer une légère couche de graisse SUPER LUBE (N/P 293 550 030) ou équivalent.

Lubrifiez le mât sur toute sa longueur.

Essayez tout excédent de graisse et réinstallez le mât.

Sortez et rentrez le mât plusieurs fois pour étaler le lubrifiant.

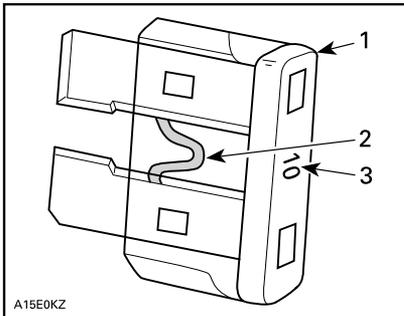
Fusibles

Dépose et installation des fusibles

Utiliser l'outil de dépose et d'installation compris dans la boîte à fusibles pour faciliter le retrait des fusibles.

Vérification des fusibles

Si un problème électrique survient, vérifiez les fusibles. Si un fusible est grillé, le remplacer par un autre de même calibre.



TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu
3. Calibre Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer de graves dommages.

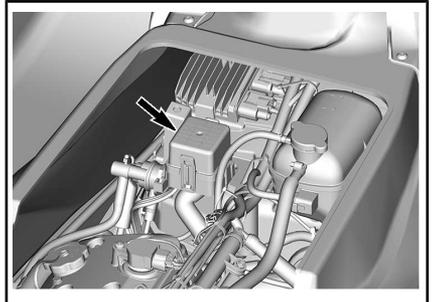
⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants. Si un fusible est grillé, déterminer la cause et réparer avant de redémarrer. Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Emplacement des fusibles

Les fusibles sont regroupés dans une seule boîte à fusibles.

Pour accéder à la boîte à fusibles :
Enlevez les sièges.



Écraser ensemble les languettes de verrouillage. Retenir et tirer le couvercle de la boîte à fusibles pour l'ouvrir.

REMARQUE : Le calibre des fusibles et leur position sont illustrés sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Description des fusibles

| FUSIBLE | CALIBRE | DESCRIPTION |
|----------------|----------------|---|
| 1 | — | Non utilisé |
| 2 | 15 A | Injecteurs de carburant, bobine d'allumage et pompe à essence |
| 3 | 3 A | Pompe de la cale (si équipé) |
| 4 | — | Non utilisé |
| 5 | — | Non utilisé |
| 6 | 30 A | Charge |
| 7 | 5 A | Faisceau de câbles |
| 8 | — | Non utilisé |
| 9 | 30 A | iBR |
| 10 | 5 A | Démarrage/arrêt |
| 11 | 5 A | ECM |
| 12 | 30 A | Batterie |
| 13 | 15 A | Outil de diagnostic 2 |
| 14 | 15 A | Outil de diagnostic 1, connecteur d'accessoires |

SOINS DE LA MOTOMARINE

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours.

Soins d'après-utilisation

Rinçage du système d'échappement

Le rinçage du système d'échappement doit être fait quotidiennement si la motomarine est utilisée en eau salée ou sale.

Voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

REMARQUE : Sur les modèles suralimentés, le refroidisseur intermédiaire est rincé au même moment.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau sale ou salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau sale, et surtout en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour la protéger, tout comme ses composants.

Rincer la cale de la motomarine à l'eau douce.

N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION SEULEMENT (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

! **ATTENTION** Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

AVIS Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système d'échappement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière

sera endommagée, tout comme ses composants. Ne jamais la remettre de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Nettoyage de la motomarine

Carrosserie et coque

À l'occasion, laver la coque et les différents composants de la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquez une cire non abrasive telle une cire à la silicone.

AVIS Ne jamais utiliser avec un des produits suivants :

- Détergent agressif
- Nettoyeur dégraissant
- NETTOYANT BRP SERVICE INTENSE (N/P 293 110 001)
- Ammoniaque
- Acétone ou autres cétones
- Alcool
- Toluène ou autres solvants aromatiques
- Solvants chlorés
- Essences minérales
- Diluants de peinture
- Produit à base pétrole.

Les taches peuvent être éliminées sur le siège et la fibre de verre avec du NETTOYANT - DÉGRAISSANT PRO C1 (N/P 779262) ou l'équivalent.

Pour nettoyer les tapis, utilisez le produit de nettoyage à base de citron de 3M^{MC} (en aérosol de 24 oz) ou un produit équivalent.



AVERTISSEMENT

Ne jamais appliquer de protecteur à plastique ou à vinyle sur le tapis ou le siège, car cela les rendrait glissants et les occupants pourraient tomber de la motomarine.

Respecter l'environnement; veiller à ne déverser aucune quantité de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Remisage



AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix de vérifier l'intégrité du système d'alimentation tel qu'il est spécifié dans le tableau d'entretien périodique.

Dans le cas du remisage, on recommande que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix; toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

REMARQUE : Effectuer les opérations dans l'ordre indiqué dans cette section.

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système de propulsion

Nettoyage de la turbine

Nettoyez la pompe à jet en pulvérisant de l'eau à son entrée et à sa sortie, puis appliquez une couche de LUBRIFIANT ET ANTI-CORRO-SIF (N/P 779168) ou équivalent.



AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de nettoyer la turbine pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Inspection de la turbine

Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Système d'alimentation

Protection du système d'alimentation

UN STABILISATEUR DE CARBURANT (N/P 779171) (ou équivalent) doit être ajouté dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et le gommage du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

AVIS On recommande fortement d'ajouter le stabilisateur d'essence au moment du remisage pour protéger les composants du système d'alimentation. Ajoutez le stabilisateur avant de lubrifier le moteur et de remplir le réservoir de carburant pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

Remplissez complètement le réservoir d'essence tel qu'expliqué à la section *RAVITAILLEMENT*. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'eau dans le réservoir.

AVIS S'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence, le système d'injection d'essence subira de graves dommages internes.

Moteur et système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Procédez de la façon décrite à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par

un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

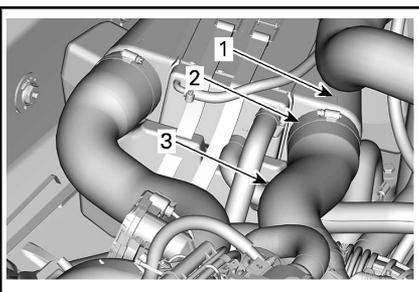
Modèles à moteur 230 ch

Il faut faire sortir du refroidisseur externe toute l'eau qui peut s'être accumulée à cause de la condensation.

Procédez comme suit :

1. Soulever le siège.
2. S'assurer qu'il y a une ligne d'alignement tracée sur le boyau d'entrée du refroidisseur intermédiaire. On évitera ainsi que le boyau soit entortillé ou plié en le réinstallant.
3. Desserrer le collier qui retient le boyau d'entrée de refroidisseur intermédiaire.
4. Retirer le boyau d'entrée de refroidisseur intermédiaire.

REMARQUE : Ce boyau alimente l'air chaud comprimé provenant du compresseur volumétrique vers l'admission du refroidisseur intermédiaire.



1. Lignes d'alignement du boyau
 2. Collier de serrage
 3. Boyau d'entrée du refroidisseur intermédiaire
5. Le côté air de l'échangeur air/air (intercooler) se vidange automatiquement dans le collecteur du côté admission de l'échangeur air/air. En débranchant le boyau d'admission du

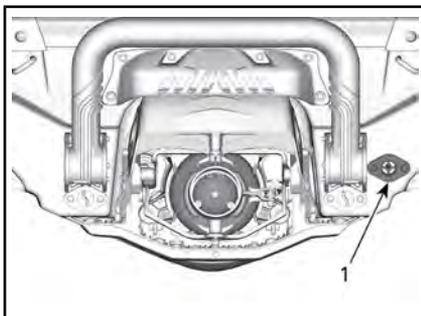
refroidisseur, on peut observer la présence d'eau de condensation et la vidanger adéquatement sans que le moteur ne tourne.

6. Réinstaller le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire. Voir à ce qu'il soit aligné tel qu'il était avant sa dépose pour que le moteur fonctionne adéquatement.

Vidange du système d'échappement

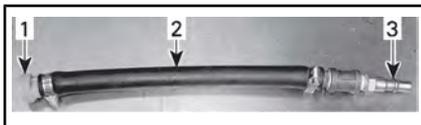
Le système d'échappement se vidange automatiquement, mais le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement doivent être vidangés pour éviter qu'ils ne soient endommagés.

Avec un raccord de rinçage, injectez de l'air comprimé dans le système 379 kPa jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



1. Raccord de rinçage

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



TYPIQUE

1. Adaptateur de raccord de rinçage
2. Boyau 12,7 mm
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS Si le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement ne sont pas vidangés, ils pourraient être sérieusement endommagés.

Enlevez les outils spéciaux.

Lubrification interne du moteur

1. Enlevez les sièges.
2. Enlevez les bobines d'allumage; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
3. Enlevez les bougies; consultez les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
4. Pulvérisez le LUBRIFIANT ET ANTI-CORROSIF (N/P 779168) ou équivalent dans les orifices des bougies.
5. Pour empêcher l'injection de carburant et désactiver l'allumage lors du lancement du moteur, tirez complètement la manette d'accélérateur et la RETENIR contre le guidon.
6. Pour lancer le moteur de quelques tours, enfoncez le bouton de démarrage/d'arrêt. L'huile sera ainsi étalée sur la paroi des cylindres.
7. Appliquer le lubrifiant antigrip sur les filets des bougies, puis remettre les bougies dans le moteur. Voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
8. Installer les bobines d'allumage; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement du moteur

Si le liquide de refroidissement n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement et la vérification de la densité de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE : Remplacez l'antigel toutes les 300 heures ou tous les 5 ans pour éviter sa détérioration.

AVIS Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise la motomarine là où le point de congélation est atteint. Le moteur risque de graves dommages.

Système électrique

Dépose et charge de la batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans la motomarine.

Compartiment moteur

Nettoyage du compartiment moteur

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et un détergent ou un produit de nettoyage prévu à cet effet. Rincez à fond. Soulever l'avant de la motomarine pour vider complètement la cale par les bouchons de vidange de la cale.

Traitement contre la corrosion

Essuyez toute eau restée dans le compartiment moteur.

Pulvérisez le LUBRIFIANT ET ANTI-CORROSIF (N/P 779168) ou équivalent sur tous les composants métalliques du compartiment moteur.

REMARQUE : Le siège devrait être enlevé pendant le remisage. Cette précaution vise à éviter la condensation et la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Carrosserie et coque

Nettoyage de la carrosserie et de la coque

À l'occasion, lavez la carrosserie à l'eau savonneuse (utilisez qu'un détergent doux). Rincez à fond à l'eau douce. Enlevez les organismes marins collés au moteur ou à la coque.

AVIS Ne jamais utiliser avec un des produits suivants :

- Détergent agressif
- Nettoyant dégraissant
- NETTOYANT BRP SERVICE INTENSE (N/P 293 110 001)
- Ammoniaque
- Acétone ou autres cétones
- Alcool
- Toluène ou autres solvants aromatiques
- Solvants chlorés
- Essences minérales
- Diluants de peinture
- Produit à base pétrole.

Réparation et protection de la carrosserie et de la coque

Dans le cas où toute réparation de composants de la carrosserie ou de la coque serait nécessaire, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Protection de la carrosserie et de la coque

Appliquer une cire marine de qualité sur la carrosserie.

Si la motomarine est remise à l'extérieur, la couvrir d'une bâche pour empêcher que les rayons du soleil et l'accumulation de saleté abîment les composants de plastique et le fini ainsi que pour prévenir l'accumulation de poussière.

AVIS Ne jamais laisser la motomarine dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit ex-

posée aux rayons du soleil. Ne jamais la remiser dans un emballage de plastique.

Préparation présaisonnière

Se référer au *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour effectuer la préparation présaisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans le tableau intitulé toutes les 100 heures ou chaque année.

La préparation présaisonnière peut être faite par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

REMARQUE : Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est recommandé qu'un concessionnaire Sea-Doo agréé effectue la préparation de pré-saison en même temps que les campagnes de sécurité en usine.



AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide.

AVIS Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE

Les principaux composants de la motomarine (moteur et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il pourrait être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (NIC) est à l'arrière de la motomarine, sur le marchepied.

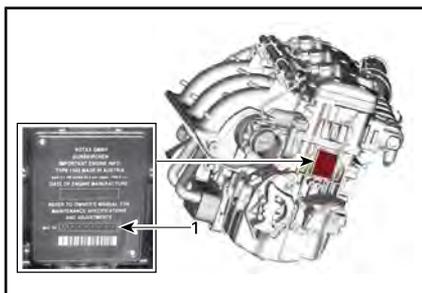


Il contient 12 caractères :

| | | | | |
|-----------|---|---|---------------------|----|
| YDV | 12345 | L | 8 | 09 |
| | | | Année du modèle | |
| | | | Année de production | |
| | | | Mois de production | |
| | Numéro de série (des lettres peuvent également être utilisées) | | | |
| Fabricant | | | | |

Numéro d'identification du moteur

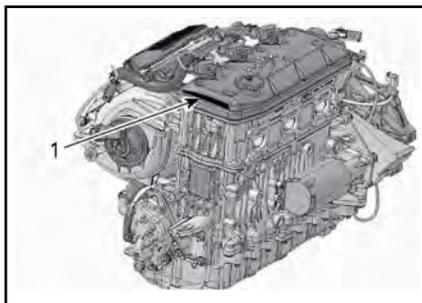
Le numéro d'identification du moteur (NIM) est sur l'avant du moteur.



TYPIQUE

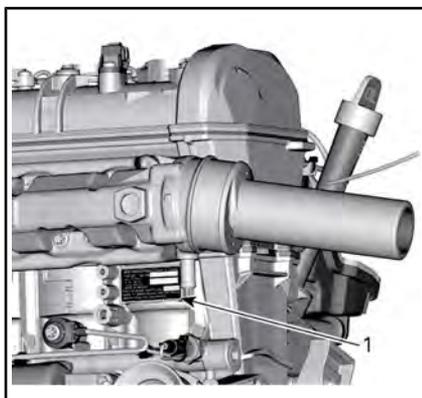
1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

Numéro d'identification du fabricant du moteur



SAUF LES MODÈLES 900

1. Numéro d'identification du fabricant du moteur



MODÈLES 900

1. Numéro d'identification du moteur (NIM)



CLÉ D.E.S.S. RF

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada.

Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI :
12006A-M01456

ID FCC : 2ACERM01456

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes :

directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées :

EN 300 330-2, EN 60950-1

SYSTÈME STÉRÉO

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, conformément à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle.

Cet équipement génère, utilise et peut émettre une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, cela ne garantit pas que des interférences se produiront dans une installation particulière.

Si cet équipement cause des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, que vous pouvez déterminer en éteignant ou en allumant l'appareil, vous êtes invité à essayer de corriger l'interférence en suivant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorientez ou déplacez l'antenne de réception;
- augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur;
- connectez l'équipement à une prise sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Les changements ou modifications non expressément approuvés par Mitek Corporation peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement. Cet appareil est conforme à la section 15 de la réglementation de la FCC.

Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

- (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles, et
- (2) Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Numéro d'enregistrement CI :
2AAOY278003465

ID FCC : 22793278003465

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES SUR L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

Déclaration de conformité simplifiée

Déclaration de conformité européenne simplifiée selon la directive sur les équipements radio 2014/53/EU



Fabricant et adresse

Fabricant :

- Robert Bosch LLC

Adresse :

- 38000 Hills Tech Drive,
Farmington Hills, MI 48331,
USA

DE

Hiermit erklärt Robert Bosch LLC, dass der Funkanlagentyp VIPCOMGPS der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: eu-doc.bosch.com

FR

Le soussigné, Robert Bosch LLC, déclare que l'équipement radioélectrique du type VIPCOMGPS est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: eu-doc.bosch.com

BG

С настоящото Robert Bosch LLC декларира, че този тип радиосъоръжение VIPCOMGPS е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: eu-doc.bosch.com

EL

Με την παρούσα ο/η Robert Bosch LLC, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός VIPCOMGPS πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.

Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: eu-doc.bosch.com

CS

Tímto Robert Bosch LLC prohlašuje, že typ rádiového zařízení VIPCOMGPS je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: eu-doc.bosch.com

DA

Hermed erklærer Robert Bosch LLC, at radioudstyrstypen VIPCOMGPS er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: eu-doc.bosch.com

ET

Käesolevaga deklareerib Robert Bosch LLC, et käesolev raadioseadme tüüp VIPCOMGPS vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: eu-doc.bosch.com

ES

Por la presente, Robert Bosch LLC declara que el tipo de equipo radioeléctrico VIPCOMGPS es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: eu-doc.bosch.com

FI

Robert Bosch LLC vakuuttaa, että radiolaitetyyppi VIPCOMGPS on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: eu-doc.bosch.com

EN

Hereby, Robert Bosch LLC declares that the radio equipment type VIPCOMGPS is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: eu-doc.bosch.com

HR

Robert Bosch LLC ovime izjavljuju da je radijska oprema tipa VIPCOMGPS u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: eu-doc.bosch.com

HU

Robert Bosch LLC igazolja, hogy a VIPCOMGPS típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: eu-doc.bosch.com

IT

Il fabbricante, Robert Bosch LLC, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio VIPCOMGPS è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: eu-doc.bosch.com

LT

Aš, Robert Bosch LLC, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas VIPCOMGPSS atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: eu-doc.bosch.com

LV

Ar šo Robert Bosch LLC deklarē, ka radioiekārta VIPCOMGPS atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: eu-doc.bosch.com

MT

B'dan, Robert Bosch LLC, niddikjara li dan it-tip ta' taghmir tar-radju VIPCOMGPS huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità ta-UE huwa disponibbli f'dan l-Indirizz ta-Internet li gej: eu-doc.bosch.com

NL

Hierbij verklaar ik, Robert Bosch LLC, dat het type radioapparatuur VIPCOMGPS conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: eu-doc.bosch.com

PL

Robert Bosch LLC niniejszym oświadczam, że typ urządzenia radiowego VIPCOMGPS jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pelny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: eu-doc.bosch.com

PT

O(a) abaixo assinado(a) Robert Bosch LLC declara que o presente tipo de equipamento de rádio VIPCOMGPS está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: eu-doc.bosch.com

RO

Prin prezenta, Robert Bosch LLC declară că tipul de echipamente radio VIPCOMGPS este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: eu-doc.bosch.com

SV

Härmed försäkrar Robert Bosch LLC att denna typ av radioutrustning VIPCOMGPS överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: eu-doc.bosch.com

SL

Robert Bosch LLC potrjuje, da je tip radijske opreme VIPCOMGPS skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: eu-doc.bosch.com

SK

Robert Bosch LLC týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu VIPCOMGPS je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: eu-doc.bosch.com

IS

Robert Bosch LLC lýsir því hér með yfir að þráðlausí fjarskiptabúnaðurinn VIPCOMGPS er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB.

Óstytta texta ESB-samræmisýfirlýsingarinnar er að finna á veffanginu: eu-doc.bosch.com

Liechtenstein

Hiermit erkläre Robert Bosch LLC, dass der Funkanlagentyp VIPCOMGPS der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: eu-doc.bosch.com

NO

Hermed erklærer Robert Bosch LLC at radioutstyrstypen VIPCOMGPS er i samsvar med direktiv 2014/53/EU.

Hele teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internettadresse: eu-doc.bosch.com

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motomarines doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de 1999 et les certifier auprès de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque motomarine une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motomarines Sea-Doo fabriquées à partir de 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout organe lié aux émissions doit être effectué d'une manière qui maintient les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes d'agrément prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Les exceptions comprennent les modifications prescrites par le fabricant, notamment les réglages relatifs à l'altitude.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit faire entretenir le moteur pour maintenir les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes prescrites.

Le propriétaire ou le conducteur ne doit pas, et ne doit laisser personne, modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Réglementation des émissions par l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA)

Toutes les motomarines Sea-Doo 1999 et celles fabriquées ultérieurement par BRP ont reçu la certification de l'EPA. Elles sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motomarines. Cette certification dépend du respect des normes établies par l'usine lorsque certains réglages sont effectués. Pour cette raison, la procédure définie en usine pour les interventions faites sur le produit doit être minutieusement respectée et, dans la mesure du possible, viser à maintenir l'intention initiale de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général et ne constituent en aucun cas une liste complète des règles et règlements relatifs aux spécifications d'émissions d'échappement établies par l'EPA pour les produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter :

U.S. Environmental Protection
Agency
Certification Division
Gasoline Engine Compliance Cen-
ter
2000 Traverwood Drive
Ann Arbor MI 48105
USA

SITE INTERNET DE L'EPA :

www.epa.gov/otaq

**SYSTÈME DE CO-
NTRÔLE DES ÉMISSIONS
PAR ÉVAPORATION**

A partir de 2018, les motomarines vendues dans l'État de la Californie seront certifiées aux normes d'émissions du California Air Resources Board (13 CCR 2850-2869) concernant les véhicules marins munis de bougies. Ces modèles sont équipés d'un système de contrôle des émissions par évaporation comprenant un réservoir d'essence hautement hermétique, des canalisations d'essence hautement hermétiques et une soupape de décharge de pression.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ -
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE**

*Laisser vide pour le marquage de conformité eurasiatique
le cas échéant*

SPÉCIFICATIONS

Moteurs Rotax 1630 ACE - 130, Rotax 1630 ACE - 170 et 1630 ACE - 230

| MOTEUR | | |
|-----------------------------------|--|--|
| Type de moteur | | 4 temps, Arbre à cames en tête simple (SOHC) |
| Puissance déclarée ⁽¹⁾ | Rotax 1630 ACE - 130 | 100 kW @ 7 300 tr/min |
| | Rotax 1630 ACE - 170 | 125,03 kW @ 8 000 tr/min |
| | 1 630 ACE - 230 | 169,16 kW @ 8 000 tr/min |
| Induction | Rotax 1630 ACE - 130 Rotax 1630 ACE - 170 | Moteur à aspiration naturelle |
| | 1630 ACE - 230 | Suralimenté avec refroidisseur intermédiaire externe |
| Nombre de cylindres | | 3 |
| Nombre de soupapes | | 12 soupapes avec filtres hydrauliques (sans réglage) |
| Alésage | | 100 mm |
| Course | | 69,2 mm |
| Cylindrée | | 1 630,5 cm ³ |
| Taux de compression | Rotax 1630 ACE - 130 Rotax 1630 ACE - 170 | 11:1 |
| | 1630 ACE - 230 | 8,3:1 |

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

| SYSTÈME DE LUBRIFICATION | | | |
|--------------------------|-------------------|--|--|
| Huile à moteur | Huile recommandée | Moteur 130 170 Moteur Moteur 230 | Scandinavie : HUILE MÉLANGE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (EUR) (N/P 779290) Tous les autres pays : HUILE MÉLANGE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (N/P 779133) |
| | | Huile de remplacement si les produits XPS ne sont pas disponibles, | Si elles ne sont pas disponibles, utilisez une huile à moteur 5W40 qui respecte les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API. Reportez-vous à <i>HUILE À MOTEUR RECOMMANDÉE</i> |
| | Contenance | | 3 L Vidange d'huile et changement de filtre 4,8 L total |

| CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT | | |
|--|---|--|
| Type | Système de refroidissement en circuit fermé | |
| Liquide de refroidissement | Scandinavie | LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (EUR) (N/P 779223) |
| | Tous les autres pays | LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (N/P 779150) |
| | Alternative ou si non disponible | Utilisez un liquide de refroidissement prémélangé (50 % - 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium. |
| Contenance du système de refroidissement | | 5,4 L TOTAL |

| SYSTÈME D'ALIMENTATION | | |
|------------------------|--|--|
| Type de carburant | Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (60 mm) à actionneur | |
| Type de carburant | Ordinaire sans plomb - Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i> | 87 ((RON + MON)/2) en Amérique du Nord 91 (RON) E10 hors Amérique du Nord |

| SYSTÈME D'ALIMENTATION | |
|---|------|
| Contenance du réservoir (incluant la réserve) | 60 L |

| SYSTÈME ÉLECTRIQUE | | |
|----------------------------|---------------------------|--|
| Type de système d'allumage | | IDI (allumage numérique inductif) |
| Batterie | | 12 V, 18 A•h |
| Bougie | Marque et type | NGK, DCPR8E à embout fixe (non fileté) ou équivalent |
| | Écartement des électrodes | 0,80 mm à 0,90 mm |
| Contenance | | 135 ml |

| PROPULSION | | |
|-----------------------|---------------------|---------------------------------------|
| Turbine | Type | Débit axial, en une seule étape. |
| Arbre de transmission | Type d'accouplement | Cannelures en couronne, prise directe |

| IBR ET CORRECTEUR D'ASSIETTE | |
|-------------------------------------|--|
| Correcteur d'assiette | À commande électronique par le biais du bouton de correction d'assiette (bouton VTS), avec 3 préréglages |

| POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE | | |
|---|---|---------|
| Poids à sec | GTI 130 GTI SE 130 GTI SE 170 | 335 kg |
| | GTR 230 | 351 kg |
| | Wake 170 | 339 kg |
| | Nombre de places (incluant le conducteur) | |
| Limite de charge (occupants et bagages) | | 272 kg |
| Capacité de rangement | | 160,8 L |

| DIMENSIONS | |
|--------------------|----------|
| Longueur hors tout | 331,8 cm |
| Largeur hors tout | 125 cm |

DIMENSIONS

Hauteur hors tout

114 cm

MATÉRIAUX

Hélice

Acier inoxydable

Carter d'hélice/stator

Aluminium

Moteurs Rotax 900 ACE - 90 ch

| MOTEUR | |
|-----------------------------------|--|
| Type de moteur | 4 temps, Arbre à cames en tête simple (SOHC) |
| Puissance déclarée ⁽¹⁾ | 66,19 kW à 8 000 tr/min |
| Induction | Moteur à aspiration naturelle |
| Nombre de cylindres | 3 |
| Nombre de soupapes | 12 soupapes avec filtres hydrauliques (sans réglage) |
| Alésage | 74 mm |
| Course | 69,7 mm |
| Cylindrée | 899,3 cm ³ |
| Taux de compression | 11,0:1 |

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

| SYSTÈME DE LUBRIFICATION | | |
|---------------------------------|--|--|
| Huile à moteur | Huile recommandée | Scandinavie : HUILE MÉLANGE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (EUR) (N/P 779290) Tous les autres pays : HUILE MÉLANGE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (N/P 779133) |
| | Huile de remplacement si les produits XPS ne sont pas disponibles, | Si ces huiles ne sont pas disponibles, utilisez une huile à moteur 5W40 qui respecte les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API. Reportez-vous à la section <i>HUILE RECOMMANDÉE</i> |
| | Contenance | 3 L Vidange d'huile et changement de filtre 5 L total |

| CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT | |
|-----------------------------------|---|
| Type | Système de refroidissement en circuit fermé |

| CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT | | |
|--|---|--|
| Liquide de refroidissement | Scandinavie | LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (EUR) (N/P 779223) |
| | Tous les autres pays | LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (N/P 779150) |
| | Produit de remplacement si non disponible | Utilisez un liquide de refroidissement pré-mélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium. |
| Contenance du système de refroidissement | | 4 L TOTAL |

| SYSTÈME D'ALIMENTATION | | |
|---|---|--|
| Type de carburant | | Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (60 mm) à actionneur |
| Type de carburant | Super sans plomb - Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i> | 87 AKI (RON+MON)/2 (en Amérique du Nord) 91 (RON) E10 (hors Amérique du Nord) |
| Contenance du réservoir (incluant la réserve) | | 60 L |

| SYSTÈME ÉLECTRIQUE | | |
|----------------------------|---------------------------|--|
| Type de système d'allumage | | IDI (allumage numérique inductif) |
| Batterie | | Étanche, 12 V, 18 A•h |
| Bougie | Marque et type | NGK, CR8EB avec borne rigide ou équivalent |
| | Écartement des électrodes | 0,7 mm à 0,8 mm |

| PROPULSION | | |
|-----------------------|---------------------|---------------------------------------|
| Turbine | Type | Débit axial, en une seule étape. |
| Arbre de transmission | Type d'accouplement | Cannelures en couronne, prise directe |

| POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE | |
|---|---------|
| Poids à sec | 303 kg |
| Nombre de places (incluant le conducteur) | 3 |
| Limite de charge (occupants et bagages) | 272 kg |
| Capacité de rangement | 160,8 L |

| DIMENSIONS | |
|--------------------|----------|
| Longueur hors tout | 331,8 cm |
| Largeur hors tout | 125 cm |
| Hauteur hors tout | 114 cm |

| MATÉRIAUX | |
|------------------------|------------------|
| Hélice | Acier inoxydable |
| Carter d'hélice/stator | Aluminium |

REMARQUE : BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

DÉPANNAGE

LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

1. Cordon d'attache enlevé.
 - Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
 - Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
 - Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. L'ECM ne reconnaît pas la clé D.E.S.S.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. Fusible grillé : principal, démarreur électrique ou ECM.
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
4. Batterie déchargée.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

5. Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. Mauvaise mise à la masse.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
6. Moteur noyé d'eau.
 - Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
7. Sonde ou ECM défectueux.
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.
8. Turbine grippée.
 - Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT

1. Raccords de câbles de batterie desserrés.
 - Vérifier/nettoyer/resserrer.
2. Batterie déchargée ou faible.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Démarreur usé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS

1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.

- Remplir. Vider et remplir d'essence neuve.

2. Bougies encrassées ou défectueuses.

- Remplacer.

3. Fusible brûlé.

- Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).

4. Moteur noyé d'eau.

- Se référer à **MOTEUR NOYÉ D'EAU** dans la section **OPÉRATIONS SPÉCIALES**.

5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

6. Pompe à essence défectueuse.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE, TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

1. Bougies encrassées, défectueuses ou usées.

- Remplacer.

2. Carburant : niveau trop bas, vicié ou contaminé d'eau.

- Vider ou remplir.

3. Bobine(s) d'allumage défectueuse(s).

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

4. Injecteurs bouchés.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

FUMÉE PROVENANT DU MOTEUR

1. Niveau d'huile trop élevé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

3. Dommages internes au moteur.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. Système d'échappement bouché.

- *Rincer le système d'échappement.*

2. Niveau de liquide de refroidissement trop bas.

- *Voir les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*

3. **Adaptateur de tuyau à branchement rapide laissé dans le raccord de rinçage.**
 - *Retirer l'adaptateur du raccord de rinçage et faire l'essai de la motomarine. Si le problème persiste, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR

1. **Utilisation d'une clé d'apprentissage.**
 - *Utilisez une clé normale.*
2. **Mode SPORT inactif.**
 - *Sélectionner le mode SPORT.*
3. **Admission d'eau de la turbine bouchée.**
 - *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
4. **Hélice ou bague d'usure endommagée.**
 - *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
5. **Niveau d'huile du moteur trop élevé.**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*
6. **Étincelle faible.**
 - *Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE.*
7. **Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*
8. **Injecteurs bouchés.**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

9. Faible pression d'essence.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

10. Présence d'eau dans l'essence.

- *Vider et remplir.*

11. Moteur endommagé par une ingestion d'eau.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

2. Hélice ou bague d'usure endommagée.

- *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

3. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

4. Compresseur et/ou refroidisseur intermédiaire défectueux (moteurs suralimentés).

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

LA MOTOMARINE RESTE AU POINT MORT APRÈS QU'ON A UTILISÉ LE LEVIER IBR

1. Le déflecteur iBR reste au point mort.

- *Relâcher le levier d'accélérateur pour revenir au ralenti.*
- *Appuyez sur le bouton de commande de la vitesse pour activer le mode basse vitesse.*
- *Revenir au rivage en mode basse vitesse. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT IBR ALLUMÉ)

1. Des débris obstruent l'iBR.

- *Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages près du déflecteur iBR et de la tuyère.*

2. Défaillance du système iBR.

- Enlever le cordon d'attache, attendre quatre minutes, rebrancher la clé et vérifier le voyant iBR pour s'assurer que la panne est disparue.
- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo si la panne persiste ou revient fréquemment.

L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT IBR ÉTEINT)

1. Le levier d'accélérateur n'a pas été complètement relâché.
 - Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR revienne au point mort.
2. Le levier d'accélérateur ne revient pas complètement en position initiale lorsqu'on le relâche.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

1. Algues ou débris pris autour de l'hélice.
 - Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
 - Vérifier s'il y a des bris.
2. Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. Infiltration d'eau dans la turbine, ce qui provoque le grippage des roulements.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

EAU DANS LA CALE

1. Défectuosité du siphon de cale.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
2. Fuite au système d'échappement.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. Anneau de carbone de l'arbre de transmission endommagé.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants de l'EMS (système de gestion du moteur), de l'iBR et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Un code de panne peut également être sauvegardé.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer d'enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur puis de le rebrancher.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Dans un cas de panne grave, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence.

En cas de panne, reportez-vous à la *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.

Codes d'anomalie

Lorsqu'une panne survient, un code de panne numérique est sauvegardé selon le type de panne et le système.

Ces codes de panne permettent aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo de diagnostiquer les systèmes de la motomarine en les comparant à la liste de codes.

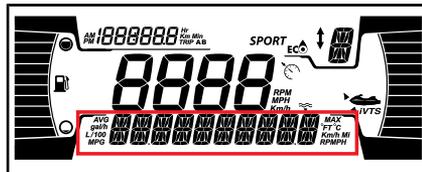
Les codes de panne sont visibles sur l'indicateur multifonctionnel; cependant cette fonction n'est disponible que si une panne est active.

Si un code de panne est actif, le conducteur peut le voir sur l'indicateur multifonctionnel. Le conducteur peut choisir de consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour lui faire part du code de panne. Le concessionnaire peut alors lui expliquer les étapes à effectuer pour résoudre la situation ou l'aviser de cesser d'utiliser la motomarine et d'apporter la motomarine à la concession pour la faire réparer.

Affichage des codes de panne

Sélectionnez **CODES**. Si un code de panne est apparu pendant le fonctionnement, un menu CODES apparaît dans le menu Réglages. Appuyer sur OK pour afficher la liste des pannes.

REMARQUE : Dans des conditions de fonctionnement normales, certains codes de panne peuvent apparaître. Avant de prendre contact avec votre concessionnaire local, retirez la clé, patientez 2 bonnes minutes jusqu'à la mise hors tension du système électrique, puis appuyez sur le bouton de démarrage pour activer le système électrique. Ceci permet la suppression du code de panne et seuls les codes actifs demeurent visibles dans le menu CODES.



Voyants et affichage

Les voyants et les messages qui s'affichent sur l'indicateur multifonctionnel fournissent de l'information au conducteur concernant une condition particulière ou une anomalie.

Pour obtenir des renseignements concernant les voyants les plus fréquents, reportez-vous à *INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL*.

| VOYANT / ICÔNE (ALLUMÉS) | MESSAGE | DESCRIPTION |
|---|--------------------------------------|---|
|  | TENSION ÉLEVÉE OU FAIBLE DE BATTERIE | Tension élevée ou faible de la batterie |
|  | TEMPÉRATURE ÉLEVÉE | Surchauffe du moteur ou du système d'échappement |
|  | ANOMALIE MOTEUR ou MODE PRÉSERVATION | Vérification du moteur (défaillance mineure, requiert entretien) ou MODE PRÉSERVATION (défaillance majeure du moteur) |
|  | BASSE PRESSION D'HUILE | Basse pression d'huile |
| S. O. | ERREUR MODULE iBR | Le voyant est allumé avec un signal sonore et le témoin du moteur est allumé : Panne du système iBR. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. |
| | – | Le voyant clignote : Panne du système iBR. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. |
| | – | Le témoin reste allumé sans un signal sonore : l'iBR est toujours fonctionnel mais doit être inspecté par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. |

| INFORMATIONS D'AFFICHAGE DE MESSAGES | |
|--------------------------------------|--|
| TEMPÉRATURE ÉCHAPPEMENT ÉLEVÉE | Température élevée d'échappement décelée |
| TEMPÉRATURE MOTEUR ÉLEVÉE | Température élevée du moteur décelée |
| ANOMALIE MOTEUR | Défaillance du moteur ou entretien requis |
| MODE PRÉSERVATION | Panne majeure décelée, puissance réduite du moteur |
| PANNE DE LA SONDÉ D'ESSENCE | Panne de la sonde de niveau d'essence |
| ERREUR MODULE iBR | Défaillance du système iBR |

| | |
|---|-----------------------------------|
| INFORMATIONS D'AFFICHAGE DE MESSAGES | |
| ENTRETIEN REQUIS | Entretien requis de la motomarine |

AVIS Le moteur peut subir de graves dommages s'il fonctionne lorsque la pression d'huile est basse.

Codes de l'avertisseur sonore

| CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE | DESCRIPTION |
|---|---|
| 1 long bip (lorsqu'on branche le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur de la motomarine) | Mauvaise connexion système D.E.S.S. Enlever le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit et le réinstaller. |
| | Clé D.E.S.S. erronée Utilisez le cordon d'attache programmé pour la motomarine. |
| | Clé D.E.S.S. défectueuse. Utiliser une autre corde d'attache avec une clé D.E.S.S. programmée. |
| | Interrupteur coupe-circuit du moteur défectueux. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. |
| | Fonctionnement incorrect de l'ECM ou faisceau de fils défectueux. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document. |
| Bip de 2 secondes toutes les 15 minutes | Défectuosité du système de gestion du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document. |
| | Panne du système iBR. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. |
| Bip de 2 secondes toutes les 10 minutes | Bas niveau de carburant. Remplir le réservoir de carburant. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. |

| CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE | DESCRIPTION |
|--|--|
| Bips de deux secondes | <p>Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i>.</p> |
| | <p>Pression d'huile à moteur faible. Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et rectifier. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p> |
| Bip constant (s'arrête lorsque le moteur s'arrête) | <p>Température élevée des gaz d'échappement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p> |

AVIS Si l'avertisseur retentit continuellement, arrêter le moteur dès que possible.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021

1. PORTÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses motomarines Sea-Doo de l'année modèle 2021 vendues par les concessionnaires BRP autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis d'Amérique (« É.-U. ») et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) La motomarine personnelle Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou elle a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES PLUS HAUT QUI PEUVENT, PAR CONSÉQUENT, NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne qui n'est pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les boursoufflures ou la délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce, pour une période de :

1. Utilisation privée : DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
2. Utilisation commerciale : QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être

prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas.

3. Pour les composants du système des gaz d'échappement, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.
4. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie ou de New York et initialement vendues à des résidents de l'État de Californie ou de New York, veuillez également vous référer à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions en Californie et dans l'État de New York ci-énoncée.
5. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie qui ont été initialement vendues à des résidents de l'État de la Californie, veuillez également vous référer à la DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ci-énoncée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5. CONDITIONS REQUISES PAR LA GARANTIE

La présente garantie limitée s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie :

- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue (« le concessionnaire BRP »);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais de pièces et (ou) de main-d'œuvre encourus par un concessionnaire BRP autorisé et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Dans le cas d'une controverse ou d'un différend dans le cadre de cette garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire. Nous recommandons de discuter du problème en présence du gérant du service ou du propriétaire de la concession BRP.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés.

®œ Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce moteur neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, remplit deux conditions :

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie reliée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste ci-après.

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et celle sur les spécifications de l'essence.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

| | HEURES | MOIS |
|--|--------|------|
| Composants liés aux émissions d'échappement | 175 | 30 |
| Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence | S. O. | 24 |

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur y compris les composants suivants :

1. Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation
 - Système d'allumage
 - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Capteurs
 - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :
 - Réservoir d'essence
 - Bouchon du réservoir
 - Conduite de carburant
 - Raccords de canalisation de carburant
 - Fixations*
 - Soupapes de surpression*
 - Soupapes de régulation*
 - Solénoïdes de régulation*
 - Contrôles électroniques*
 - Diaphragmes de commande à dépression*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Robinets de purge
 - Tuyaux de vapeur
 - Séparateur liquide/vapeur
 - Filtre à charbon actif

- Supports de montage du réservoir à charbon actif
 - Port de connexion de purge du carburateur
4. Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de la portée

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation par l'utilisateur du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, veuillez contacter le centre d'assistance client au 1-888-272-9222.

* En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

** Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

DÉCLARATION DE GARANTIE DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS POUR LA CALIFORNIE ET NEW YORK DES MOTOMARINES PERSONNELLES SEA-DOO® ANNÉE MODÈLE 2021

Pour la Californie et l'État de New York, votre motomarine Sea-Doo 2021 possède une étiquette environnementale spéciale requise par le « California Air Resources Board ». L'étiquette a 1, 2, 3 ou 4 étoiles. Une étiquette mobile, comprise avec votre motomarine, explique la signification du système de classification par étoiles.

L'étiquette à aux étoiles est synonyme de moteurs marins plus propres

Le symbole des moteurs marins plus propres :



F18L3CQ

Air et eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

Économie de carburant plus importante

Brûle jusqu'à 30 - 40 % moins d'essence et d'huile que les moteurs conventionnels deux-temps, permettant une économie d'argent et de ressources.

Prolongement de la garantie liée aux émissions

Protège le consommateur et lui assure une utilisation sans problème.

Une étoile – Émissions faibles

L'étiquette à une étoile identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2001 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 75 % à celles des moteurs deux temps à carburateur conventionnels. Ces moteurs sont équivalents aux normes 2006 de l'EPA pour les moteurs marins.

Deux étoiles – Émissions très faibles

L'étiquette à deux étoiles identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2004 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20 % moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Trois étoiles – Émissions ultrafaibles

L'étiquette à trois étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2008 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines ou aux normes 2003 relatives aux émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 65 % à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

Quatre étoiles – Émissions super ultrafaibles

L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2012 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs de poupe et en-bord qui respectent les normes d'émission d'échappement 2009 de la « California Air Resources Board ». Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 90 % à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

Pour plus d'informations : Motomarine plus propre – Les faits
1 800 END-SMOG
www.arb.ca.gov

Vos droits et obligations en vertu de la garantie de contrôle d'émissions

Le CARB (« California Air Resources Board »), le New York State Department of Environmental Conservation et Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP ») sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre motomarine Sea-Doo 2021. En Californie, les nouveaux moteurs de motomarines doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle d'émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Il peut également comprendre des boyaux, courroies, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera le moteur de votre motomarine sans frais y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre, pourvu que ce travail soit effectué par un concessionnaire BRP autorisé.

Couverture de la garantie limitée du fabricant

Cette garantie de contrôle d'émissions limitée couvre les motomarines Sea-Doo 2021 certifiées et produites par BRP pour la vente en Californie ou dans l'État de New York, qui sont originalement vendues en Californie ou dans l'État de New York à un résident californien ou new-yorkais, ou par la suite enregistrées sous cette garantie par un résident californien ou new-yorkais. Les conditions de la garantie limitée de BRP pour les

motomarines Sea-Doo s'appliquent toujours à ces modèles, avec les modifications nécessaires. Certaines pièces de contrôle d'émissions sur votre motomarine Sea-Doo 2021 sont garanties à partir de la date de livraison au premier acheteur pour une période de 4 ans, ou 250 heures d'utilisation, selon la première éventualité. Toutefois, la couverture de garantie fondée sur le nombre d'heures est seulement permise pour les motomarines munies d'un compteur d'heures approprié, ou l'équivalent. Si une pièce quelconque du moteur liée aux émissions est défectueuse pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP.

Pièces couvertes par la garantie pour les motomarines Sea-Doo® 2021 :

| | |
|--|--|
| Soupape de dérivation de ralenti | Raccord d'admission d'air |
| Capteur de position d'accélérateur | Bougies |
| Sonde de pression d'air de tubulure d'admission | Bobines d'allumage |
| Sonde de température d'air de tubulure d'admission | Boîtier de filtre à air |
| Sonde de température du moteur | Soupapes d'admission et d'échappement et anneau d'étanchéité |
| Détecteur de détonation | Tubulure d'admission |
| Module de commande du moteur (ECM) | Soupape de ventilation de demi-carter |
| Carter de papillon | Anneau d'étanchéité du carter de papillon |
| Rampe d'alimentation | Anneau d'étanchéité de tubulure d'admission |
| Injecteurs d'essence | Faisceau de fils et connecteurs |
| Régulateur de pression d'essence | Filtre à carburant |
| Pompe à essence | Compresseur volumétrique |

La garantie relative aux émissions couvre les dommages subis par d'autres composants du moteur provoqués par la défaillance d'une pièce prise en charge par la garantie. Le Guide du conducteur BRP fourni contient les instructions pour l'entretien approprié et l'utilisation de votre motomarine. Toutes les pièces reliées à la garantie d'émissions sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine, à moins que la pièce doive être remplacée en vertu de l'entretien requis décrit dans le Guide du conducteur.

Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions dont le remplacement est prévu dans le cadre de l'entretien obligatoire est garantie par BRP pendant la période précédant le premier remplacement prévu de ladite pièce. Les pièces relatives à la garantie d'émissions qui doivent subir une inspection régulière, mais non un remplacement régulier, sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine.

Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions réparée ou remplacée dans le strict respect de celle-ci est garantie par BRP pour la période de garantie restante de la pièce originale. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Les reçus et relevés d'entretien devraient être transférés à chaque propriétaire subséquent de la motomarine.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo 2021, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien requis indiqué dans votre Guide du conducteur. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre motomarine; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo®, noter cependant que BRP est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du moteur ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Il vous incombe de présenter votre moteur à un concessionnaire BRP autorisé dès qu'un problème survient. Les réparations effectuées sous garantie doivent l'être en un temps raisonnable qui ne doit pas excéder trente (30) jours.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, veuillez contacter le centre d'assistance client au 1-888-272-9222.

DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE

VOS OBLIGATIONS ET DROITS DE GARANTIE

La « California Air Resources Board » est heureuse de vous expliquer la garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de votre motomarine 2021. En Californie, les nouvelles motomarines doivent être conçues, fabriquées et équipées pour satisfaire aux strictes normes anti-smog de l'État. Bombardier Produits Récréatifs Inc. doit garantir le système de contrôle des émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut comprendre des pièces telles que : des cartouches, des carburateurs, des pinces, des connecteurs, des filtres, des bouchons de carburant, des conduites de carburant, des réservoirs de carburant, des soupapes, des tuyaux de vapeur et d'autres composants associés du système de contrôle des émissions par évaporation.

COUVERTURE DE GARANTIE DU FABRICANT :

Ce système de contrôle des émissions par évaporation est garanti pendant deux ans. Si une pièce liée au contrôle des émissions par évaporation de votre motomarine est défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par Bombardier Produits Récréatifs Inc.

PIÈCES COUVERTES :

1. Collier(s)*
2. Bouchon du réservoir d'essence
3. Conduite de carburant
4. Raccord(s) de canalisation d'essence
5. Réservoir d'essence
6. Soupape(s) de surpression*
7. Tuyau(x) de vapeur
8. Les autres pièces ne figurant pas sur cette liste qui ont une incidence sur le système de contrôle des émissions par évaporation

*Remarque : En relation avec le système de contrôle des émissions par évaporation.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE :

En tant que propriétaire d'une motomarine, vous êtes responsable de l'entretien obligatoire stipulé dans le Guide du conducteur. Bombardier Produits Récréatifs Inc. recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien de votre motomarine. Toutefois, Bombardier Produits Récréatifs Inc. ne peut pas vous nier la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus.

En tant que propriétaire d'une motomarine, vous devriez néanmoins savoir que Bombardier Produits Récréatifs Inc. peut vous nier la garantie si votre motomarine ou une pièce de celle-ci est défectueuse suite à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non-approuvées.

Vous êtes responsable d'amener votre motomarine à un centre de distribution de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou un centre de service dès que le problème survient. Les réparations sous garantie doivent être co-mplétées dans un délai raisonnable qui ne dépasse pas les 30 jours. Si vous avez des questions au sujet de votre couverture de garantie, veuillez contacter Bombardier Produits récréatifs au 1 888 272-9222.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses MOTOMARINES PERSONNELLES SEA-DOO 2021 (« motomarines personnelles ») vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo (« distributeur/concessionnaire Sea-Doo ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union Européenne, plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), la Turquie, les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dégâts causés par un mauvais usage, un usage abusif ou anormal, la négligence, l'utilisation en course, une utilisation incorrecte ou incompatible avec celle qui est recommandée dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages liés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de :

1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour des utilisations récréatives et privées. POUR L'AUSTRALIE et la NOUVELLE-ZÉLANDE uniquement, VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS pour des utilisations récréatives et privées.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.
Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utiliser pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la Competition and Consumer Act 2010 (Cth), y compris l'Australian Consumer Law ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;

- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2021 doit avoir été achetée dans le pays ou dans l'union de pays où le propriétaire réside.
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le client doit présenter au distributeur/concessionnaire Sea-Doo une preuve d'achat du produit. Il doit signer le bon de réparation avant le début des réparations pour valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais de pièces et/ou de main-d'œuvre encourus par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Nous recommandons de discuter du problème chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo en présence du responsable du service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

* Pour le territoire couvert par cette garantie limitée, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou ses sociétés affiliées.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés.

® Marques déposées de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MOTOMARINE PERSONNELLE SEA-DOO® 2021

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. ("BRP")* garantit ses **MOTOMARINES PERSONNELLES SEA-DOO 2021 (« motomarines personnelles »)** vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo (« distributeur/concessionnaire Sea-Doo ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union Européenne, plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), la Turquie, les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) La motomarine personnelle Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou (3) la motomarine personnelle a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dégâts causés par un mauvais usage, un usage abusif ou anormal, la négligence, l'utilisation en course, une utilisation incorrecte ou incompatible avec celle qui est recommandée dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de :

1. Vingt quatre mois (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, lors d'utilisation commerciale.
Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie.
Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2021 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2021 doit avoir été achetée à l'intérieur de l'EEE par un résident de l'EEE, dans la CEI pour les résidents de la CEI et en Turquie pour les résidents de la Turquie;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue.
BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le client doit présenter au distributeur/concessionnaire Sea-Doo une preuve d'achat du produit. Il doit signer le bon de réparation avant le début des réparations pour valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais de pièces et/ou de main-d'œuvre encourus par un Distributeur/concessionnaire Sea-Doo et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Advenant que la prestation de service est requise ailleurs que dans le pays où le Produit a été acheté ou à l'extérieur de l'EEE dans le cas de résidents de l'EEE, le propriétaire assumera les frais supplémentaires encourus en raison de conditions et pratiques locales, y compris, entre autres, le transport, les assurances, les taxes, les droits d'immatriculation, les droits à l'importation et tous les autres droits dont ceux perçus par les administrations publiques, les états, les territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition qu'un distributeur/concessionnaire Sea-Doo reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété et qu'il reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Nous recommandons de discuter du problème chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo en présence du responsable du service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les modalités suivantes ne sont applicables qu'aux produits vendus en France :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - Corresponde à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

* Au sein de l'Espace économique européen et des autres pays couverts par cette garantie, BRP European Distribution SA et d'autres filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux Produits.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses filiales.

DOSSIERS DE MAINTENANCE

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

PRÉLIVRAISON

| | |
|--|-------------------|
| Numéro de série : _____ | Signature : _____ |
| Kilométrage : _____ | |
| Heures : _____ | |
| Date : _____ | |
| Numéro du concessionnaire : _____ | |
| Remarques : _____ _____ | |
| Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées | |

PREMIÈRE INSPECTION

| | |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____ | Signature : _____ |
| Heures : _____ | |
| Date : _____ | |
| Numéro du concessionnaire : _____ | |
| Remarques : _____ _____ | |
| _____ | |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide | |

| ENTRETIEN | |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____ | Signature : _____ |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide | |

| ENTRETIEN | |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____ | Signature : _____ |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide | |

| ENTRETIEN | |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____ | Signature : _____ |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide | |

| ENTRETIEN | |
|--|---------------------------------|
| Kilométrage : _____ | Signature : |
| Heures : _____ | |
| Date : _____ | |
| Numéro du concessionnaire : _____ | |
| Remarques : _____ _____ | |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide | |

| ENTRETIEN | |
|--|---------------------------------|
| Kilométrage : _____ | Signature : |
| Heures : _____ | |
| Date : _____ | |
| Numéro du concessionnaire : _____ | |
| Remarques : _____ _____ | |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide | |

| ENTRETIEN | |
|--|---------------------------------|
| Kilométrage : _____ | Signature : |
| Heures : _____ | |
| Date : _____ | |
| Numéro du concessionnaire : _____ | |
| Remarques : _____ _____ | |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide | |

| ENTRETIEN | |
|--|-------------------|
| Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____ | Signature : _____ |
| Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide | |

***Cette page est
vierge intentionnellement***

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. De plus, BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger les renseignements qui vous concernent, ou pour être retiré de la liste de destinataires du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

Par courriel : privacyofficer@brp.com

Par courrier : BRP

Conseiller juridique principal, protection des renseignements personnels
726 St-Joseph
Valcourt QC
Canada
JOE 2LO

NOUS CONTACTER

www.brp.com

Asie

Room 4609, Tower 2,
Grand Gateway 3 Hong Qiao
Road Shanghai,
Chine 200020

21F Shinagawa East One Tower
2-16-1 Konan, Minatoku-ku,
Tokyo 108-0075
Japon

Europe

Skaldenstraat 125
B-9042 Gent
Belgique

Itterpark 11
D-40724 Hilden
Allemagne

ARTEPARC Bâtiment B
Route de la côte d'Azur, Le Canet
13590 Meyreuil
France

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Norvège

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

Spinnvägen 15
903 61 Umeå
Suède

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne
Suisse

Amérique du Nord

565 de la Montagne Street
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

Sa De Cv, Av. Ferrocarril 202
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B
76220
Santa Rosa Jáuregui, Oro., Mexique

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.
10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177
États-Unis

Océanie

6 Lord Street
Lakes Business Park
Botany, NSW 2019
Australie

3B Echelon Place, East Tamaki,
Auckland 2013,
Nouvelle-Zélande

Amérique du Sud

Rua James Clerck Maxwell, 230
TechnoPark Campinas SP 13069-380 Brésil

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire de l'embarcation, veuillez aviser BRP :

- En prenant contact avec un concessionnaire Sea-Doo autorisé.
- **Amérique du Nord seulement** : en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la rubrique *CONTA-CTEZ-NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : En cas de vol de votre motomarine, vous devez informer le département de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle elle a été volée.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

N° DU MODÈLE DE LA **MOTOMARINE** _____

COQUE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (H.I.N.) _____

MOTEUR

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (N.I.V) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration
de la garantie**

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire Sea-Doo au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

⚠ AVERTISSEMENT

LIRE LE PRÉSENT GUIDE DU CONDUCTEUR, LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ET REGARDER LA VIDÉO DE SÉCURITÉ AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.

